LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes
Vol. 84 n°27 Saint-Boniface, du 17 au 23 octobre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Provencher, Baudoux et les autres...

Six évêques se sont succédé à la tête du diocèse de Saint-Boniface depuis sa fondation il y a 150 ans. Leurs personnalités et leurs convictions ont marqué une Église qui cherche aujourd'hui à assurer son avenir. *La Liberté* publie cette semaine un cahier-souvenir de 24 pages.

Ça s'impose!

La Commission nationale des parents francophones propose dans le cadre d'un symposium national un nouveau projet d'éducation destiné à donner des dents à la gestion scolaire. **Page 3.**



Le Carmen Campagne nouveau est arrivé! Rencontre avec la diva des enfants à la page 13.

Citation de la semaine

«On s'invente des histoires, on y croit et c'est pour ça qu'on est malheureux.»

Auteure et scénariste à succès, Monique Proulx était à Saint-Boniface cette semaine. **Page 15.**



Projet de porcherie à Sainte-Anne

Les résidants en attente

«Notre espoir, c'est que les conseillers enlèvent leur appui au projet», lance Richard Devloo, résidant de la municipalité de Taché, et un des meneurs dans la lutte contre la construction d'une méga-porcherie dans la municipalité voisine de Sainte-Anne.

Le 8 octobre, Richard Devloo et plus de 150 résidants de la région ont rencontré le conseil municipal de Sainte-Anne pour lui faire part de leurs craintes et lui demander de retirer son appui au projet.

Rappelons que le projet de construction d'une méga-porcherie sur un terrain de 80 acres dans la municipalité de Sainte-Anne aux environs de Dufresne a suscité une levée de boucliers de la part des plusieurs résidants des municipalités de Sainte-Anne et de la municipalité voisine de Taché.

Le projet d'Elite Swine de Landmark compterait huit étables de 56 par 90 pieds capables de contenir 1 250 cochons de 12 livres et de les porter en huit semaines à 521 livres. La production trimestrielle est estimée à 10 000 cochons pour un total annuel de 40 000 têtes.

«Les gens sont frustrés, rappelle Anita Peters, résidante de Taché qui était présente à la réunion du 8 octobre. On aurait eu besoin d'aide de la part de nos conseillers, mais ils nous ont envoyé promener en nous disant que l'affaire était close, qu'ils ne pouvaient rien faire. Nous avons dû faire toutes la recherche et les études seuls. Et c'est seulement quand on a prouvé qu'il y aurait un réel problème de pollution que les conseillers nous ont écoutés.»

Outre les problèmes d'odeur, les résidants craignent la pollution des terres et des rivières environnantes ainsi qu'une augmentation du trafic des poids-lourds, hypothéquant les routes locales et la qualité de vie des citoyens.

À la demande des résidants, le préfet de la municipalité de Sainte-Anne, Lee Guétrée, a rencontré les promoteurs du projet. «Les négociations vont bien lentement, indique-t-il. Les gens d'Elite Swine ont peur de la réaction des citoyens. Ils veulent toujours construire leur porcherie, mais ils ne veulent pas avoir de problèmes.»

La colère des résidants a également secoué les conseillers de la municipalité rurale de Sainte-Anne, révèle le préfet. «Les conseillers savent qu'ils ont un problème. Ils ont peur de ternir leur image. Ils ne peuvent pas rester à ne rien faire. Il faut agir.»

Comme l'indique une autre résidante de l'endroit, Colombe Kehler, «la bataille n'est pas terminée. Les conseillers nous ont entendus le 8 octobre, mais s'ils vont faire quelque chose, c'est une autre paire de manches. En attendant, on continue à se rencontrer et à élaborer un plan d'action au cas où les conseillers rejettent notre demande.»

Une seconde réunion entre les résidants et les conseillers de Sainte-Anne devait avoir lieu le 16 octobre à 19 h 30. Au moment d'écrire ces lignes, l'issue des pourparlers était toujours inconnue.

Anie CLOUTIER



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Internet pour les enfants

Voici un site tout en français qui propose toutes sortes d'activités aux 6 à 12 ans: coloriage, comptines, chansons, et un petit journal. On peut aussi y trouver des correspondants. Et si vos enfants veulent naviguer, amenez-les visiter le nouveau site de Carmen Campagne, ou encore le site non officiel des jeux Lego!

Leurs adresses:

Internet pour les enfants: **http://www.cnam.fr/momes/**

Carmen Campagne: **http://www.carmencampagne.com**

Lego information: **legowww.homepages.com/**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.



ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

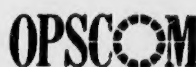
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

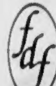
membre

Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Association de la presse francophone
Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Symposium national de la CNPF

Vers une mise en commun des ressources

L'an dernier, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) concluait que la gestion scolaire était illusoire si elle n'était pas accompagnée de fonds adéquats. Intitulé Vers les résultats, le symposium national de 1997, qui se tient à Ottawa les 17 et 18 octobre, sera l'occasion pour la CNPF de lancer l'idée d'un Projet éducatif national pour les francophones en milieu minoritaire.

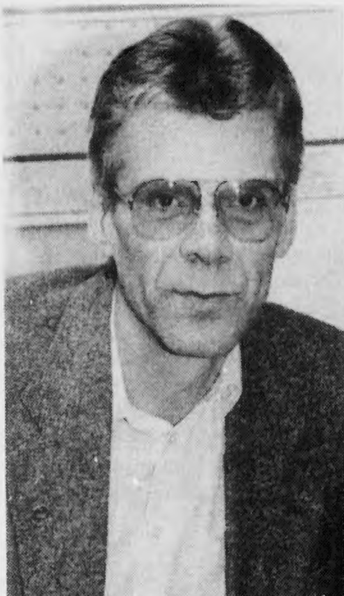
«Ça fait un an qu'on rencontre les comités de parents et les autres intervenants en éducation pour leur expliquer les résultats de notre étude, fait remarquer le directeur général de la CNPF, Armand Bédard. La gestion était une étape nécessaire à franchir, mais les gouvernements ne nous ont pas lâchés. Ils nous disent: Vous l'avez eue votre gestion scolaire. Maintenant on va vous coincer de l'autre bord.»

Comme l'indique Armand Bédard, le cas de Saint-Claude est un exemple parmi tant d'autres au pays qui démontre le caractère chimérique de la gestion scolaire. «La Division scolaire franco-manitobaine a dit oui au programme français à Saint-Claude, mais la Province a refusé de le financer. Est-ce que tu gères vraiment tes écoles quand quelqu'un d'autre a un droit de veto? Si on ne contrôle pas les cordons de la bourse, on est à la merci des politicailleries. Et tout le monde sait que les francophones ne sont jamais une priorité du gouvernement sauf quand on traverse une crise nationale. Là, tout le monde aiment les francophones... pendant quelques mois.»

Les fondements juridiques

Selon la CNPF, le sous-financement chronique des programmes français et l'absence de références culturelles francophones dans les programmes d'enseignements engendrent des inégalités entre l'éducation en français et l'éducation dans la langue de la majorité. Par conséquent, les francophones atteignent souvent des rendements inférieurs au niveau académique et sont donc défavorisés sur le plan de l'accès à l'éducation post-secondaire.

La CNPF s'appuie sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui renferme une notion d'égalité entre les groupes linguistiques des deux langues officielles du Canada. La Charte prévoit aussi le maintien et l'épanouissement de ces langues officielles et de ces cultures.



Archives La Liberté

Armand Bédard.

L'article 23, souligne la CNPF, impose par ailleurs aux législatures provinciales et territoriales l'obligation de changer ou de créer d'importantes structures décisionnelles qui doivent répondre aux besoins des communautés. Ces structures prévoient une instruction aussi accessible que celle de la majorité, une programmation scolaire différente et des établissements distincts de ceux de la majorité, le contrôle et la gestion de tous les aspects de l'enseignement par la minorité, des mesures réparatrices et un financement adéquat.

Un Projet éducatif national

La solution proposée et qui doit être débattue lors du symposium, explique Armand Bédard, consiste en la mise sur pied d'un Projet éducatif national. Ce projet incluerait le préscolaire, source de recrutement d'ayants droit, et le post-secondaire, source de débouchés.

«Nous proposons en somme la création d'un conseil national ou d'un bureau d'éducation qui serait chargé de fixer les priorités en enseignement. Il serait sensible aux particularités locales et gèrerait la mise en commun de certaines ressources comme la technologie ou la formation d'enseignants.» (voir encadré)

Cette idée reçoit l'appui de la Fédération provinciale des comités de parents. «Nos nombres ne nous permettent pas d'avoir accès à tous les programmes universitaires dans notre propre province, fait remarquer la présidente Diane Dornez-Laxdal. Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas spécialiser nos institutions d'enseignement afin que nos élèves francophones aient tous accès à une diversité de cours et éventuellement à un emploi intéressant?»

La mise sur pied d'un tel conseil nécessiterait des déboursés, continue Armand Bédard. «C'est sûr qu'il y a des coûts rattachés à ça. L'argent pour l'éducation vient du fédéral, mais la responsabilité est la chasse-gardée des provinces. Elles ne vont certainement pas nous rendre gentiment ce qui nous revient. Comme avec la gestion scolaire, il va y avoir de l'obstruction. Elles vont se battre jusqu'au sang pour garder les cordons de la bourse. C'est là qu'entre en jeu l'arme juridique et l'article 23.»

Anie CLOUTIER

Le Projet éducatif national couvrirait dix secteurs d'intervention:

1) l'animation et l'intégration culturelle
2) le développement du curriculum et des ressources pédagogiques
3) la formation didactique du français
4) l'alphabétisation et la francisation familiale
5) le développement du préscolaire
6) le développement du postsecondaire
7) la promotion de l'école française et le recrutement des élèves
8) la coordination des interventions judiciaires
9) le système des indicateurs de qualité
10) le réseautage: Inforoute, technologies, manifestations artistiques et sportives, expositions, voyages-échanges.

Erratum

Un article paru la semaine dernière a voulu que Denis St-Onge soit natif de La Broquerie alors qu'il a grandi à Sainte-Agathe. Nos excuses!

ÉDITORIAL

Et le Canada anglais?

La semaine dernière, dans les pages de ce journal, on pouvait lire les commentaires du ministre fédéral Pierre Pettigrew et du politicologue manitobain, Raymond Hébert, qui échangeaient leurs opinions sur les chances de succès de l'accord de Calgary.

La Déclaration de Calgary, adoptée par les premiers ministres des provinces (à l'exception du Québec) en septembre dernier, est venue relancer le débat constitutionnel. Elle introduit un nouveau terme dans le vocabulaire constitutionnel du pays en reconnaissant au Québec un «caractère unique» dans l'ensemble du Canada.

Après le statut distinct, le caractère unique: on peut jouer avec les mots autant qu'on veut; la réalité, elle, n'a pas changé. Depuis 30 ans, la question de fond reste la suivante: le Canada est-il prêt à reconnaître au Québec une marge de manœuvre nécessaire pour qu'il se sente en sécurité et maître de sa destinée, dans un pays à majorité anglophone qui a rarement prêté une oreille attentive et sympathique à ses revendications «autonomistes»?

Meech, Charlottetown, référendum de 1995... à force d'accumuler les échecs et les crises sans arriver à combler le fossé qui les séparent, les deux solitudes canadiennes pourraient franchir une étape irréversible, qui les empêcherait de se rejoindre plutôt que de les amener à s'unir. Car depuis le premier référendum québécois sur la question nationale en 1980, les données se sont toujours complexifiées, et les joueurs, plus nombreux, défendent des intérêts plus divers. Les risques d'échecs, amplifiés, ont aussi des retombées plus désastreuses. Il n'y avait pas de Reform Party en 1980. Pas de question autochtone en 1987. Qu'y aura-t-il cette fois-ci pour entraver le chemin de la «réconciliation nationale»?

Certains répondraient que le principal obstacle à franchir, au Canada anglais, demeure la volonté des Canadiens eux-mêmes. Ceux qui se sont rendus à Montréal il y a deux ans livrer un message d'amour au Québécois sont-ils prêts à accepter la réalité? Société distincte, pas pareille, différente et unique, peuple en soi, État désireux de défendre les droits de ses citoyens qui forment une minorité linguistique à l'intérieur d'un pays anglophone, le Québec est tout ça, que le Canada anglais le veuille ou non.

Depuis octobre 1995, le pays a assisté à une séance de bras de fer entre Ottawa et Québec dont le but, s'il faut en croire les Stéphane Dion et compagnie, est de mettre les choses au clair et d'aider les citoyens québécois à prendre conscience des véritables enjeux d'une éventuelle séparation.

Mais si on voulait vraiment jouer "fair play", on tenterait en même temps de vendre le Canada anglais aux bienfaits d'une véritable union, une union d'égal à égal, entre ceux qui demeurent les deux peuples fondateurs du pays.

Le défi posé aux provinces, c'est bien là qu'il se trouve: les politiciens qui tiennent en main les destinées du pays sont-ils prêts à vanter aux Canadiens anglais les mérites d'une solution constitutionnelle qui satisfasse aux exigences traditionnelles du Québec?

Il n'y a pas qu'au Québec qu'Ottawa ait un rôle à jouer; les Canadiens anglais eux aussi doivent être convaincus des bienfaits de l'unité nationale.

Sylviane LANTHIER



Lettre

À propos de l'unité nationale

Madame la rédactrice,

Le débat de l'unité nationale! Nous avons, d'une part la majorité de la population du Québec qui s'identifie à un peuple québécois qui depuis des générations, a maintenu contre vents et marées cette identité qui le rend différent en Amérique du Nord. Il l'a fait au lendemain de la défaite, puis à l'Assemblée du Bas-Canada; il l'a fait en dépit de l'écrasement du soulèvement de 1837 et sous l'Acte d'Union de 1840, qui visaient l'un et l'autre à réduire ce peuple à une population d'une province pour être assimiler et aussi sous le régime fédéral qui tente de lui accorder un statut de minorité.

Et d'autre part, il y a cette majorité du Canada anglais qui s'identifie au peuple qui a conquis le Canada et pense que les mœurs anglaises auraient dû être imposées aux vaincus dès le début. Les droits et les privilèges que les maîtres du pays ont donnés aux minoritaires sont maintenant tournés au détriment du Canada anglais et du pays tout entier.

Le débat de l'unité nationale est un conflit politique qui oppose deux protagonistes: le Québec français et le Canada anglais. Il ne s'agit pas plus du conflit traditionnel entre une majorité et une minorité. C'est un conflit entre deux majorités: l'une au Canada et l'autre au Québec.

Celle du Québec est animée par le mouvement séparatiste dont l'approche est nationaliste. Il est évident, pour eux, que la confédération a été un leurre pour les Québécois, puisqu'elle ne garantit pas la sécurité économique, sociale et culturelle qu'ils en attendaient.

Il faut reconnaître dans le Canada anglais qu'il y a deux tendances: l'une est extrémiste; l'autre est plus réconciliante. L'extrémisme du Canada anglais est incarné actuellement par le Reform Party dont la pensé est simpliste: *Le bilinguisme du Canada, en plus d'être archaïque, est un luxe tant pour les Canadiens anglais que français, puisque la vie économique exige la connaissance de l'anglais et qu'on ne saurait sortir de cette impasse qu'en assimilant le Canada français.* Selon ce raisonnement, il semble que l'obstacle le plus sérieux à l'unité canadienne est le fait français. Le mouvement réconciliateur (francophones and anglophones) se rendent compte que des différences existent entre le Canada français et le Canada anglais et que sans ces différences bien qu'elle soient considérées petites et superficielles, le Canada serait peut-être aujourd'hui un autre état des États-Unis. Le bilinguisme est l'instrument utilisé le plus souvent pour estomper les malentendus.

Ce débat, jadis laissé aux bons soins de politiciens, d'économistes et d'historiens de favoriser une entente acceptable aux deux groupes, ne sont pas parvenus à proposer une conception d'égalité des différences des deux majorités.

Avec l'apparition d'un Canada multiculturel et d'une montée sur la scène nationale et internationale des revendications légitimes des nations autochtones, le débat se complique davantage. Après les échecs de la conférence de Victoria, de l'accord du lac Meech et de l'accord de Charlottetown, nos politiciens se rendent compte qu'il est complexe de trouver une solution et laissent la question de l'unité nationale aux bons soins des juristes. On ne saurait sortir de cette impasse qu'en offrant l'insignifiant au signifiant. La déclaration de Calgary suggère de libeller le Québec de *Caractère Unique.*

Tayeb Meridji
Le 8 octobre 1997

Entreprises et exploitations agricoles ont leur part

26 millions $ en aide supplémentaire

Les petites entreprises et les exploitations agricoles touchées par les inondations et qui n'étaient pas admissibles à l'aide financière déjà offerte aux sinistrés ont maintenant une nouvelle option: les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé la semaine dernière la deuxième phase du programme d'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois qui offre 26 millions $ en aide supplémentaire.

Cette nouvelle enveloppe, partagée à part égale entre les deux paliers de gouvernement, est destinée notamment aux producteurs à temps partiel, aux personnes qui louent leur propriété ou encore à ceux qui ont des propriétés non utilisées. «Notre but est d'aider les Manitobains à reprendre leurs activités agricoles et commerciales le plus rapidement possible en appuyant leurs efforts de reconstruction par l'entremise d'une compensation financière et de prêts sans intérêt», a indiqué le secrétaire d'État de la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel.

Le député de Saint-Boniface a toutefois admis que l'annonce a mis du temps à se concrétiser. «Ç'a pris quand même deux fois moins de temps qu'au Saguenay», a-t-il mentionné.

L'annonce a néanmoins ravi le l'association de producteurs Keystone dont les membres sont les premiers intéressés par la nouvelle aide financière. «Nous mettons de la pression sur le gouvernement depuis le mois de juillet. On a bien expliqué les besoins des agriculteurs. C'est sûr que ç'a pris du temps mais les producteurs peuvent au moins commencer les travaux s'ils savent qu'il y a de l'argent pour compenser», a spécifié le président de l'organisme, Leslie E. Jacobson.

L'annonce est aussi bien accueillie à la Croix-Rouge. Comme l'explique le président du comité aviseur sur les inondations, Blair Graham, cette nouvelle phase permettra à la Croix-Rouge de libérer du personnel pour se consacrer à d'autres sinistrés qui n'ont pas encore reçu toute l'aide nécessaire. «Ça va aussi nous donner la chance de donner plus d'argent à d'autres personnes», remarque-t-il.

La deuxième phase de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois est administrée par Diversification de l'économie de l'Ouest. Un bureau spécialement assigné à cette fonction à d'ailleur été ouvert le 14 octobre au 240 avenue Graham à Winnipeg.

Carole THIBEAULT



photo: Carole Thibeault

Le ministre provincial des Services gouvernementaux, Frank Pitura, et le député de Provencher, David Iftody, côtoyaient de le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, lors de l'annonce de l'aide supplémentaire de 26 millions $.

En quoi consiste le nouveau programme?

Il existe trois nouveaux formats d'assistance aux sinistrés:

Rétablissement des entreprises: Aide financière jusqu'à concurrence de 100 000 $, pour les entreprises et les exploitations agricoles. Les coûts admissibles comprennent la réparation et le remplacement de bâtiments et d'équipement (valeur amortie), le remplacement des stocks endommagés et les frais engagés par les entreprises pendant l'interruption de leurs activités.

Prêts pour la reprise des activités commerciales: Des prêts sans intérêts pouvant atteindre 100 000 $ sont offerts pour effectuer des achats indispensables ou pour investir dans l'entreprise ou l'exploitation agricole afin de rétablir les activités et les emplois aux niveaux existant avant l'inondation. Ces prêts aideront à combler la différence entre la valeur amortie et les coûts de remplacement des installations. Des prêts sont également disponibles pour des frais de démarrage exceptionnels. Les demandeurs auront jusqu'à cinq ans pour rembourser leur prêt. Les modalités sont souples et adaptées aux besoins des entreprises.

Rétablissement économique: Les associations industrielles, culturelles et communautaires, les chambres de commerce, les associations touristiques et les organisations sans but lucratif pourront recevoir jusqu'à 50 000 $ pour financer des projets généraux ayant pour but d'atténuer les répercussions économiques néfastes de l'inondation.

Pour information sur les critères d'admissibilité, appeler au 984-1533 ou sans frais au 1-888-677-2525.

C. T.

Pour les clients de Videon

TV5 au service de base

A compter du 17 octobre, les clients du câblodistributeur Videon n'auront plus à débourser des sommes additionnelles pour capter le signal de TV5.

En effet, la chaîne internationale qui occupait le poste 17 a été relocalisée au poste 63 et fera désormais partie du tarif de base tout comme Radio-Canada (10), RDI (53) et CFTM (54).

Le hic, c'est que TV5 ne sera accessible qu'aux abonnés résidant dans un secteur de la ville où le système de distribution fonctionne à la fibre optique, ce qui n'est présentement le cas que dans 20 % des foyers. L'ensemble du système doit être converti à la fibre optique avant la fin de 1998.

À Saint-Norbert, les abonnés de Videon perdront donc momentanément le signal de TV5. Ce désagrément sera cependant de courte durée, promettent les dirigeants de Videon, puisque le secteur doit être converti à la fibre optique dès janvier 1998.

A. C.

Le Babillard



LAURIER

→ Il y aura un ***souper d'automne*** au centre communautaire de Laurier le 19 octobre entre 16 h et 19 h. Adultes: 7 $, enfants de six à 12 ans 3,50 $ et gratuit pour les enfants de cinq ans et moins (835-2302).

LORETTE

→ N'oubliez pas que le Comité culturel de Lorette organise deux ***soirées Bière et Saynètes*** les 21 et 22 novembre à la salle paroissiale de Lorette. Billets: 10 $ disponibles auprès de Léona Van Osch 878-2300 ou Priscilla Chadouet 878-2758.

PARC WINDSOR

→ La paroisse Saints-Martyrs-Canadiens (289, avenue Dussault) vous convie à un ***souper paroissial*** le 2 novembre de 16 h à 19 h. Entrée: adultes 7,50 $, enfants de cinq à 12 ans 5 $ et gratuit pour les plus jeunes.

SAINT-BONIFACE

→ ***Corvée annuelle de nettoyage de la rivière Seine*** le samedi 18 octobre (ou le 19 en cas de pluie) de 10 h à 16 h. Le rendez-vous est donné au bout de la rue Youville, au nord de la rue Marion. Amener bottes et gants de travail (233-0294). → Le 31 octobre, rendez-vous au Club La Vérendrye (614, rue Des Meurons) pour une ***soirée d'Halloween en compagnie des Louis Boys***. Billets: 10 $. Les profits seront versés au Centre Miriam. → Faites vite! ***Thé-Bazard de l'Accueil Colombien*** le dimanche 19 octobre de 10 h à 15 h dans la salle Langevin (210, rue Masson). Au programme: artisanat, pâtisseries maison et tirages (233-2533). → ***Gala de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface*** le 21 octobre au Club La Vérendrye. Remise du Prix de l'entrepreneur de l'année (235-1406). → La maison Sara-Riel vous invite à sa cinquième ***Parade de Mode & Buffet*** le 2 novembre à 12 h. Les billets, au coût de 25 $ adultes et 12 $ enfants de 10 ans et moins sont en vente jusqu'au 24 octobre en composant le 237-9263. → Le Centre Miriam, un centre de counselling pour familles à faible revenu, vous invite à participer à sa ***Danse de l'Halloween*** qui aura lieu le 31 octobre au Club La Vérendrye (237-5542).

SAINT-JOSEPH

→ ***Souper d'automne*** le 19 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 à Saint-Joseph. Au menu: tourtières, ragoût, blé d'Inde et tarte au sucre. Adultes: 8 $. Une tournée spéciale de Ô Tours est prévue (237-7611 ou 254-0020).

SAINT LÉON

→ Il y aura une ***vente d'artisanat*** au centre récréatif de Saint-Léon le 18 octobre entre 10 h et 16 h (Lucie au 744-2293).

SAINT-MALO

→ Ne manquez pas le ***souper d'automne*** qui aura lieu le 2 novembre entre 16 h et 19 h au Chalet Malouin. Adultes: 8 $, enfants de six à dixans 4 $ et gratuit pour les cinq ans et moins. → Le 2 novembre entre 14 h et 16 h, venez célébrer l'***ouverture officielle*** du Moose Creek Tea Room and Eatery situé à deux km au sud de Saint-Malo.

SAINT-PIERRE-JOLYS

→ Les Chevaliers de Colomb du conseil Carillon vous invitent à leur ***souper annuel*** le dimanche 26 octobre de 16 h à 18 h 30 au centre récréatif de Saint-Pierre. Entrée: 8 $ adultes, 4 $ enfants de quatre à 12 ans, gratuit pour les plus jeunes (433-7633).

SAINT-VITAL

→ ***Souper paroissial*** le dimanche 26 octobre à la salle Saint-Eugène (au sous-sol de l'église située au 1007, chemin Saint-Mary's) entre 16 h et 19 h. Billets: 8 $ adultes, 3,50 $ enfants de cinq à onze ans et gratuit pour les tout petits (257-7829 ou 256-1134).

AÎNÉS

→ Il y aura une ***Journée des aînés à la Villa Maria*** (100, place Villa Maria à Saint-Norbert) le 22 octobre de 9 h 30 à 18 h. Conférenciers invités: Céline Houde et Alain Piché OMI. Inscriptions: 269-2114. → Cette année, ***laissez la Fédération des aînés franco-manitobains vous faire découvrir le Portugal***. Le voyage aura lieu du 25 janvier au 22 février. La date limite pour les réservations est le 1er novembre. Dépôt de 300 $ requis. Renseignements: Éliane Nadeau au 424-5243.

DE DEUX À VINGT ANS

→ Tous les mardis à 10 h 30 du 28 octobre au 2 décembre, la bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre l'***Heure du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans. Inscription obligatoire 986-4576. → Le nouveau ***Mini-Franco Fun de Champlain*** invite les jeunes d'âge pré-scolaire et leurs parents à venir s'amuser en français tous les jeudis entre 9 h et 11 h 30 à partir du 23 octobre (Darcie au 237-4662).

ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS

→ Ne manquez pas la ***Soirée gala du Prix Riel*** le 1er novembre à 20 h à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Billets: 20 $ (233-4915 où 1-800 665-4443). → Le 24 octobre, rendez-vous au gymnase Holy Cross (209, rue Dubuc) à compter de 17 h 30 pour le ***banquet des fêtes du 150e anniversaire de la fondation du diocèse de Saint-Boniface***. Billets: 30 $ (237-9851). → Diplômés de la Faculté d'éducation du CUSB, professeurs et personnel de soutien, tous sont conviés à célébrer, en compagnie d'Irénée Fourré-Partout et de Menonc'Oscar, le ***25e anniversaire de la faculté*** le jeudi 23 octobre à 19 h au gymnase ouest du CUSB (235-4409 ou 235-4407).

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

→ L'Alliance française présente une conférence intitulée ***Le Cas George Sand*** le 3 novembre à l'Alliance (934, avenue Corydon). Professeure invités: Carol Harvey. C'est gratuit! (477-1515) → Soirée-causerie ayant pour titre ***Les Femmes métisses dans le nord-Ouest canadien au 19e siècle (entre 1880 et 1910): symboles, mythes et réalités*** avec Diane Payment au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 27 novembre à 19 h 30 (237-4500 ou 235-0640).

AU FÉMININ

→ Pluri-elles est à la recherche de femmes intéressées à participer au programme ***Ma Carrière: mon choix***, une formation gratuite d'une durée de quatre mois à raison de quatre jours par semaine. Le programme débute à la fin octobre (233-1735 ou 1-800 207-5874). → La participation des femmes au processus décisionnel, voilà le thème du ***Colloque de Réseau*** qui aura lieu le 15 novembre de 9 h à 16 h au CUSB. Pré-inscription: 15 $ membres, 20 $ non-membres.

PASTORALE

→ ***Déjeuner-communion et conférence*** parrainé par la Ligue féminine catholique du Manitoba à l'église Saint-Eugène (1007, chemin Saint-Mary's à Saint-Vital) le 19 octobre à 11 h. Admission: 3 $ (Réservations: Adèle Danais 878-3390 ou Adèle Pépin 256-8274). → ***Retraite pour jeunes*** (18 à 30 ans) le 31 octobre et les 1er et 2 novembre à Saint-Malo. Animateurs: sœur Norma McDonald, père John Kracher et sœur Dan Dionne. Coût: 40 $ (235-4424). → La Chorale de la paroisse de la cathédrale lance un ***appel à tous les choristes en herbe***. Les répétitions se déroulent les mercredis de 19 h 30 à 21 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Pour une audition, téléphonez à Jeannine Vermette au 237-3063 (avant le 24 septembre).

RENCONTRES ET RÉUNIONS

→ La prochaine rencontre des ***Orchidophiles du Manitoba*** aura lieu le 19 octobre à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Il y aura des orchidées à vendre! → L'***Assemblée générale annuelle de la SFM*** se tiendra le 1er novembre de 8 h 30 à 16 h 30 au CCFM (233-0210).

RECHERCHÉ



→ Le Musée de l'homme et de la nature est toujours à la recherche de ***guides bénévoles d'expression française pour animer ses programmes scolaires***. S'adresser à Mireille Lamontagne au 988-0688. → La ***Chorale des Intrépides*** est à la recherche de choristes. Les répétitions ont lieu tous les jeudis à 19 h 30 au Foyer Valade (233-8425).

BOURSES ET CONCOURS

→ Le ***Fonds de bourses de l'Union Nationale française***, destinée aux personnes d'origine française ou canadienne-française qui désirent poursuivrent leurs études post-secondaires, accepte les demandes de bourses. Les candidats ont jusqu'au 3 novembre pour faire parvenir leur dossier au Comité des bourses, Union nationale française, B.P. 41, Saint-Boniface, manitoba, R2H 3B4 (261-0444). → L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998.

DE CHOSES ET D'AUTRES

→ Les Éditions du Blé vous invitent au ***lancement de ses deux derniers titres*** le 27 octobre à partir de 19 h 30 au Foyer du CCFM. Les ouvrages sont: *Une Simple passion* de J. R. Léveillé et *Corps Météo* de Charles Leblanc. → La ***Croix-Rouge doit recevoir d'ici le 31 octobre toutes les nouvelles demandes d'aide soumises dans le cadre de l'Opération Reconstruction - Phase II*** de son programme d'aide. Pour présenter votre demande, contactez le bureau de la Croix-Rouge le plus près de chez-vous. Saint-Adolphe (883-2980), Rosenort (745-2890) ou Letellier (737-2351) ou encore le numéro sans-frais: 1-888-662-3211.

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Revue de la Loi canadienne sur le transport

On pourrait commencer plus tôt que prévu

Le ministre fédéral des Transports, David Collenette, aurait manifesté son intention de devancer la revue de la Loi canadienne sur le transport prévue originalement pour 1999. C'est du moins ce qui est ressorti d'une rencontre avec ses homologues des provinces de l'Ouest tenue à Winnipeg le 9 octobre.

Selon une porte-parole du ministère fédéral des Transports, Kristine Berr, David Collenette aurait déjà demandé à ses fonctionnaires d'établir un plan de recherche. «Mais attention, tout ça n'a rien de formel, indique-t-elle. Le ministre est conscient que les gens de l'Ouest et de l'industrie du transport du grain sont inquiets. Mais il faut être prudent car il est difficile de commencer une évaluation avant que l'enquête sur le transport ferroviaire effectuée par l'Office des transports du Canada ne soit terminée.»

Cette enquête, commandée par la Commission canadienne du blé (CCB), a pour but d'étudier la responsabilité des compagnies de chemin de fer face aux avaries qui ont ralenti le transport du grain l'hiver dernier. Rappelons que la livraison du grain au port de Vancouver avait connu des retards importants causés, selon les compagnies ferroviaires, par un climat peu clément. Les pertes financières accusées par ces retards s'élèvent à 65 millions $, estime la CCB.

«Les agriculteurs ont payé environ 15 millions $ en surestaries (amendes pour les retards) aux armateurs, explique un porte-parole de la CCB, Bruno Sterckeman, et ils ont perdu des ventes de l'ordre de 50 millions $. On prévoit toujours payer certaines sommes en surestaries chaque année mais ça dépasse les limites habituelles. Ça vient entacher la réputation du Canada comme fournisseur fiable.»

Il explique par ailleurs que toute l'industrie céréalière au pays est à la merci des compagnies ferroviaires. Par exemple, ce sont elles qui ont favorisé la naissance des silos à haute capacité pour augmenter leur productivité. En conséquence, ces silos, qui sont moins nombreux, entraînent la fermeture des plus petits et obligent les fermiers à parcourir de plus grandes distances pour y transporter leur grain et donc, à dépenser plus d'argent. En outre, depuis l'assouplissement de Loi sur le transport, ces mêmes compagnies ont aussi le droit de fermer des tronçons ferroviaires. Ces situations ne sont que deux exemples de la mainmise des compagnies ferroviaires sur les producteurs qui, en bout de ligne, paient la note.

Une revue plus rapide de la Loi sur le transport risque donc d'être bien reçue par l'ensemble de l'industrie. D'abord parce que les producteurs désirent un système fiable; ensuite parce que les compagnies ferroviaires veulent une levée des tarifs maximum.

«Les chemins de fer veulent qu'on passe à un régime entièrement commercial, explique Bruno Sterckeman. C'est certain que ça risque de diminuer la congestion dans le transport mais, il y a des risques que ce soit d'autres marchandises qui aient la priorité. En plus, ce sont ceux qui sont prêts à payer le gros prix qui vont avoir la priorité. Mais à ce point-là, les fermiers vont-ils avoir des recettes? En plus, ça peut faire augmenter les prix et les pays étrangers vont se tourner vers des fournisseurs plus concurrentiels.» Le porte-parole de la CCB affirme que le gouvernement doit s'assurer de trouver un équilibre des pouvoirs lors qu'il effectuera la revue de la Loi.

Enfin, lors de la rencontre entre les ministres fédéraux et provinciaux, David Collenette a rassuré ses homologues sur la situation du transport pour l'hiver à venir. «Le "Car Allocation Policy Group" a remis un rapport pour régler les problèmes opérationnels, souligne la porte-parole Kristine Berr. Le ministre est très optimiste et, déjà, on a transporté plus de blé que l'automne dernier.»

Carole THIBEAULT

Manitoba

SECRÉTAIRE AUPRÈS DU CONSEILLER SPÉCIAL, Manitoba Health, Winnipeg. Numéro de concours : 21-050/97. Échelle de salaire : 30 279 $ de 34 440 $. Date de clôture : le 29 octobre 1997.

Qualités requises : Plusieurs années d'expérience et de responsabilités progressivement acquises au niveau supérieur. Bonne connaissance orale et écrite des deux langues officielles. Excellente aptitude aux relations interpersonnelles. Habilité à travailler de manière indépendante et organisée et à respecter des dates limites strictes. Aptitude à travailler efficacement sur des machines de traitement de textes, de préférence sur WordPerfect. Une certaine aptitude à la traduction sera considérée comme un atout.

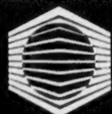
Fonctions : La personne titulaire du poste exerce les fonctions d'administratrice du Secrétariat des services en langue française, offre soutien administratif et services de secrétariat dans les deux langes officielles, de façon à garantir l'efficacité du Secrétariat. Responsabilités : remplir les tâches administratives du bureau, rassembler de la documentation, taper de la correspondance, des tableaux et des documents sur machines de traitement de textes, traiter avec le public et des représentants officiels, s'occuper du système de classement, prendre les rendez-vous et organiser les déplacements, préparer la correspondance, examiner divers documents afin de vérifier leur conformité à la politique des Services en langue française, préparer ou rédiger des documents dans les deux langues officielles.

Veuillez soumettre votre demande et votre curriculum vitae dans les deux langues officielles.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de recrutement.

Faites parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Santé Manitoba, Service des ressources humaines, 234, rue Donald, bureau 602, Winnipeg (MB) R3C 1M8, Télécopieur : (204) 945-1999.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidates et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



La Caisse populaire La Vérendrye Ltée

DIRECTEUR ou DIRECTRICE DE CRÉDIT

La Caisse populaire:
- La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 57 millions de dollars et offre des services financiers à 7 000 membres.

Fonctions
Sous l'autorité du directeur général de la caisse populaire, le directeur ou la directrice de crédit sera responsable:
- d'administrer les opérations quotidiennes dans le secteur de crédit;
- de veiller à ce que les activités du secteur, telles que reliées à la documentation et des suivis, ainsi que les diverses fonctions administratives soient complétées selon les politiques en vigueur à la caisse populaire;
- de promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Connaissance approfondie des prêts commerciaux et agricoles, ainsi que des prêts aux particuliers;
- Un minimum de 3 à 4 ans d'expérience dans les activités du crédit commercial et agricole au sein d'une institution financière;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle.

Conditions
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 24 octobre** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:

M. François Tétrault, directeur général
La Caisse populaire La Vérendrye Ltée
1 - 130, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

La Division scolaire d'Assiniboine sud n° 3

est à la recherche de

professeurs bilingues

pour faire de la suppléance à tous les niveaux de la maternelle au secondaire 4 dans le programme d'immersion française.

En plus d'être qualifiés pour enseigner au Manitoba, les professeurs doivent adhérer à la philosophie du programme d'immersion.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, et trois références à:

Immersion française
La Division scolaire d'Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
Télécopieur: 896–0409

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que jusqu'à 14 heures, le 29 octobre 1997 aux bureaux suivants:
Monsieur André Chaput – DSFM n° 49
485, chemin Dawson Lorette (MB)
ou
Madame Michelle Koncz-Jenner – Comité régional urbain
209, rue Kenny (MB),

agents officiels recevront les candidatures pour le poste de représentant(e) régional(e) du:

QUARTIER TACHÉ – un poste

pour un terme de onze mois dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du Quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.

Les «déclarations de candidatures» qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant aux bureaux suivants:

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204, Lorette (MB) R0A 0Y0
Téléphone: (204) 878– 9399 • Télécopieur: (204) 878–9407

ou

Comité régional urbain
209, rue Kenny, bureau 214
Téléphone: (204) 231–5704 • Télécopieur: (204) 237–1067

Fait à LA BROQUERIE dans la Province du Manitoba ce 7e jour d'octobre 1997, L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Raymond Bédard
Directeur du scrutin par intérim
Téléphone: (204) 422–8896 • Télécopieur: (204) 422–9994

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTES

1 position temporaire. Éducation et Formation professionnelle. Winnipeg. Numéro du concours : 16170. Échelles de salaire : 26 970 $ à 30 847 $. Date de clôture : le 27 octobre 1997.

Qualifications : En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit avoir au moins un an d'expérience comme opérateur/opératrice de traitement de textes; doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes et du WordPerfect 6.1 pour Windows (IBM-compatible) et QuarkXPress (MAC). Une connaissance et une expérience avec les logiciels pour IBM CorelDraw, PageMaker et pour le MAC QuarkXPress, Math Type, Canvas sont des atouts; doit posséder de l'expérience dans le classement de documents en mémoire. Il/elle doit démontrer de l'initiative, doit être organisé et efficace dans son travail; doit faire preuve de créativité et posséder de l'expérience en ce qui concerne le format et la présentation de documents. Il/elle doit posséder de solides habiletés de communication.

Description de tâches : Sous la direction de la coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire aux services de conseillers/conseillères pédagogiques. À l'aide de WordPerfect 6.1 pour Windows pour IBM et QuarkXPress pour le Mac, le/la responsable produit une variété de documents éducationnels complexes nécessitant parfois maintes révisions; organise et maintient à jour le système de classement pour les documents en mémoire. L'opérateur/opératrice de traitement de textes travaille de façon indépendante et souvent sous pression. Il/elle est responsable de rencontrer les échéances requises, de faire la lecture des épreuves dactylographiées et de remettre le travail sans erreurs aux conseillers/conseillères.

Soumettre sa demande par écrit à :

Éducation et Formation professionnelle
Gestion des ressources humaines
1181, avenue Portage, bureau 404
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Télécopieur : (204) 948–2193

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 24 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, ces Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives tenues en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs rémunérés parmi ses membres. On s'attend à ce que quelque 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux.

Coordonnateur(trice) de la planification des projets

Le/la titulaire de ce poste relève de l'administrateur en chef des opérations. Il/elle travaille en étroite collaboration avec toutes les divisions et il/elle est responsable de tenir pour la Société un échéancier général de tous les projets en cours. Il lui revient de recueillir l'information des unités fonctionnelles pour les consigner au système de gestion des projets de la Société, de produire en temps opportun des rapports pertinents et de les distribuer aux parties intéressées. Il lui incombe aussi d'assister aux réunions d'information mensuelles, d'organiser des présentations générales, d'aider les divisions et les unités fonctionnelles à organiser leurs propres échéanciers et d'analyser l'information, au besoin.

Les candidat(e)s doivent compter de 3 à 5 années d'expérience en ordonnancement de projets et avoir une bonne connaissance pratique de Microsoft Project et des techniques générales de gestion de projets.

Le poste exige d'excellentes compétences dans le domaine des communications écrites et orales et l'aptitude à établir de bonnes relations de travail avec le personnel et les bénévoles. Il est essentiel de pouvoir travailler suivant un horaire flexible, y compris les soirs et les fins de semaine, et de pouvoir utiliser du matériel de bureau. La capacité de communiquer en français et/ou en espagnol constitue un atout.

Le traitement et les avantages sociaux seront définis en fonction des antécédents et de l'expérience du candidat(e) choisi(e).

Il s'agit d'un poste dont la durée s'étendra du 15 novembre 1997 au 31 août 1999. On demande aux candidat(e)s intéressé(e)s d'envoyer un curriculum vitae détaillé, faisant mention du poste convoité et du traitement attendu, à l'adresse suivante au plus tard le 23 octobre 1997 :

Comité des ressources humaines
Société des Jeux panaméricains
500, boul. Shaftesbury
Winnipeg (Manitoba) R3P 0M1

La Société souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Nous remercions d'avance tou(te)s les candidat(e)s. Nous ne communiquerons cependant qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s à la présélection. Prière de ne pas nous téléphoner.



Festival du Voyageur

DIRECTEUR DE FINANCE ET D'ADMINISTRATION

Se rapportant au directeur général, le directeur de finance et d'administration est responsable de :

- gérer les finances, les inventaires et les contrôles internes;
- préparer les rapports financiers mensuels, les analyses financières et les projections;
- développer, mettre sur pied et superviser les systèmes de contrôle financiers, travailler avec une équipe de gérants et agir comme conseiller des diverses tâches administratives reliées à leurs fonctions;
- administrer les comptes recevables et payables;
- participer à la préparation des rapports qui doivent être soumis au conseil d'administration, aux divers gouvernements et aux commanditaires;
- voir au développement des logiciels et des besoins d'informatique du bureau.

Compétences requises :

- désignation professionnelle C.A., C.M.A. ou C.G.A.;
- excellente connaissance des logiciels associés à la comptabilité;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience dans les systèmes d'information serait un atout;
- capacité de travailler à l'intérieur des échéances;
- bonne connaissance des procédures administratives;
- expérience dans la gérance de bureau;
- bon sens de leadership;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Salaire : à négocier

Entrée en fonction : le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 24 octobre 1997** au :

Directeur général
Festival du Voyageur Inc.
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.

AVIS

DATE D'ÉCHÉANCE POUR LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE AUX SINISTRÉS

Les sinistrés présentant
une nouvelle demande d'aide financière pour

LES INONDATIONS DU PRINTEMPS 1997

doivent soumettre leur formulaire au plus tard

le 31 octobre 1997

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande dans tout bureau municipal ou à un des bureaux de renseignements sur l'indemnisation des victimes des inondations situés dans les municipalités suivantes :

SAINT ADOLPHE
1 (204) 883-2678

ROSENORT
1 (204) 746-2761

LETELLIER
1 (204) 737-2113

ou en appelant
l'Organisation de gestion des urgences du Manitoba
1 (204) 945-3050

Si vous ne pouvez respecter cette date d'échéance, veuillez communiquer avec l'Organisation de gestion des urgences du Manitoba.
Cette date d'échéance ne concerne pas les demandes en cours d'analyse.

Organisation de gestion des urgences Manitoba



RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES BUREAU DE WINNIPEG

(Homme ou femme)

La SEE est une institution financière unique en son genre qui aide les exportateurs et les investisseurs canadiens à réussir à l'étranger depuis 1944. Elle offre des solutions complexes de financement du commerce extérieur destinées à soutenir la compétitivité des entreprises canadiennes dans plus de 200 pays, notamment sur les marchés émergeants et les marchés à risque élevé. La SEE est une société d'État qui fonctionne comme une institution financière commerciale.

Nous sommes à la recherche d'un professionnel hautement motivé qui souhaiterait gérer notre bureau de Winnipeg et élargir les activités de la SEE au Manitoba et en Saskatchewan.

Le titulaire du poste sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à promouvoir les caractéristiques et avantages des produits et services de la SEE auprès des clients potentiels du Manitoba et de la Saskatchewan. Travaillant en étroite collaboration avec les équipes sectorielles et l'équipe du Marketing au siège social, il repérera des clients éventuels, en établira l'admissibilité à un appui de la SEE et les classera par ordre de priorité, puis élaborera et mettra en place une stratégie de vente propre à chaque prospect. En plus d'établir et d'entretenir des contacts avec les clients, il collaborera de près à la résolution de problèmes en faisant équipe avec les responsables du dossier. Seul employé du bureau de Winnipeg à occuper un poste de ce type, il représentera la SEE auprès des associations professionnelles du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que dans les missions, les conférences, les foires commerciales et les séminaires qui se tiennent dans la région, et sera appelé à prononcer des allocutions et à faire des présentations.

Candidat idéal

Professionnel chevronné ayant au moins cinq années d'expérience connexe au poste, vous êtes à l'aise dans la promotion de produits et services et la recherche de nouveaux clients. Vous connaissez idéalement la plupart des produits de la SEE et êtes capable d'aller au-devant des clients pour leur en exposer les avantages par rapport aux produits de nos concurrents. Vous faites preuve d'un bon esprit d'équipe et maîtrisez l'art de l'influence et de la communication. Vous savez traiter avec des interlocuteurs variés et êtes généralement à l'aise dans le milieu des affaires et devant un auditoire, car vous serez appelé à faire des présentations sur les produits de la SEE. Nous recherchons un professionnel ayant un diplôme universitaire en commerce ou en administration des affaires, avec concentration en finance ou en vente/marketing.

La SEE offre un milieu de travail stimulant et des avantages sociaux très attrayants, et elle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi. Les candidats doivent pouvoir légalement travailler au Canada.

Les personnes qui aimeraient se joindre à notre équipe sont invitées à faire parvenir, en toute confidentialité, leur curriculum vitae au plus tard le 24 octobre à l'adresse suivante :

Société pour l'expansion des exportations
360, rue main, bureau 205 – Commodity Exchange Tower
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3
C. élec. : birtro@wpg.edc.ca
Page d'accueil Internet : http://www.edc.ca
Téléc. : (204) 984-0163

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt, mais ne contacterons que les personnes convoquées à une entrevue.



Minimisez les risques. Exportez en toute assurance.

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

Le 29 décembre 1996, les électeurs malgaches étaient appelés aux urnes pour élire leur président. La campagne électorale a été dominée par le thème de la santé, un sujet qui préoccupe l'ensemble de la popuation sur l'île de **Madagascar**. Rien d'étonnant puisque seulement 65 % des Malgaches ont accès à des soins médicaux et ceux qui bénéficient de cette chance vivent au moins à cinq kilomètres, voire à une heure de marche d'un service de santé! les statistiques sontsouvent alarmantes: Il y a à Madagascar un médecin pour 17 000 personnes, et un médecin pour 35 000 personnes dans certaines régions! Un groupe d'élèves de septième année de l'école Saint-Louis de Hearst s'est intéressé de près aux difficultés quotidiennes des Malgaches et aux actions de coopération canadienne dans ce pays.



Pour une troisième année consécutive, le rapport 1994 du Programme des nations unies sur le développeemnt humain classait la Guinée au dernier rang parmi 160 pays au monde. Le Canada, lui, s'illustrait en première position! Certains indicateurs sociaux ne laissent planer aucun doute sur les besoins criants de la Guinée dans des domaines élémentaires tels que la santé et la nutrition. Le Canada coopère avec la Guinée depuis 15 ans. Des élèves de l'école secondaire de Hearst se sont intéressés aux efforts de la Guinée et aux actions de coopération caandienne pour s'attaquer à la pauvreté endémique du pays.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale *diffusée sur les ondes d'Envol 91 les lundis et mercredis à 17 h 30. Les émissions sur Madagascar (20 octobre) et la Guinée (22 octobre) ont été réalisées par des jeunes de Hearst, en Ontario.*

Maison d'hébergement et service de conseiller

Un toit pour lui

«En tant qu'homme, la société nous donne le rôle de protecteur et de pourvoyeur, indique le directeur du Service de conseillers, Gilles Beaudry. Elle nous demande de régler tous les problèmes, les nôtres, comme ceux des autres. Ça fait des années que je me bat pour qu'on reconnaisse que les hommes aussi ont besoin d'aide. La Maison pour hommes, c'est comme un rêve qui devient réalité.»

Le Service de conseiller a en effet hérité de la propriété il y a un an et l'ouverture officielle de la maison d'accueil et d'hébergement pour hommes a été célébrée le 9 octobre. Les promoteurs ont reçu une aide financière de Centraide qui couvrira les coûts du service de councelling pendant deux ans.

Située rue Mountain à Winnipeg, la maison d'accueil et d'hébergement peut accueillir jusqu'à six personnes pour un séjour allant de quelques jours à quelques mois. Les pensionnaires y sont hébergés à prix modique et bénéficient d'un service de conselling individuel et de groupe. Les hommes de plus de 18 ans, de toutes les régions de la province et éprouvant des difficulté financières, psychologiques, affectives ou de comportement sont les bienvenus, souligne Gilles Beaudry.

«Pour un homme, c'est presqu'un déshonneur que de demander de l'aide, continue-t-il. Ce n'est pas viril, pas masculin. On ne pense pas que les hommes aussi vivent des problèmes d'insécurité profonde qui mènent trop souvent à l'alcool, la drogue, ou la violence envers les femmes. Le gouvernement finance toutes sortes de programmes et de services pour les femmes en difficulté, mais pour les hommes, le seul service, c'est la prison. Moi je dis que la seule façon d'enrayer la violence faite aux femmes, c'est de faire de la prévention auprès des hommes.»


Archives La Liberté

Gilles Beaudry, directeur du Service de conseillers.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la Maison d'hébergement pour hommes, communiquez avec le Service de conseiller au 256-6750.

Anie CLOUTIER

Les inscriptions au CUSB

Moins aujourd'hui, mais plus demain

Ils sont un peu moins de 100 cette année à fréquenter les cours de premier cycle de la faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Et ils seront une vingtaine à recevoir leur diplôme en juin prochain, lors de la collation des grades.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps encore, quelque 80 finissants obtenaient leur diplôme chaque année, et étaient aussitôt employés par une des divisions scolaires de la province. Paul Ruest se souvient même qu'il fallait demander aux employeurs de ne pas embaucher les étudiants avant qu'ils aient obtenu leur diplôme, au cas où certains n'arrivent pas à passer tous leurs cours.

Cette année, qui marque le 75e anniversaire de la faculté d'Éducation, le personnel du CUSB a eu un choc en constatant que la baisse des inscriptions en éducation atteignait 30 %, en raison du manque de débouchés et de l'augmentation continue des droits de scolarité. «Au cours des dernières années, on s'est rendu compte que les finissants ne trouvaient pas un emploi aussi facilement que par le passé, explique le recteur Paul Ruest. Avant, ils arrivaient tous à trouver un emploi dans l'enseignement; maintenant, ils sont 50 % à le faire, et beaucoup font de la suppléance.»

Les étudiants se tournent davantage vers des programmes susceptibles de leur fournir un emploi, un constat qui met en lumière la nécessité pour le CUSB d'offrir des programmes plus variés. Tandis que les inscriptions diminuent aussi en arts (- 6 %) et en sciences (- 11 %), le programme d'administration des affaires de l'École de formation professionnelle accueille plus d'étudiants (5,8 %), et le tout nouveau programme d'informatique de gestion compte déjà 17 inscriptions.

Depuis quelques années, le CUSB tente sans succès d'obtenir l'aval de la province pour implanter d'autres programmes de premier cycle susceptibles de répondre aux besoins des étudiants francophones d'aujourd'hui. Ses tentatives répétées pour obtenir un baccalauréat en administration des affaires, par exemple, ont jusqu'ici échoué. Mais les choses pourraient bien changer, espère le recteur.

L'an dernier, le CUSB soumettait aux gouvernement fédéral et provincial un «plan d'affaires» destiné à assurer son avenir. Ce plan comprenait un scénario de financement qui assurerait un minimum vital au Collège, en même temps qu'un plan de développement des programmes, qui lui permettrait d'offrir une plus grande variété à sa clientèle francophone.



Archives La Liberté

L'objectif du recteur: que le CUSB accueille deux fois plus d'étudiants dans cinq ans.

Depuis le dépôt de ce plan, explique Paul Ruest, «les deux niveaux de gouvernement s'entendent pour constater le sous-financement du Collège», qui a vu ses subventions diminuer de 12 % en cinq ans. Une rencontre entre des représentants du fédéral et de la province, ce printemps, a été suivie de plusieurs sessions de travail entre le CUSB et la Province. «Nous avons revu le plan d'affaires pour en faire une proposition plus formelle qui sera soumise au Conseil du Trésor. On nous dit qu'il devrait y avoir une solution au problème de financement du CUSB d'ici la fin de 1997», explique le recteur. Le plan soumis comprend la création d'un baccalauréat en administration des affaires, un baccalauréat en sciences environnementales et une maîtrise en études canadiennes.

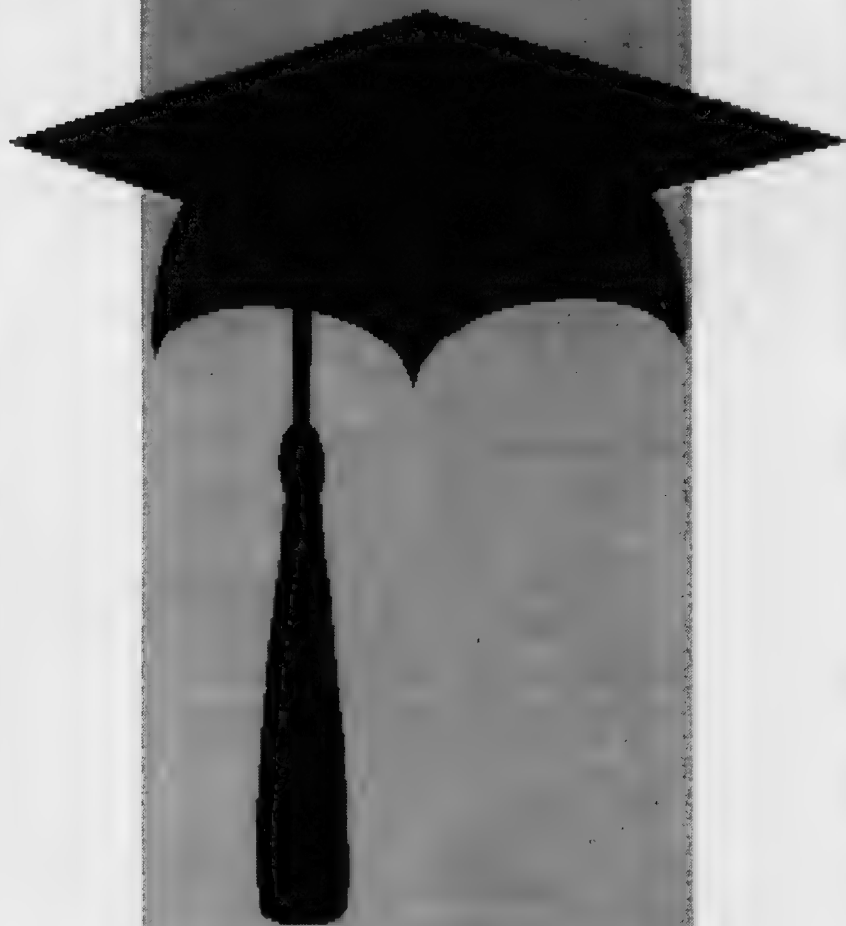
Ce que Paul Ruest espère, c'est qu'une décision soit prise au plus tard en mars, pour que le CUSB ait le temps d'organiser les programmes, de recruter des étudiants et d'embaucher le personnel en vue de la rentrée de septembre 1998.

D'autre part, le CUSB s'est doté d'une stratégie de recrutement plus agressive. Le programme des Boursiers 2 000, mis sur pied l'an dernier, permet d'octroyer des bourses totalisant 2 000 $ sur quatre ans à des étudiants obtenant d'excellents résultats dans certains domaines. «92 bourses ont été offertes à des finissants du secondaire l'an dernier, et 87 de ces boursiers ont choisi d'étudier au CUSB», explique Paul Ruest.

Le Collège veut aussi attirer davantage les finissants des écoles d'immersion, ainis que les étudiants étrangers en provenance du Chili, du Mexique et d'autres pays d'Amérique centrale et du Sud.

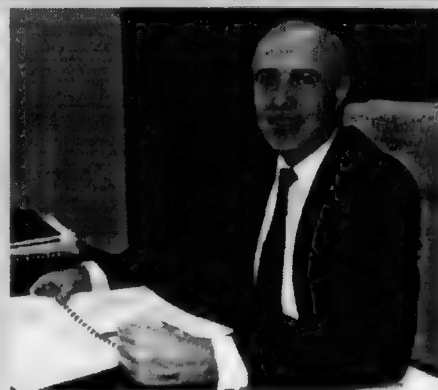
Les cinq dernières années ont été difficiles pour le Collège, rappelle Paul Ruest. Mais le recteur croit que si les gouvernements s'engagent comme promis à assurer une stabilité financière au CUSB, les prochaines années seront marquées par une ère de croissance. «Dans cinq ans, nous pourrions compter deux fois plus d'étudiants, deux fois plus de budgets, et de nouveaux programmes en tourisme et en communication, par exemple.»

Sylviane LANTHIER



Mot du Recteur

de la faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface



Le Collège universitaire de Saint-Boniface est fier de fêter cette année le 25e anniversaire de sa faculté d'Éducation. C'est une occasion bien concrète pour nous de constater les progrès réalisés au cours des 25 dernières années dans le domaine de l'éducation en français au Manitoba. Lorsque le Collège universitaire de Saint-Boniface a créé l'Institut pédagogique en 1972, il l'a fait en réponse à un important besoin de sa communauté. Il lui donnait les moyens de former ses propres enseignants et enseignantes, des professionnels en éducation qui seraient sensibles aux besoins de l'enseignement en français en milieu linguistique et culturel minoritaire. C'était pour le Collège une toute première dans le domaine de la formation professionnelle au niveau universitaire.

L'Institut pédagogique s'est développé rapidement au cours des années. En plus de former les professionnels destinés à l'enseignement aux francophones, il a relevé le défi de la formation des enseignants et enseignantes pour les programmes d'immersion destinés aux élèves anglophones désireux de devenir bilingues. L'intérêt accru pour l'enseignement en français a exigé des efforts extraordinaires pour répondre à la demande des commissions scolaires à la recherche de professionnels compétents dans ce domaine d'enseignement. Notre faculté d'Éducation s'est montrée à la hauteur du défi. En 1987, le Collège lui attribuait le statut de faculté, un statut semblable à celui des autres facultés d'Éducation de la province qui d'ailleurs, lui reconnaissaient déjà une excellente réputation dans le domaine de la formation professionnelle. Ce statut était particulièrement approprié puisque la faculté parrainait dès 1982 un programme de deuxième cycle, soit celui de la maîtrise en Éducation. En dix ans, le Collège avait réussi à se donner une toute nouvelle faculté professionnelle et son premier programme de deuxième cycle.

Si nous sommes aujourd'hui en mesure de célébrer les nombreux succès de notre faculté d'Éducation, c'est en grande mesure à cause du travail acharné d'un grand nombre de personnes. Nous nous devons de reconnaître le travail de pionnier de son premier directeur, monsieur Origène Fillion, et de façon toute particulière la contribution du doyen-sortant, monsieur Roger Legal, qui a consacré les 15 dernières années de sa vie professionnelle à la direction de la faculté. La contribution d'un corps professoral exemplaire ne pourrait être passée sous silence ni celle de nos nombreux partenaires dans les écoles franco-manitobaines et d'immersion qui ont accueilli nos étudiants et étudiantes dans les stages de formation pratique. Le Collège universitaire de Saint-Boniface tient à exprimer à toutes ces personnes ses sentiments de reconnaissance et à leur offrir ses plus sincères félicitations pour un travail fort bien réussi.

Le Recteur
Paul Ruest, Ph.D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du CCFM: ***Micheline Girardin*** le 17 octobre et le ***Duo Lafrenière et Hickerson*** les 23 et 24 à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***Ken Gold*** le 21 octobre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ Dans le cadre de sa série ***Skywalk Concert & Lecture Series***, l'Université de Winnipeg présente: ***Richard Tyborowski*** le 23 octobre entre 12 h 15 et 12 h 45 dans l'auditorium de la bibliothèque Centennial de Winnipeg (786-9327). C'est gratuit! ❖ Au West End Cultural Centre (586, avenue Ellice): ***Bob Snider*** le 9 novembre et ***Keystone Bluegrass Quartet*** le 15 (783-6918). ❖ Au programme des ***Westminster Concert Organ Series***: ***Frederick Swann*** le 26 octobre à 20 h à l'église Westminster United (745, avenue Westminster). Billets: 12 $ (786-4882). ❖ Le 28 octobre, l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** accueille Jie Bing Chen à 20 h à l'église Westminster (745, avenue Westminster) (783-3333).

ÇINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Hollow Reed*** du 20 au 22 octobre à 19 h 30 et 21 h 30 et le 23 à 21 h 30 ainsi que ***Floating Life*** du 24 au 29 octobre à 19 h 30 et 21 h 30 ainsi que le 30 à 21 h 30. Admission: 5 $ général, 4 $ étudiants et 3,50 $ membres (942-2776).

THÉÂTRE

❖ Dernière chance! Au Cercle Molière: ***Fugues pour un cheval et un piano*** d'Hervé Dupuis jusqu'au 18 octobre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ (233-8972). ❖ ***Green Eggs and Ham Improv Show*** le 18 octobre à 21 h au Venue VIII (335, rue Donald). Billets: 4 $. ❖ Jusqu'au 26 octobre, Prairie Theatre Exchange présente ***Mom's the Word***. Admission: 18 $ étudiants, 26 $ adultes. ❖ ***Huis Clos*** aux Chiens de Soleil les 23, 24, 25, 30, 31 octobre ainsi que le 1er novembre à la salle Martial-Caron à 20 h. Billets: 3 $ étudiants, 5 $ grand public. ❖ MTC Mainstage (174, avenue Market) vous offre ***A Perfect Ganesh*** de Terrence McNally jusqu'au 8 novembre tandis que MTC Warehouse présente ***Quills*** du 5 au 22 novembre (942-6537). ❖ Du 31 octobre au 1er novembre, le Manitoba Theatre for Young People présente ***Health Class***. Également à l'affiche du 7 au 16 novembre: ***The Potato People*** au Gas Station Theatre (angle River et Osborne) (947-0394). ❖ L'Alliance française présente la pièce ***SAND, prénommée George*** au CUSB le 10 novembre à 20 h. Admission: 12 $ (477-1515). ❖ Le Winnipeg Jewish Theatre présente ***Anne Frank & Me*** du 20 au 30 novembre au Asper Jewish Community Campus, 123, rue Doncaster (477-7178).

OPÉRA

❖ L'Opéra du Manitoba présente ***Don Pasquale*** de Gaetano Donizetti les 15, 18 et 21 novembre à la salle du centenaire (957-7842).

DANSE

❖ Le ***Ballet de Zurich*** présente Goldberg Variations à la salle du centenaire du 22 au 25 octobre à 20 h et le 26 octobre à 14 h (956-2792 ou 780-3333).

EXPOSITIONS

❖ À l'Alliance française (934, avenue Corydon): ***Paris dans les années 60*** jusqu'au 25 octobre. Vernissage le 27 de 14 h à 17 h (477-1515). ❖ Du 1er au 7 novembre, ***Émile Chartier*** expose au Major and Minor Musical Supplies, 354, rue Marion (233-7232).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

La diva des enfants

Les chansons de Carmen, j'en écouterai toujours...

A l'époque d'*Une voix pour les enfants*, de *Rêves multicolores* et d'*Une fête pour les enfants*, Carmen Campagne était encore un secret bien gardé. Les parents manitobains la connaissaient; les Québécois ne l'avaient pas tout à fait découverte. C'était la belle époque: celle où on envoyait les cassettes de Carmen en cadeau aux cousins et nièces du Québec, qui écoutaient, émerveillés, cette perle de l'Ouest.



Carmen Campagne: comment ne pas aimer les enfants?

Aujourd'hui, Carmen Campagne est une star au Québec. Fan Club, site Internet, produits dérivés, tournées, succès répétés et percée en France: Carmen Campagne franchit les étapes de la renommée avec simplicité et sérénité, sans perdre de vue le but premier de tous ces efforts: donner aux enfants des chansons marquées par le sceau de la qualité.

Au Québec, ils sont nombreux les foyers avec enfants où on trouve des verres, des assiettes et des napperons Carmen Campagne. Mis en vente par les épiciers Métro pour Pâques, les ensembles de vaisselles se sont envolés rapidement et sont devenus introuvables. Les produits dérivés Carmen Campagne: une mine d'or pour les fabricants d'objets de toutes sortes?

«La vaisselle, les chandails, on en fait parce que les parents en demandent, explique Carmen Campagne. On reçoit des dizaines de demandes par jour. On m'a même demandé de faire une poupée Carmen Campagne! Là, j'ai dit non.

«C'est quand même important que ces objets respectent une certaine image, que ce soit fait avec goût, que ça reflète les albums et les vidéocassettes. Donc on refuse beaucoup de propositions. Il y a des limites! Les ensembles de vaisselle, on avait trouvé ça intéressant parce que ce sont des choses utiles, que les familles vont avoir longtemps. En fait, je me demande toujours: moi comme parent, est-ce que je trouve ça raisonnable? Est-ce que ça m'intéresse?»

Le souci de la qualité, le souci des enfants: voilà une des marques de commerce de Carmen Campagne. Par exemple, la chanson de la Vache est la préférée des enfants, alors la chanteuse la reprend en essayant de la réinventer chaque fois. En studio, dit-elle, les interprètes ont un plaisir évident à lâcher leur fou... Parce que quand on chante pour les enfants, on peut être plus imaginatif, faire plus d'effets spéciaux. «Hart Rouge aiment faire le chœurs parce que c'est pas stressant. On s'amuse en faisant des effets. Des fois on trouve qu'on va loin, mais en écoutant ce que ça donne, on garde toujours des choses.» Mais, explique-t-elle, le défi est toujours de trouver le bon équilibre entre les effets, les instruments et l'interprétation.

«On essaie d'avoir de vrais musiciens. Avec la technologie d'aujourd'hui, on pourrait faire un album complet sans véritables instruments. Mais quand on fait des albums pour les tout-petits, c'est important qu'ils entendent une vraie guitare, un vrai harmonica, une vraie contrebasse.»

Enjoués, spontanés, enchantés par ses spectacles, les enfants aiment Carmen Campagne, qui le leur rend bien. «Ils sont si charmants! Comment ne pas aimer ça?», dit-elle.

Reste cependant à composer avec le succès, ses avantages comme ses inconvénients. «Tout le monde me traite de star, mais je ne suis pas une star, se défend-elle. Depuis la sortie de la première vidéocassette, les gens me reconnaissent dans la rue, ou quand je fais mes courses. C'est un côté plus difficile, ça empiète sur ma vie privée. Souvent, ce sont les parents qui sont les plus agressifs, pas ls enfants. Au restaurant, par exemple, ce sont les parents qui vont vouloir que leurs enfants me voient.»

Mais il y a les bons côtés, comme de s'offrir le plaisir de faire chanter ses enfants Stéphanne (11 ans), Jean-Yves (huit ans) et Marie-Ève (deux ans et demis), avec ceux de son frère Paul, de sa soeur Aline et ceux d'amis, qui forment les choeurs sur quatre chansons du nouveau disque compact. «Il y a eu des moments de grande émotion, quand on a vu nos enfants chanter seuls et juste. C'est spécial pour nous, et pour les grands-parents aussi,» remarque Carmen Campagne.

Le prochain défi de Carmen Campagne, c'est cette tournée de spectacles en France, qui aura lieu du 26 décembre à la mi-février, précédée d'une tournée de promotion en novembre. Déjà huit spectacles sont prévus à Paris, sans compter ceux qui suivront en province. «Les gens commencent à me connaître là-bas, dit-elle. Ce qui est bien, c'est qu'on y arrive sans être obligés de recommencer à zéro. On jouera dans de grandes salles.»

La chaîne TF1 lui a demandé de tourner dix clips pour la télé française et la maison Gallimard s'est associée à sa tournée... Il est décidément bien loin le temps où on envoyait des cassettes d'une chanteuse à peu près inconnue aux cousins québécois... «Mais j'aimerais ça revenir faire un spectacle à Winnipeg, lance-t-elle. J'attends que quelqu'un m'invite, je suis prête à venir n'importe quand!»

Sylviane LANTHIER

Carmen l'enchanteresse

Le monde de Carmen Campagne est peuplé de personnages attachants: Thelma la vache, Colette la belette, Jean-Guy l'escargot, Camille la chenille... Luce la puce et Shirley la souris viennent s'ajouter à cette ménagerie sympathique, dans le dernier album de la diva des enfants: *Enchantée*.

Lancé le 7 octobre au Spectrum de Montréal en compagnie de plus de 600 personnes, dont bon nombre d'enfants (qui ont mangé de la soupe et dégusté de la crème glacée!), *Enchantée* est du plus pur Carmen Campagne: il comprend huit compositions originales concoctées par Paul, Suzanne, Annette et Carmen, reprend des succès qui rappelleront des souvenirs aux parents *(Le Moustique* et *Je bois de l'eau au lit)*, ainsi que des airs traditionnels: *En passant par la Lorraine* et *À Saint-Malo beau port de mer*.

Non contente de lancer un album, Carmen Campagne mettait aussi en vente la dernière-née de ses vidéocassettes: *La soupe à mon ami*. Véritable petit bijou de fantaisie et d'imagination, cette cassette, où chaque chanson fait l'objet d'un scénario propre, se révèle pleine de trouvailles qui feront le bonheur autant des enfants que des parents.

Comment résister à l'air enlevant de *La Soupe à mon ami*? Comment ne pas sourire quand Yves Lambert (le chanteur de La Bottine souriante) se transforme en homme-orchestre dépassé par les événements dans *Bonhomme, Bonhomme*? Les crococo, les crococo, *les crocodiles* sont à croquer, et les enfants ne reconnaissent pas leur Carmen favorite sous les traits du papa distrait de *Hé! que c'est zaza*. Et pendant que les petits se trémoussent en entendant la Vache façon Beatles de 1964, les plus vieux sourient discrètement en voyant Carmen se métamorphoser en Paul McCartney...

Certifiée platine avant même sa sortie, cette nouvelle vidéocassette risque de s'envoler comme... une bonne soupe chaude!

S. L.

LISTE et LIM

Improvisation sur un même thème

Les amateurs d'improvisation, joueurs ou public, écoliers ou adultes, pourront encore s'en donner à cœur joie cette année avec la nouvelle saison 1997-1998 qui s'annonce.

LISTE

D'abord, la Ligue d'improvisation du secondaire très époustouflante (LISTE), qui regroupe des équipes provenant des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, en est à sa troisième année d'activité. Selon la coordonnatrice, Diane Bruyère, une cinquantaine de jeunes des secondaires 1 à 4 ont participé au camp d'entraînement qui s'est déroulé les 3 et 4 octobre à Lorette, et d'autres inscriptions sont attendues dans les prochains jours.

«C'est "le fun" parce qu'on peut s'exprimer, fait observer un vétéran de la LISTE, Éric Gosselin du Collège Gabrielle-Roy. On peut créer un monde imaginaire; on peut être riche; on peut être un "tough guy". En plus, le niveau est beaucoup plus fort qu'avant.»

Pour sa part, la jeune recrue du Collège Louis-Riel, Mathieu Rémillard, dit avoir très hâte de commencer les parties. «J'ai toujours voulu faire de l'improvisation, raconte-t-il. J'aime le théâtre et je suis bon acteur. L'impro va m'aider à trouver mon style de jeu.»

Diane Bruyère explique par ailleurs que les règlements de la LISTE ont été modifiés cette année pour améliorer l'ensemble du jeu. «On a changé la structure parce que le vieux système misait trop sur la compétition. Mais l'idée, c'est de présenter un spectacle. Les juges donnent des points sur les personnages, la construction de l'histoire, l'originalité. C'est plus pédagogique.»

Le premier tournoi de la LISTE aura lieu à l'école Pointe-des-Chênes de 13 h à 15 h 30, le 4 novembre. Le tournoi divisionnaire se déroulera le 31 janvier 1998; les quart et demi finales, le 9 février 1998; et la finale, le 13 février dans le cadre du Festival du Voyageur.

LIM

Pour sa part, la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) connaît un départ plutôt lent dû à quelques difficultés techniques. Mais d'après la responsable du Canot au Festival du Voyageur, Ginette Lavack, la saison devrait pouvoir commencer le 29 octobre comme prévu.

Une nouvelle personne devrait prendre en main la coordination de la LIM très bientôt et le recrutement des joueurs devrait s'effectuer au cours des deux prochaines semaines. (1)

Les matchs de la LIM se déroulent tous les mercredis au Canot à compter de 19 h 30. Les finales ont également lieu dans le cadre du Festival du Voyageur.

Carole THIBEAULT

(1) Pour s'incrire comme joueur ou comme bénévole pour la LIM, communiquer avec Ginette Lavack au 237-7692.

Théâtre des aînés

Dix ans de rires

Beaucoup de gens sont montés sur les planches du Théâtre des aînés depuis la présentation de la première pièce, *La Grève des ménagères* de Gracien Gelinas en 1987.

Les 6, 7 et 8 novembre, les maquilleurs, preneurs de son, comédiens et costumiers reprendront d'assaut la scène de la salle Pauline-Boutal et célébreront en grand la dixième édition du festival théâtral des 55 ans et plus. (1)

«Dans les premières années, les gens se sentaient gênés, indique le codirecteur Léo Rémillard. La plupart des gens n'étaient jamais montés sur scène. Mais tranquillement, les portes se sont ouvertes. Il faut dire que Cécile Rémillard Beaudry, qu'on crédite comme la fondatrice du Théâtre des aînés, avait le don de persuasion. C'est même elle qui m'a recruté. Je lui ai refusé au moins une bonne douzaine de fois et prétextant que je partais pour la Floride en octobre. Elle a dit d'accord, alors on va organiser le festival plus tard. J'avais perdu mon excuse et je ne pouvais plus refuser! »

En reconnaissance à sa grande contribution dans le développement du Théâtre des aînés, les organisateurs prévoient offrir un hommage particulier à Cécile Rémillard Beaudry.

Cinq pièces au programme

Parrainé par le Cercle Molière, le Théâtre des aînés présente cette année cinq pièces. Les régions représentées sont Lorette, Saint-Malo, La Broquerie, Saint-Adolphe et Saint-Boniface. La chorale Les Chœurs d'or, sous la direction de Jacqueline Roy, sera également de la partie.

Au programme, on retrouve le sketch *Les Litanies* monté par le groupe de La Broquerie. La pièce, présentée dans le cadre du premier Théâtre des aînés, avait remporté un large succès, indique la codirectrice du festival, Léonie Granger. «Nous l'avons remontée cette année à la demande général», ajoute Léo Rémillard. *Les Litanies*, sous la direction de Léonie Granger, met en vedette Éliane Nadeau et Jeanne Balcaen.

Également à l'affiche:

La délégation de Saint-Adolphe monte *Mari toé, mari toé pas* de Gabrielle Courchaine. Les comédiens sont: Adrien Leclerc, André Chaput, Jean B. Gagnon, Yolande Lagassé et Claire Brodeur.

La troupe de Lorette présente *La Piqûre* de Priscilla Chaudouet. La pièce, dirigée par Blanche Bohémier, met en vedette Guy Manaigre et l'auteure, Priscilla Chaudouet.

Le groupe de Saint-Malo monte *Ici on fouille*, adapté et dirigé par Béatrice Laflèche-Kirouac. Sur scène, on retrouve Yvon Arpin, Jean Bothorel, Anita Préteau, Carmelle Lafantaisie et Hubert Philippot.

Enfin, la délégation de Saint-Boniface présente *Maison à louer*. Dirigée par Catherine Dupond, la pièce met en vedette Rose Boulé, Thérèse Courcelle, Léon Malo, Pierre LaRoche, Yvonne Jamault et Jeanne-Mance Lavoie.

Les accessoiristes sont Huguette Simard et Georges Grenier. Le maquillage est assuré par France Lemay et les décors sont réalisés par Antoine Magne et Ted Dupuis.

Anie CLOUTIER

(1) Le jeudi 6 novembre à 14 h, le vendredi 7 à 20 h et le samedi 8 à 20 h. Billets: 10 $, disponibles à la réception du Centre culturel franco-manitobain ou en composant le 233-8972.

Monique Proulx

Entre le touchant et le tordu

***Gaspar et Fils, Le Sexe des Étoiles, À la Vie à l'amour*, ça vous dit quelque chose? S'il vous arrive d'allumer la télé, de fouiner dans les librairies, d'aller au cinéma ou de suivre les feuilletons radiophoniques, vous êtes probablement déjà familier avec le style poignant et coquin de Monique Proulx.**

Son dernier né, un recueil de nouvelles intitulé *Les Aurores Montréales*, raconte les différentes facettes d'une métropole à travers ses gens , ses lieux et ses tensions sociales et linguistiques. «On découvre la ville comme on apprend à connaître une personne, indique-t-elle. Tout d'abord de l'extérieur à travers les yeux de ses immigrants, puis de ses amoureux et enfin de ceux qui se quittent.

«J'aime déstabiliser, indique l'auteure des *Aurores Montréales*. Ça tient le lecteur réveillé. Il y a tellement de choses dans notre société occidentale qui nous endorment, comme les journaux et la télévision. Je ne veux pas rajouter à la distraction universelle.»

Jamais noirs ou blancs, les personnages de Monique Proulx jouent plutôt les équilibristes entre le touchant et le tordu. «J'essaye de travailler avec les choses déplaisantes, de les modifier plutôt que de les fuir. Pour un auteur, l'écriture est le reflet du monde et la vie pour moi est une tragi-comédie. On s'en fait pour rien. On s'invente des histoires et on y croit et c'est pour ça qu'on est malheureux. Pour moi le bonheur est fait de la prise de conscience que la vie comporte une quantité d'événements trépidants qui sont parfois agréables et parfois désagréables. Dans le bonheur il y a des irritations. Le jour est clair et la nuit est noire. On ne sera jamais heureux si on commence à se révolter parce qu'il fait noir la nuit!»

Invitée au premier Festival des écrivains qui se poursuit à Winnipeg jusqu'au 19 octobre, Monique Proulx mène une double vie d'écrivaine et de scénariste. «Le cinéma, indique la dame de 45 ans, c'est l'art du raccourci et l'écriture est l'art de la digression, du rêve et de la liberté. La scénarisation m'a appris beaucoup. Elle refuse totalement la complaisance. On ne peut pas s'abandonner à la musique de nos propres mots, aux choses inutiles et frivoles. Mais c'est aussi un travail de collaboration et donc où on ne contrôle pas toujours le résultat final. On n'est pas toujours satisfait avec le produit fini.»

Le métier de scénariste, explique Monique Proulx, présente également l'avantage d'être infiniment plus rentable que celui d'écrivain. «On ne peut pas vivre uniquement de littérature au Québec. Mes romans se vendent à environ 15 000 exemplaires. C'est bon pour notre marché, mais ce n'est pas suffisant pour vivre. Il me faut un autre métier. Par chance, le mien me rapporte assez pour me laisser la totale liberté de faire ce que je veux en littérature. Je ne me sens aucune nécessité de plaire au public. J'aime qu'il y ait cet acte de communion entre l'auteur et le lecteur, mais je n'écris pas dans le but de plaire.»

Qu'elle le veuille ou non, Monique Proulx plaît. À preuve, son scénario pour *Le Sexe des Étoiles* (réalisé par Paule Baillargeon en 1993), a a été primé au Festival international de Vancouver ainsi qu'à Chicago et Winnipeg. Le film, qui raconte la relation difficile entre un transexuel et sa fille adolescente, a également décroché le Prix du meilleur film canadien au Festival international des films du monde de Montréal, le Grand prix et le Prix de la critique au festival du cinéma féminin de Marseille et la Salamandre d'or au Festival de Blois.

Monique Proulx, qui complète présentement une tournée de promotion dans l'Ouest pour souligner la traduction anglaise de *Les Aurores Montréales*, travaille également à l'adaptation pour le cinéma d'un autre de ses romans: *L'homme invisible à la fenêtre*, qui fera prochainement sa sortie sur grand écran.

«C'est pour moi un luxe d'avoir comme occupation principale la scénarisation. La littérature me permet de rêver, mais le cinéma me ramène à la réalité. C'est un milieu difficilement navigable, peuplé de requins. Le jeu du scénariste c'est de constamment chercher à garder sa dignité et son intégrité là-dedans.»

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Monique Proulx: «Le bonheur est fait de la prise de conscience que la vie comporte une quantité d'événements trépidants qui sont parfois agréables et parfois désagréables.»

Télé-horaire de la semaine du 20 au 27 octobre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en direct
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Seinfeld
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
La Série des aventures (M)
Chassé-Croissé (Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà-La Loi du silence
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
23h55 Découverte
0h55 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Au Nord du 60e
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Tom et Lola.** *Fr. 1989. Drame.*
1h55 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Vues d'ici
0h50 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Affaire non classée.** *É.-U. 1990. Drame. Une jeune avocate demande à ses patrons de lui confier la défense d'une entreprise accusée de négligence. Or, le père de la jeune femme est l'avocat des victimes.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Au-delà du miroir
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Premières Nations
➤ 19h00 Les Grands Films: **Mon ami Willy 2.** *É.-U. 1995. Comédie dramatique. Deux ans se sont écoulés. Jesse et Willy ont, chacun de leur côté, dû s'adapter à de nouvelles conditions de vie.*
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Témoin silencieux.** *É.-U. 1994. Drame psychologique. Un enfant autistique est le seul témoin du meurtre de ses parents. De concert avec la sœur adolescente de ce dernier, un psychologue s'efforce de lui venir en aide et de découvrir l'identité de l'assassin.*
1h55 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h15 Fensec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan Destin
➤ 12h00 Cinéma: **Clarence.** *Can. 1990.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Ma vie pour les animaux
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
17h30 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 LeTéléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-sélection: **Trompée.** *É.-U. 1991. Drame. Après la mort accidentelle de son mari, une femme apprend qu'il vivait sous une fausse identité. Plus elle fouille le passé de cet homme, plus elle fait des stupéfiantes découvertes.*
0h10 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h50 Hitoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Le Fantôme de Canterville
8h30 La Bande à Picsou
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Perfecto
15h30 Les Grands Prix de formule I 1997
17h00 Zap
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux Dimanches: *Gala de l'ADISQ*
22h30 Le Téléjournal
22h54 La Météo
22h57 Au-delà des apparences
23h57 Les Nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Métisse.** *Fr. 1993. Comédie. Une jeune métisse annonce à deux de ses amis, un jeune livreur juif et un étudiant en droit africain, qu'elle est enceinte de l'un deux. À la surprise succédera l'affrontement, la fuite, puis un ménage à trois fertile en rebondissements.*
1h55 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
5h30 Bugs Bunny (L)
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Chambres en ville III (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 La haute couture
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le Match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Info Karonana
23h15 Infopublicité
23h45 Info National média
1h45 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Politiquement Colette
18h30 La Vie est un sport dangereux
19h00 Diva
20h00 Paparazzi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Infopublicité
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **L'agent fait la farce 33 1/3: L'insulte finale.** *Am. 1994. Comédie policière. Un inspecteur de police gaffeur tente d'empêcher un criminel de commettre un attentat durant la cérémonie des Oscars.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Au Nom du père et du fils
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonana
23h20 Info National média
1h20 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le championnat des quilles
14h00 Vins et fromages
➤ 14h30 Ciné week-end. **Mon coin de paradis.** *Am. 1990. Comédie policière. Placé sous la protection d'un policier, un malioso qui doit témoigner contre un chef de la pègre s'engage en toute impunité dans divers délits.*
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Tel père, tel scout.** *Am. 1994. Comédie. Un père accepte à contrecœur d'accompagner son fils durant une semaine de camping de groupe sur une île de la côte californienne.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Le retour de Batman.** *Am. 1992. Drame fantastique. Un justicier masqué s'efforce de contrer les entreprises de deux dangereux criminels.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune: **Incidents de parcours.** *Am. 1987. Drame d'horreur. Une guenon qui a reçu des injections de cellules de cerveau humain s'en prend aux personnes contre lesquelles son maître a des griefs.*
1h24 Info Karonana
1h54 Info National média
3h54 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire
11h30 Fleurs et jardins
12h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné week-end. **La petite boutique des horreurs.** *Am. 1986. Comédie musicale. Un jeune fleuriste alimente une plante étrange qui se nourrit exclusivement de sang humain.*
➤ 15h00 Cinéma en famille. **S.O.S. Fantômes.** *Am. 1984. Comédie fantaisiste. Des experts en phénomènes paranormaux se lancent en affaires comme chasseurs de fantômes.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Légendes d'automne.** *Am. 1994. Chronique. Au début du siècle dans le Montana, trois frères vivent tour à tour une aventure sentimentale avec la même jeune femme.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Vins et fromages
23h20 Infopublicité
23h49 Infopublicité
0h14 Info National média
3h14 Fin des émissions


Le Jour du Seigneur:
le dimanche 26 octobre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la Maison Jésus ouvrier, à Québec.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Les Carnets du bourlingueur (L)
Les Pays du Québec (Ma)
La Vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
Défis (V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Les Pays du Québec (L)
L'Ombre blanche (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le Kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Madame presque tout le monde (Me)
Savoir plus santé (J)
Le Commando de l'infiniment petit (V)
13h30 La vie d'artiste (Me)
13h35 Jardins et loisirs (L)
14h00 Journal de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Les Misérables
20h00 Évasion
20h30 Défis
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle des arts
23h15 Le Soir 3
23h45 L'histoire de l'orgue
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Les pieds sur l'herbe
2h45 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 À bon entendeur
20h30 Madame toute le monde ou presque
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Les Grands Entretiens du Cercle
23h15 Le Soir 3
23h45 Les Misérables
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Montagne
20h30 Savoir plus santé
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle des métiers
23h15 Le Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 À bon entendeur
1h45 Défis
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Le commando de l'infiniment petit
20h00 V comme vengeances
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h30 Le Cercle du cinéma
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Panorama
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & Co
21h00 Stars & Co
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h55 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Le soir 3
23h45 V comme vengeances
1h15 D'un monde à l'autre
2h45 RFI

Samedi

5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 La Méthode Victor
7h00 Génies en herbe
7h30 Le Petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les Pieds sur l'herbe
11h00 Évasion
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire
12h30 Musique, musiques
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Faites la fête
20h30 Télécinéma
21h00 Concert intime
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h30 Faxculture
0h15 Fais-en ton affaire
0h45 Drucker & co
1h15 Stars & co
1h45 Madame tout le monde ou presque
2h45 RFI

Dimanche

5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Regards africains
7h00 Outremers
7h30 Le Petit Journal
8h00 L'École des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Une histoire de l'orgue
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Faut pas rêver
13h00 Courants d'art
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h30 *Émission à communiquer*
16h00 Journal suisse
16h30 Les Carnets du bourlingueur
17h00 L'École des fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Temps présent
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Viva
22h45 Courants d'art
23h15 Soir 3
23h30 Faites la fête
1h30 Outremers
2h30 7 jours en Afrique
2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 L'édition internationale
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Raison passion
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Scully RDI
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Le monde ce matin
5h30 Griffe
6h00 Le monde ce matin
6h30 Montréal en spectacle
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Au travail!
13h00 Enjeux
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à...
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Un Canadien à...
1h00 Info-nuit
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Bulletin de santé
5h00 Le monde ce matin
5h30 Temps d'affaires
6h00 La semaine verte
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Un Canadien à...
12h30 Impact
13h00 Courants du Pacifique
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Horizons francophones
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 La facture
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Le téléjournal
22h30 La facture
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Info-nuit
3h30 Horizons francophones
4h00 Bulletin de santé

Capitaine des Roys de l'école Gabrielle-Roy

Les joies de Roger Durand passent par le volley-ball

«Quand je suis en colère, je pratique un sport. Par la suite, je suis l'homme le plus heureux du monde», lance le capitaine des Roys de l'école Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, Roger Durand.

Les succès de l'équipe élite de volley-ball masculin reposent en partie sur les épaules de Roger Durand. D'un tempéramment très calme, le jeune passionné de volley-ball, croit que les Roys devraient connaître l'une de leurs meilleures années. «La saison est déjà débutée et nous formons un bon noyau de joueurs qui s'entendent bien et surtout, on veut battre les meilleures équipes de la province, mentionne-t-il. Notre entraîneur Michel Lavergne est un bon communicateur et il va chercher le meilleur de chacun. Il est exigeant, mais il est juste envers tous les joueurs.»

Comptant sur un excellent noyau de joueurs composé de Justin Baudry, Roger Phaneuf, Yves Gagnon, Danick Boisjoli, Éric Beaudette, Joël Lamoureux et Michel Labossière, les Roys forment une meilleure équipe que celle de l'année dernière. «Nous sommes nettement supérieurs, souligne Roger Durand. J'apprends beaucoup avec Michel Lavergne et j'espère que je pourrai jouer au volley-ball à l'université.» Roger Durand qui en est à sa dernière année de secondaire, avoue qu'il se rappellera longtemps ses 12 années passées à l'école Gabrielle-Roy. «Nous avons de bons professeurs et l'école a toujours favorisé les activités parascolaires, affirme-t-il. Cette belle ambiance m'incite à continuer mes études au Collège universitaire de Saint-Boniface tout en évoluant avec les Bisons de l'Université du Manitoba.»

Roger Durand veut suivre l'exemple de David Bonin, un ancien porte-couleurs du collège Louis-Riel qui évolue avec Westmen de l'Université de Winnipeg. «La persévérance de David Bonin m'encourage à travailler encore plus fort, dit-il. Le sport étudiant nous montre à bien gérer notre temps entre les études et nos activités sportives. Parfois je manque un peu de temps, mais d'ici quelques mois, j'aurai acquis plus d'expérience dans la gestion de mon horaire.»

Roger Durand aimerait étudier en sciences. «Je m'intéresse plus particulièrement à la physique, la chimie et les mathématiques, explique-t-il. Des études dans le domaine de la santé ou en génie pourraient éventuellement m'intéresser.»

Roger Durand: un leader

«Roger est un bon exemple pour les jeunes de son âge, indique l'entraîneur des Roys de l'école Gabrielle-Roy, Michel Lavergne. Il joue aussi bien à l'attaque qu'à la défensive. Il vaut constamment s'améliorer et par son exemple, il incite ses coéquipiers à offrir le meilleur d'eux-mêmes.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Roger Durand: «Quand je pratique un sport, je préfère gagner.»

Depuis que Michel Lavergne est entraîneur de volley-ball, c'est la première fois qu'il est impressionné par le talent des joueurs. «Nous avons une équipe équilibrée et les joueurs démontrent un esprit d'équipe hors du commun. Même si je consacre plusieurs heures, quand je vois des jeunes comme Roger Durand s'amuser et former leur caractère par le sport. Je me dis: mission accomplie.»

Par ailleurs, Roger Durand pratique plusieurs autres sports dont le golf, le basketball, le soccer, le curling et le badminton. «Si je ne suis pas bon dans un sport, j'abandonne tout de suite l'idée de le pratiquer à nouveau, ajoute-t-il. Quand je pratique un sport, je veux être l'un des meilleurs, sinon je perds l'intérêt. C'est pour ça que j'ai vite abandonné le hockey.»

Marc-Éric BOUCHARD

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ



saison 1997-1998



Un grand prix affriolant!
Des tirages toutes les semaines!
Un concours passionnant qui se déroulera sous vos yeux dans les pages de La Liberté, de novembre à la fin de février!
Tout ça pour 10 $ par participant!

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Montréal et d'assister à un match du Canadien!

Misez sur les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba qui devraient obtenir la meilleure fiche de saison. **Le ou la participante qui aura le mieux deviné méritera un grand prix d'une valeur de 3 000 $, comprenant:**

- *une paire de billets aller-retour Winnipeg-Montréal pour un séjour d'une fin de semaine à Montréal.*
- *une paire de billets d'une valeur de 230 $ pour assister à un match du Canadien au Centre Molson, avec visite guidée de l'entraîneur des gardiens de but du Canadien, Roland Melanson.*
- *Une chambre d'hôtel (deux nuits).*
- *Une paire de billets pour assister, au choix, à un spectacle ou à une pièce de théâtre.*
- *400 $ en argent de poche.*

L'annonce officielle du grand gagnant aura lieu à la fin de la saison régulière de hockey des ligues senior du Manitoba, le vendredi 6 mars 1998.

De plus, chaque semaine, *La Liberté* fera tirer des prix parmi les participants au pool de hockey. À gagner: des billets pour assister à des parties de la Ligue Hanover-Taché, des objets souvenirs du Canadien de Montréal et des coupons-rabais du Chicken Chief de Saint-Malo.

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Radio-Canada CKSB Manitoba

Règlements de participation

1. Concours réservé aux abonnés de *La Liberté*. Les abonnements doivent entrer en vigueur au plus tard le 3 novembre 1997. Les participants au concours dont l'abonnement viendra à échéance entre novembre 1997 et mars 1998 devront le renouveler sans tarder, sous peine de voir leur nom retiré de la liste des participants au pool de hockey. Le personnel et le conseil d'administration du journal ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent participer.

2. Les participants doivent être âgés d'au moins 12 ans au 3 novembre 1997. Si le gagnant est mineur, il devra accepté son prix en compagnie d'un adulte. Les participants de moins de 18 ans ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une participation familiale.

3. Les participants doivent dument remplir le coupon de participation apparaissant dans les éditions du 10 octobre 1997, du 17 octobre 1997, du 24 octobre 1997 ou du 31 octobre 1997, et le faire parvenir par la poste ou en mains propres aux bureaux de La Liberté, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Aucune photocopie, télécopie ou autre fax-similé ne sera accepté.

4. Chaque participant doit s'acquitter de ses frais d'inscription de 10 $.

5. Chaque abonnement donne droit à une participation maximale de cinq membres d'une même famille résidant à la même adresse.

6. Date limite d'inscription: le 3 novembre 1997.

7. L'annonce officielle du gagnant du grand prix aura lieu le 6 mars 1998.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Ligue senior du sud-est

Les Hawks de Lourdes quittent la Ligue du sud-est

«Ça me fait mal au cœur, mais il faut fermer les livres, a déclaré avec beaucoup d'amertume le gérant des Hawks de Notre-Dame-de Lourdes, Jean Comte. Nous manquons de joueurs et les autres équipes deviennent de plus en plus fortes. C'est triste de quitter la ligue de cette façon, mais nous n'avons pas le choix.»

Jean Comte a pris sa décision après la première séance d'entraînement de l'équipe qui s'est tenue le 12 octobre à l'aréna de Starbuck. «Je m'attendais à voir au moins une quinzaine de joueurs, il en est venue seulement dix, indique l'agriculteur de Lourdes. Le message est très clair, Lourdes n'aura pas d'équipe pour un bon bout de temps.»

Dévoué au hockey depuis longtemps, Jean Comte constate que les autres équipes vont chercher des joueurs de la Saskatchewan et des États-Unis. «Les Cougars de Swan Lake peuvent payer jusqu'à 150 $ par partie pour un joueur, explique Jean Comte. C'est rendu complètement ridicule. La Ligue ne durera pas très longtemps, si on paie les joueurs de cette façon.»

L'un des joueurs des Hawks, Denis Marcon, qui est natif de Lourdes s'est dit déçu de la tournure des événements. «Ça fait 15 ans que je joue avec eux, souligne-t-il avec regrets. C'était devenu une tradition d'endosser l'uniforme des Hawks au début du mois d'octobre.»

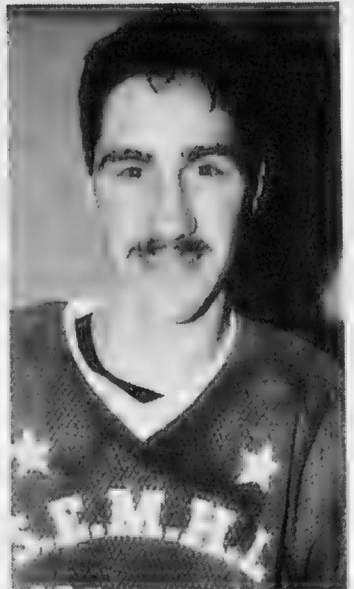


photo: Marc-Éric Bouchard

Denis Marcon: «J'aimais ça jouer à Lourdes devant ma famille et mes amis.»

Marcon et Clarke convoités

Considérés parmi les meilleurs joueurs de la Ligue senior du sud-est, l'attaquant Ray Clarke et le défenseur Denis Marcon ont été courtisés cette semaine par les Royals de Saint-Jean-Baptiste et les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes. «Je ne sais pas si je vais jouer au hockey cette saison, indique Denis Marcon. Ma famille et mes engagements professionnels me gardent très occupés.»

De son côté Ray Clarke, qui occupait le poste de joueur-entraîneur avec les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ne sait pas s'il va jouer dans la Ligue Hanover-Taché ou dans une autre ligue en Saskatchewan. «Je vais prendre quelques jours de réflexion avant de prendre une décision», commente-t-il.

Par ailleurs, même si plusieurs gérants de la Ligue Hanover-Taché ont toujours niés qu'ils payaient les joueurs, cette saison, deux hockeyeurs, Jim Hickes et Chris Riddell font monter les enchères. Selon une source qui désire garder l'anonymat, ces deux joueurs exigeraient chacun un minimum de 50 $ par match.

Marc-Éric BOUCHARD

Courses de fond

Championnat divisionnaire de la DSFM

Voici la liste des gagnantes et des gagnants du Championnat divisionnaire de courses de fond de la Division scolaire franco-manitobaine qui s'est déroulé le 8 octobre à Saint-Jean-Baptiste.

Filles

7e

1. Natasha Fontaine, École Lacerte
2. Annick Carrière, ÉCAL
3. Christine Moreau, École Lacerte

8e

1. Mireille Chartier, École Précieux-Sang
2. Lindsey Rioux, École Lacerte
3. Chantal Collette, École Lacerte

S1

1. Michelle Dupuis, ÉCAL
2. Patricia Baudry, Collège Saint-Jean-Baptiste
3. Christine Carbonneau, ÉCRB

Garçons

7e

1. Cabrel Boucher, École Lagimodière
2. Patrice Leclercq, École Lagimodière
3. Paul Brunette, École Lagimodière

8e

1. Éric Lafrenière, École Précieux-Sang
2. Patrick Binne, École Lavallée
3. Alexandre Munilla, École Précieux-Sang

S1

1. Éric Curé, ÉCRB
2. Evan Proctor, ÉCAL
3. Martin Danault, Collège Saint-Jean

Filles

7e année

1. École Lacerte
2. École Lagimodière

8e année

1. École Saint-Joachim
2. École Lacerte

S1

1. ÉCAL

Garçons

7e année

1. École Lagimodière
2. Collège Louis-Riel

8e année

1. Collège Louis-Riel
2. École Saint-Joachim

S1

1. ÉCRB
2. Collège Saint-Jean

POUR PARTICIPER

Quels seront les 11 meilleurs joueurs seniors de la saison 1997-1998 parmi les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba? Faites votre choix parmi la liste de joueurs proposés. **Cochez les noms de 11 joueurs (un par catégorie) et remplissez le coupon de participation.** Faites-le parvenir à *La Liberté*, C.P. 190, Boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, **au plus tard le 3 novembre 1997**, sans oublier le paiement des **frais d'inscription de 10 $ par participant**, payable à *La Liberté*.

Attention: les familles ont droit à un maximum de cinq participations par abonnement (âge minimal des participants: 12 ans) et chacun des participants doit payer des frais d'inscription de 10 $.

1	○ B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	72 points
	○ G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	26 points
	○ M. Dumaine	North Stars Î-D-C	32 points
	○ T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	38 points
	○ D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	29 points
2	○ R. Lafournaise	59ers	41 points
	○ D. Craig	Royals de Saint-Jean	39 points
	○ M. Normandeau	Habs de La Broquerie	45 points
	○ R. Desautels	North Stars Î-D-C	40 points
	○ D. Male	Paper Kings de Pine Falls	20 points
3	○ J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	38 points
	○ L. Woo	North Stars Î-D-C	33 points
	○ R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	32 points
	○ C. Peteers	Hawks de Saint-Adolphe	28 points
	○ C. Nagy	Habs de La Broquerie	34 points
4	○ G. Gosselin	59ers	32 points
	○ P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	28 points
	○ D. Baril	Royals de Saint-Jean	27 points
	○ M. Silvagio	North Stars Î-D-C	19 points
	○ Ron. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	20 points
5	○ K. Tallaire	Habs de La Broquerie	18 points
	○ D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	29 points
	○ M. Morin	59ers	19 points
	○ J. Carrière	North Stars	21 points
	○ R. Smith	Cougars de Swan Lake	28 points
6	○ D. Daneault	Royals de Saint-Jean	63 points
	○ M. Gottfried	North Stars Î-D-C	48 points
	○ D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	30 points
	○ R. Rioux	59ers	10 points
	○ L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	30 points
7	○ K. Morrison	North Stars Î-D-C	21 points
	○ C. Luduchowski	59ers	17 points
	○ L. Côté	Habs de La Broquerie	14 points
	○ M. Dixon	Royals de Saint-Jean	19 points
	○ A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	14 points
8	○ R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	16 points
	○ M. Gagnon	Habs de La Broquerie	26 points
	○ D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	22 points
	○ D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	12 points
	○ J. Lafournaise	59ers	50 points (avec les juniors)
9	○ P. Penner	Red Skins de Morden	51 points
	○ K. Martynuik	Maroons d'Altona	30 points
	○ B. Goderis	Cougars de Swan Lake	50 points
	○ M. Pruden	Cougars de Swan Lake	38 points
	○ W. Bartley	Maroons d'Altona	47 points
10	○ R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	14 points
	○ C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	21 points
	○ G. Stewart	Habs de La Broquerie	13 points
	○ M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	17 points
	○ M. Proteau	59ers	25 points (avec les juniors)

Meilleure moyenne de gardien (10 points pour le meilleur duo)

11	○ Habs de La Broquerie
	○ Royals de Saint-Jean
	○ North Stars Î-D-C
	○ Hawks de Saint-Adolphe
	○ Paper Kings de Pine Falls
	○ Aces de Sainte-Anne
	○ 59ers

Inscriptions au pool de hockey

Nom: ______________________________

Prénom: ____________________ âge: ______

Adresse: ______________________________

Code postal: _________ Ville/village: ______________

Téléphone: ______________________________

N° d'abonnement à *La Liberté:* ______________________

Inscriptions familiales supplémentaires:

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Frais d'inscription:

10 $ X _____ personne = ________ $

Vous voulez vous inscrire mais n'êtes pas abonné? Pas de problème!

Joignez

○ 28,50 $ pour un abonnement d'un an (au Manitoba)

○ 51,30 $ pour un abonnement de deux ans (au Manitoba)

Grand total:

inscriptions:________ $ +

abonnement ________ $ = paiement de ________ $

Chèque ○

Visa ○ MasterCard ○

Numéro de la carte: ______________________

Expiration: ______________________

Nécrologie

Marcelle Picard, s.g.m.

Sœur Marcelle Picard est décédée subitement et paisiblement le 4 octobre 1997 à la Maison Provinciale des Sœurs Grises, à l'âge de 87 ans.

Née à Widdifield (Ontario) le 10 septembre 1910 de l'union de Aldéric Picard et de Emma Marson, elle était la troisième d'une famille de huit enfants. Elle fut baptisée deux jours plus tard dans la petite église de Widdifield sous les noms de Marie, Clara, MARCELLE.

À l'âge de 19 ans, Marcelle quitta sa famille pour entrer au noviciat des Sœurs Grises à Montréal. Elle fit ses premiers vœux le 15 février 1932 et se consacra définitivement à Dieu trois ans plus tard, à la Maison-Mère des Sœurs Grises à Montréal.

Pendant les sept premières années de sa vie religieuse, sœur Picard s'est dévouée comme hospitalière à l'Orphelinat Notre-Dame de Liesse et au couvent Youville, Saint-Benoît.

Dès 1939, souffrant d'une santé frêle, sœur Picard se voit dans l'obligation de prendre un repos d'un an au Sanatorium Sainte-Agathe-des-Monts, et de 10 ans au Sanatorium Saint-Boniface. De 1950 à 1961 nous la retrouvons à divers petits travaux, tour à tour à l'Hôpital de Regina, au Sanatorium Saint-Boniface, à Sainte-Anne-des-Chênes. Mais toujours, ses forces physiques refusent de répondre à son désir de rendre service. Elle vint donc à la Maison provinciale, où pendant 20 ans, elle s'occupa de la reliure.

Pour les personnes qui ont pris le temps de la visiter à l'infirmerie, elle avait un sourire angélique, parfois taquin; elle répétait à profusion sa gratitude pour le moindre petit service et nous assurait de sa prière.

Sa vie n'a pas toujours été facile, mais sa mort fut des plus belles et des plus paisibles. Même si le Seigneur est venu la chercher subitement, pendant les quelques minutes qui ont précédé le grand passage, son visage était revêtu de son plus beau sourire. Elle s'est éteinte doucement comme une toute petite flamme.

Sœur Marcelle Picard laisse dans le deuil une sœur, Madame Madeleine Dorval et une nièce, Madame Murielle Burns. Elle a été précédée dans la mort par ses parents: Aldéric et Emma (Marson), quatre sœurs: Jeannine, Aurore, Pauline et Jacqueline; deux frères: Paul et André.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le 6 octobre à 19 h 30 à la Maison provinciale et la messe de la Résurrection fut présidée au même endroit, le 7 octobre, par l'abbé Léo Couture.

La direction des funérailles de Sœur Marcelle Picard a été confiée au Salon funéraire Desjardins.



Chronique religieuse

À bas l'exception!



Marie-Hélène DUVAL

Laïque

J'étais présente l'autre jour au sein d'un groupe d'adultes qui recevait deux jeunes venues présenter leur projet. «Nous voulons faire partie intégrante de la paroisse, nous ont-elles dit. Nous voulons être actives et faire des choses pour notre paroisse. Comme il n'y a rien de prévu pour ceux de notre âge, nous avons décidé, une douzaine d'entre nous, d'organiser pour nous-mêmes et les autres jeunes intéressés, une activité à notre goût.»

La participation des laïcs, c'est ça. C'est, entre autres, ça. Elles font exception me direz-vous... Eh bien justement, si ça ne tourne pas plus rond, c'est qu'il y a trop d'exceptions. Ils devraient être légion les laïcs qui, comme ces jeunes, se sentent suffisamment solidaires de l'Église pour relever les manches et cesser d'attendre que d'autres organisent pour eux leur participation.

«Tout ça, c'est pas pour les enfants...» – «J'ai faim et soif d'en savoir plus...» – «Je trouve ça plate la messe...» – «Je n'ai pas assez de temps pour ces choses-là... mais plus tard peut-être...»

Tous ces commentaires me disent qu'il y a quand même un intérêt même si on n'est pas tout à fait satisfait. Eh bien cet intérêt, moi je l'appelle désir, appel... du laïc croyant en recherche, du laïc croyant au seuil de l'engagement. Une personne laïque appelée à participer à la revitalisation de l'Église locale, ce n'est pas une exception. Il y en a plein nos maisons, plein nos rues. Et si l'Église d'aujourd'hui ne tourne pas bien rond... c'est peut-être parce que... de part et d'autre bien sûr... on a préféré croire en l'exception.

Il a bien fallu inventer le mot sainteté un jour pour bien parler de Dieu, mais les êtres humains n'en avaient pas besoin pour faire parler d'eux! On abuse de l'idée tellement on préférera toujours plus l'admiration que la participation. Le mot est devenu dans nos langages synonyme d'exception. Dieu ne fait pas d'exception. Je ne crois pas en l'exception.

Je crois au contraire qu'il y a un minimum requis pour un chrétien dit «ordinaire» et que ce minimum consiste tout simplement à se sentir concerné personnellement par le Christ d'abord, puis par l'Église qu'Il nous demande former. La sainteté de l'autre, fut-elle docteure de l'Église, ne changera pas grand-chose à la peine d'un Dieu déçu de n'avoir pas pu m'attirer tout contre Lui. C'est que Lui... Il n'en demande pas plus! Mais s'il n'a même pas ça... le reste est superflu.

Jésus-Christ, ce n'est pas du folklore. Ce n'est pas un personnage intéressant dont il faut bien parler à nos enfants entre le père Noël et nos héros d'antan. Jésus est une personne vivante qui, comme les autres personnes qui m'entourent, a de la peine quand je ne lui adresse pas la parole, a de la peine quand j'oublie de l'inviter chez moi, a de la peine quand je ne l'écoute pas. Je fais ainsi de la peine à des personnes que j'aime autour de moi... et à Jésus malgré ma foi.

Pendant ce temps, l'Église ne tourne pas rond, parce que je compte sur l'exception qui n'a que faire des heures de joie qui m'étaient réservées... à moi!

Gens d'ici

Les Jeux d'Elaine

«J'ai toujours aimé embaucher des gens», indique Elaine Saint-Hilaire. Responsable pour le recrutement et l'embauche de tout le personnel des Jeux Panaméricains, soit environ 180 personnes, elle se dit comblée.

Directrice des bénévoles à l'Hôpital général Saint-Boniface, Elaine Saint-Hilaire a quitté son poste en avril pour se joindre à l'équipe des Jeux. Ses responsabilités comprennent le recrutement et la formation du personnel des Jeux Panaméricains (excluant les quelque 15 000 bénévoles).

«Nous sommes déjà 85 personnes à travailler à l'organisation des jeux qui se dérouleront à Winnipeg du 24 juillet au 8 août 1999. Nous serons 180 au plus fort de l'événement. Il me reste donc une centaine de personnes à recruter d'ici 1999.»

Elaine Saint-Hilaire est entre autres à la recherche de secrétaires, réceptionnistes, coordonnateurs pour le village des athlètes, du centre de bénévoles et du transport, ainsi que de graphistes et de relationnistes.

«J'aime la dynamique de groupe qui règne ici, souligne-t-elle. Je travaille dans un environnement mouvementé où les dossiers avancent vite. Rien n'a été fait avant. Il faut donc improviser, tout inventer au fur et à mesure. Nous avons beaucoup de décisions à prendre, les autres nous font confiance et c'est très valorisant.»

Elle doit également gérer les bénéfices marginaux des employés et mettre sur pied un service de placement post-jeux ainsi qu'un service de gestion de stress.

L'organisation des jeux, explique-t-elle exigera beaucoup d'énergie et de concentration dans un court laps de temps. «Il va y avoir des gens qui vont souffrir de stress. D'autres vont vivre une période de dépression à la fin de leur contrat.» Afin de prévenir ces problèmes, Elaine Saint-Hilaire travaille déjà à mettre sur pied des sessions de formation et un livret d'information.

Originaire de Saint-Boniface, Elaine Saint-Hilaire a, «dans une autre vie», comme elle se plaît à le dire, exercé pendant 21 ans le métier de technicienne en biochimie à l'hôpital Victoria. «J'ai eu envie de changer de milieu. En 1988-1989, je me suis inscrite en administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface, puis en ressources humaines à l'Université du Manitoba. Je n'ai jamais regretté mon changement de carrière. Je n'ai plus peur de rien. Je sais que je peux travailler n'importe où, même à la pige. Quand j'y pense, si en 1989 j'avais deviné qu'il y aurait une récession économique et que les postes seraient difficiles à trouver, ça m'aurais peut-être fait peur et j'aurait changé d'idée. Comme quoi, il vaut parfois mieux ignorer l'avenir.»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Nouveau système de codage à la télé

À l'affiche cette semaine

Depuis le début du mois d'octobre, les téléspectateurs auront remarqué ces petites icônes qui apparaissent au haut de leur petit écran à chaque début d'émission. Imposé par le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ce système de codage se veut un nouvel outil pour aider les parents à mieux cerner le contenu des émissions qu'écoutent leurs enfants.



photo: Carole Thibeault

La famille Lafond à l'écoute: Stéphane, Monique, René et Réjean.

«Je crois que c'est une excellente idée, affirme Mario Leblanc, père monoparental de trois fillettes de huit, sept et cinq ans. C'est vrai qu'on ne sait pas toujours ce qu'il y a dans les émissions. Ça peut sûrement aider. Mais c'est la première fois que j'en entends parler et je n'ai pas encore vu les icônes. L'image doit vraiment être claire s'ils veulent qu'on comprenne ce que ça veut dire!» (voir encadré)

Monique Papineau-Lafond croit plutôt que ce nouveau système de codage, s'il peut être quelque peu bénéfique pour les parents avec de jeunes enfants, ne l'est certainement pas pour les adolescents. «Qui a pensé à une idée pareille? lance-t-elle, presque scandalisée. Ça me fait vraiment peur parce que les adolescents vont pouvoir voir ce qui s'en vient. Penses-tu qu'ils vont fermer la télé s'ils voient que c'est un film pour 18 et plus qui va jouer?

«Je n'ai pas trop peur parce que mes enfants sont rendus pas mal grands mais je pense aux plus jeunes. Surtout à cet âge-là, on n'est pas toujours derrière eux pour surveiller ce qu'ils font. En plus, ils se retrouvent souvent en gang pour des "sleep over". Ils vont se louer des films de Walt Disney, mais qu'est-ce que tu penses qu'ils vont faire quand, à 11 h du soir, ils vont voir une icône qui annonce un film de 18 et plus? Tu peux être sûr que le vidéo va prendre le bord!»

Lise Plouffe du CRTC et Claude Bédard de Radio-Canada rétorquent à cette plainte en insistant sur le fait que les icônes «ne sont que des outils additionnels et qu'ils ne remplacent en rien l'éducation fournie par les parents». «On ne peut pas empêcher un enfant de traverser la rue sur un feu rouge, fait observer Claude Bédard, directeur général de la grille et de la diffusion. C'est au parent à lui montrer qu'il doit traverser au feu vert. La société n'a pas à être punie parce que l'enfant transgresse la règle.»

Joëlle Brémault ajoute pour sa part qu'elle n'est pas convaincue elle non plus de l'efficacité du nouveau système. Mère de deux jeunes garçons et contractuelle offrant des ateliers portant sur différents thèmes concernant la famille, elle pense plutôt que les parents doivent se fier à leur bon jugement tout en instituant de bonnes habitudes d'écoute télévisuelle.

«Il faut essayer de balancer tout ça, affirme-t-elle. D'abord, il ne faut pas utiliser la télé comme une gardienne d'enfant. Je sais que c'est très pratique pour les parents d'asseoir leurs enfants devant la télé pendant qu'ils font autre chose mais ce n'est pas une bonne idée. Quand ils sont jeunes, il faut essayer de les habituer à faire autre chose, du bricolage, n'importe quoi. Ça peut éviter qu'ils soient toujours collés à l'écran quand ils sont plus vieux.

«Les icônes, c'est un début, mais je ne sais pas si ça aide vraiment. Ça revient toujours au parent de contrôler. En bout de ligne, si le parent n'est pas là, c'est certain que l'enfant peut regarder ce qu'il veut.»

Au CRTC, les icônes sont un moyen transitoire en attendant la venue sur le marché de la puce antiviolence. «Les chercheurs ont plus de difficultés que prévu pour rendre la puce fonctionnelle, indique la responsable des communication, Lise Plouffe. Le CRTC a décidé de ne pas attendre et de mettre tout de suite en place un système transitoire.»

La puce antiviolence permettra cependant aux parents d'avoir un plus grand contrôle. Une fois programmée, cette puce empêchera totalement la diffusion des émissions correspondant au code de violence maximum précisé par le parent.

Claude Bédard de Radio-Canada précise que les icônes ne sont pas obligatoires pour les émissions de sport, de variété et d'information. Et pour ceux qui auraient peur que les diffuseurs se mettent à proposer n'importe quelle émission n'importe quand, il poursuit: «C'est une aide, une information qu'on met à la disposition des parents. Ce n'est pas un permis pour faire des choses qu'on ne faisait pas avant. Au contraire, ça nous oblige à être encore plus vigilant.»

Il explique par ailleurs que l'ensemble des diffuseurs canadiens sont régis par un code d'éthique qui ne permet pas trop d'écarts de programmation. «On n'a pas le droit de diffuser des émissions qui contiennent de la violence gratuite ou encore de diffuser des émissions pour adultes avant une certaine heure. Et je peux vous dire que ce code est particulièrement sévère à Radio-Canada.»

Carole THIBEAULT

Le système de codage

Vous n'avez pas encore vu les icônes? Vous ne savez pas ce qu'eliess veulent dire? Voici les différentes catégories proposées par le CRTC:

- ***Enfant:*** émissions destinées aux enfants de moins de huit ans.
- ***Enfant de plus de 8 ans:*** émissions destinées aux enfants âgés de 8 à 12 ans.
- ***Famille:*** émissions convenant à toute la famille.
- ***Avertissement aux parents:*** émissions pouvant ne pas convenir aux enfants de moins de huit ans et pouvant être contre-indiquées pour des enfants appartenant au groupe de 8 à 13 ans qui les regardent sans surveillance.
- ***Plus de 14 ans:*** émissions comportant des thèmes ou des éléments de contenu pouvant ne pas convenir aux téléspectateurs de moins de 14 ans.
- ***Adultes:*** émissions destinées aux téléspectateurs de 18 ans et plus.

À Radio-Canada, on ajoute la lettre "V" aux icônes pour souligner la présence de scènes de violence physique ou mentale.

Le Club de Bicolo



L'arbre est dans ses feuilles...

Bonjour!

Je t'ai préparé des jeux sur les arbres. Amuse-toi bien! As-tu fait des bricolages avec des feuilles mortes?

N'oublie pas de participer à mon concours d'Halloween... et de m'envoyer des histoires drôles ou qui font peur avant le 24 octobre.
J'ai deux livres sur l'Halloween à faire tirer!

Bicolo

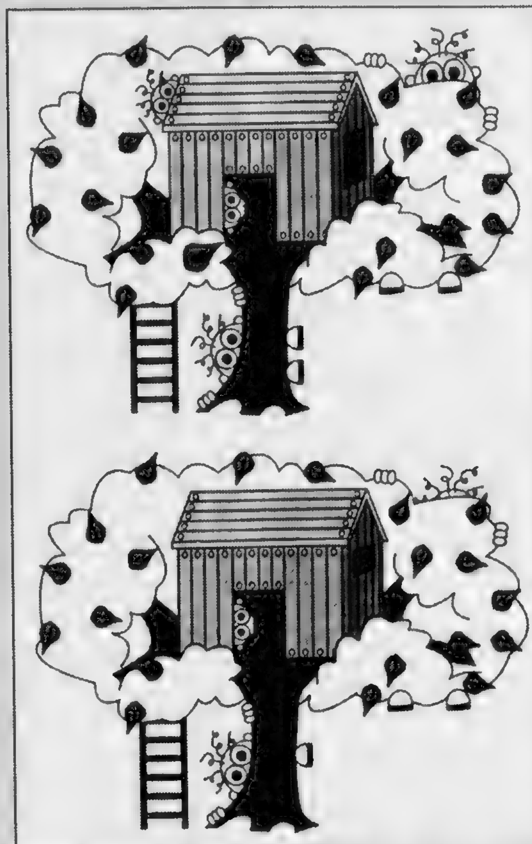
1 Points reliés

Relie les points de 1 à 60.



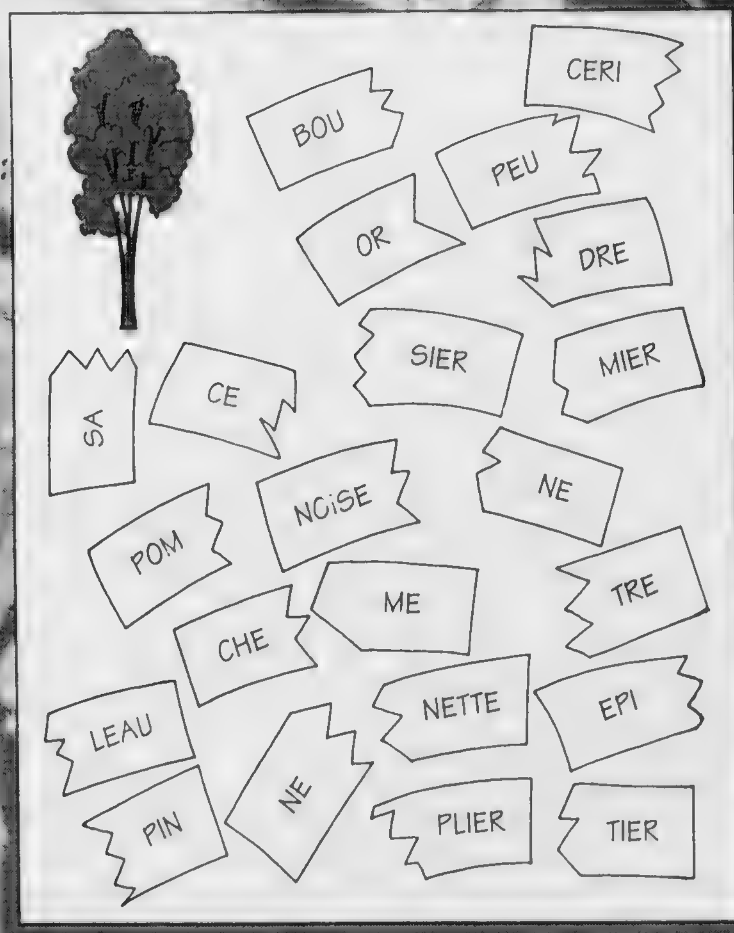
2 Jeu des différences

Encercle les cinq (5) différences entre ces deux dessins.



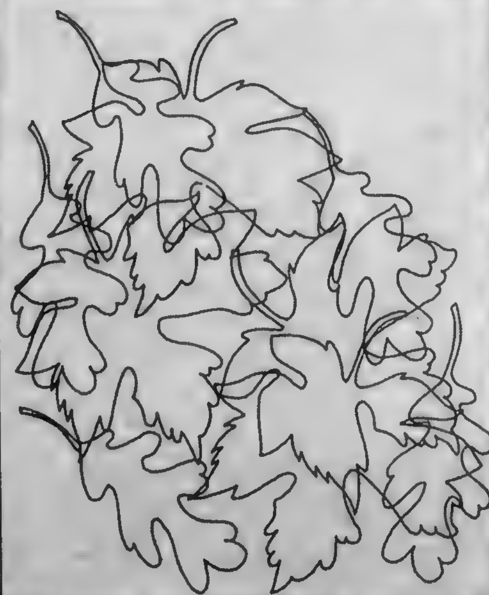
3 Mots découpés

Bicolo a découpé ses fiches de mots par erreur. Peux-tu l'aider à les remettre ensemble en reliant celles qui forment un nom d'arbre?



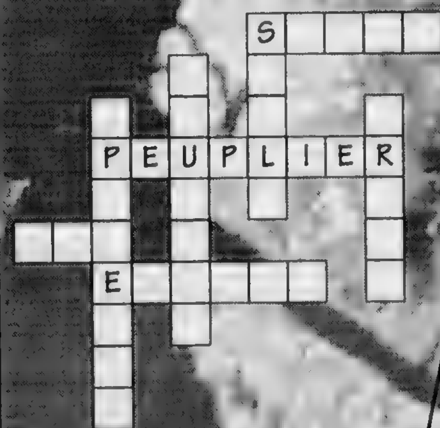
4 Un gros tas de feuilles

J'ai raclé les feuilles hier. Combien de feuilles d'érable et combien de feuilles de chênes ai-je ramassées?



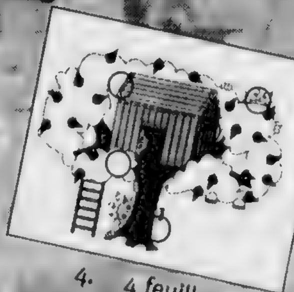
5 Les arbres

Bicolo ramasse des feuilles... À partir du mot «PEUPLIER», place les mots suivants dans la grille: SAPIN, ÉRABLE, ÉPINETTE, FRÊNE, SAULE, BOULEAU, PIN.



Réponses

2.



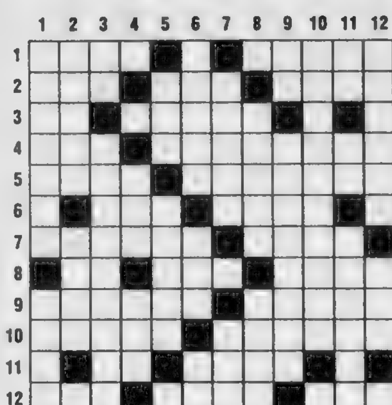
3. BOULEAU
CEDRE
CERISIER
CHENE
EPINETTE
HETRE
NOISETIER
ORME
PEUPLIER
POMMIER
SAPIN

4. 4 feuilles d'érable et 5 feuilles de chêne.

N'oublie pas de participer à mon concours «Je déguise Bicolo». Tu trouveras tous les détails dans l'édition de La Liberté du 3 au 9 octobre 1997 en page 26.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 94



HORIZONTALEMENT

1. Robe des femmes hindoues. – Chose déposée.
2. Conscience. – Titre anglais. – Non cuite.
3. De l'alphabet grec. – Faire sortir un os de sa place naturelle.
4. Ferme, solide. – Passer de nouveau.
5. Du verbe aller. – Nœud fait avec deux boucles.
6. Non vêtue. – Liquide nourricier.
7. Prén. masc. – Fort construit sur l'île de Montréal en 1671.
8. Pron. pers. – Assassiné. – Prén. masc.
9. Ongles des oiseaux de proie. – Ancienne mesure de capacité.
10. Bravais. – Foulée, durcie par une pression répétée.
11. Aimée par Zeus. – Chef d'une paroisse.
12. Dénué d'esprit. – Jour précis. – Le levant.

VERTICALEMENT

1. Petit poisson. – Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre.
2. Sentiement du cœur. – Affaiblis.
3. Préf. – Mettrait en rang.
4. Romancier français. – Critique d'art français.
5. Certain. – Greffes.
6. Rendre inaltérable. – Obtins. – Adv. de lieu.
7. Cessation de mouvement. – Fin qu'on se propose.
8. Couper jusqu'à la peau. – Petit amas d'eau dormante.
9. École (abrév.). – Qualité d'une chose sévère.
10. D'une manière agile, adroite.
11. À quel endroit. – Lien. – Étranges.
12. Sol (pl.). – Saison.

RÉPONSES DU N° 93

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	I	N	E	■	S	O	F	A	■
2	A	R	E	N	E	■	A	U	T	E	L	S
3	I	T	O	N	■	A	R	R	E	T	E	R
4	S	E	L	■	A	R	M	E	■	E	N	■
5	O	R	E	S	■	S	O	M	B	R	E	S
6	N	I	■	U	N	■	R	E	A	■	S	I
7	N	E	V	E	■	F	I	N	I	R	■	T
8	E	L	U	■	P	L	A	T	S	■	T	U
9	E	S	■	V	I	O	L	■	E	R	R	E
10	S	■	F	I	E	R	■	C	R	I	E	R
11	■	A	■	T	U	E	U	R	■	R	N	■
12	C	A	R	E	X	■	S	U	R	E	T	E

DÉJÀ VU



Que font-ils?

Prise en 1970, cette photographie souligne l'inauguration d'un édifice public de Saint-Malo. De quel édifice s'agit-il?

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface.

RÉPONSE: Inauguration du poste de pompiers de Saint-Malo.

Recette

Escalopes de veau au marsala

200 g de champignons de Paris frais
500 g de filet de veau
1/2 cuil. à café de sel
1/2 cuil. à café de poivre blanc
2 cuil. à soupe rases de farine
75 g de beurre
1 petit verre de marsala
1 pincée de basilic en poudre
1 pincée d'origan en poudre
1 bouquet de persil

- Nettoyer et laver les champignons, les couper en fines lamelles. Découper la viande en tranches d'1/2 cm et aplatir celles-ci. Mélanger le sel, le poivre et la farine et retourner les escalopes dans ce mélange.
- Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire rapidement dorer les escalopes (env. 3 minutes) des deux côtés, puis les garder au chaud dans un plat préchauffé.
- Faire revenir les champignons 2 minutes dans la graisse de cuisson des escalopes, mouiller avec le marsala, ajouter l'origan et le basilic et laisser mijoter 2 minutes à couvert.
- Hacher le persil. Verser la sauce sur les escalopes et saupoudrer de persil.

Pour accompagner: asperges, petits pois, riz et chianti blanc demi-sec ou vin du Rhin.

Pour 4 personnes.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Jè m'appelle Christopher Randy Jenner. Je suis né le 9 décembre 1996.

Mes parents sont Michelle (Koncz) et (feu) Randy Jenner. Mon chien et ami fidèle s'appelle Jasper.

Mes grands-parents sont Gisèle (Dubé) et Ernie Koncz et Margaret (Smith) et Bart Jenner.

Mes arrière-grands-parents sont Gertrude (Tétrault) et Laurent Dubé. Mon parrain et ma marraine sont Wayne et Cathy Jenner.

Un bonjour spécial à Julie Delorme, Deanne Ruddock et tante Susie! Et un gros merci à tous ceux qui ont aidé ma maman et qui continuent à l'aider.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PRÉCEPTRICE QUALIFIÉE, CERTIFIÉE, BILINGUE (français/anglais). Leçons particulières pour enfants et adultes. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237–9890.
100-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
123-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. S.C.
126-

RECHERCHE

RECHERCHE une maison à louer au Parc Windsor ou dans les quartiers avoisinants. 3 chambres à coucher ou plus, sous-sol fini, cour clôturée. Date négociable. Contactez Renée au 487–2401.
108-

UNE CO-LOCATAIRE RECHERCHE une personne tranquille pour partager un appartement. Renseignements: 233–5634.
127-

À VENDRE

À VENDRE: 4 lots de 40 acres, près du beau petit village de Sainte-Geneviève, pour résidence, ferme ou commerce (entreprise). Tél.: (204) 422–5283.
084-

À VENDRE: Luxueux Condo au cœur de Saint-Boniface pour seulement 109 900 $. Site idéal près de tout. 1 200 pi², 2 chambres à coucher, plancher de bois franc, et plus encore! Contactez Lorette au 489–4500. Votre liaison directe dans le domaine des Condos. À voir absolument!
114-

VENTE PRIVÉE: 224, rue La Vérendrye. Grande cuisine et salle à dîner. Portes patio donnant sur terrasse extérieure. 2 chambres à coucher, poêle à bois, garage simple de grande dimension. Composez le 233–3350.
130-

À LOUER

À LOUER: Appartement meublé, deux chambres à coucher, balcon, près de l'école Guyot. 600 $/mois, stationnement et services compris. Non fumeur, libre le 26 octobre. Pour six mois. 255–2390.
104-

À LOUER: appartemenent au 161, rue Dumoulin, très grand avec 1 chambre à coucher. Téléphonez après 17 h au 233–5087. Christian ou Irène.
117-

CHAMBRE À LOUER: Offrirait certaines commodités. Tél.: 237–6777.
118-

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 595 $/mois. Stationnement pour 2 voitures. Planchers de bois franc, 2 entrées privées. Composez le 257–9448.
119-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher, climatisation, sécurité. 465 $ par mois. Tél.: 233–0961.
120-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Libre après le 15 octobre. 233–9650. Nord de Saint-Boniface.
125-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2 La Vérendrye. 350 $ + électricité. Stationnement. 237–3981.
128-

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher (plus un petit bureau), très propre, 460, rue Dubuc. 425 $. Tél.: Armand au 231–1371.
129-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES...

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947-1456
Télécopieur: (204) 957-1368

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, RCA	255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CSE	255-9619
Marc Rivard, CA	255-9615
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA	255-9603
Georges Picton, CGA	255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	255-9621
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBRITAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP	255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CSE	255-9619
Russ Paradoski, CA, CSE	255-9622
ÉVALUATION D'ENTREPRISES	
Paul Prenovault, CA	255-9613

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 293-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Cet espace est à votre disposition!

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

Dr Keith Mondésir
Optométriste
Examen de la vue
Lunettes ajustées
Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

SERVICES


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*


Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

En vinyle, en bois ou en aluminium
PVC, en bois ou en aluminium
Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main
Membre de Better Business Bureau
DW

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ
et obtenez
GRATUITEMENT
un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997
Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________

Adresse: ____________

150 ans Mon église mon diocèse



Une cathédrale en ruine d'où émerge une autre église, moderne et prête à relever les défis de cette fin de siècle: voilà qui symbolise bien le diocèse de Saint-Boniface.
Un diocèse marqué, au cours de son histoire, par la persévérance et la foi du clergé et des fidèles, qui ont bâti une société en même temps qu'ils érigeaient des églises.
Des pionniers, défenseurs des droits des francophones devenus minoritaires, ont assuré son avenir.
Des laïcs, désireux de s'engager profondément, y occupent aujourd'hui une place plus importante.
Depuis 150 ans, l'Église de Saint-Boniface a été celle des francophones, au service des gens ordinaires qui peuvent dire aujourd'hui comme hier, en parlant d'elle: mon église, mon diocèse.



D'où le diocèse de Saint-Boniface tient-il son nom?

Il semble que le diocèse de Saint-Boniface tire son nom du fait que Mgr Provencher vouait une affection particulière au saint du même nom. Mais qui était au juste saint Boniface?

† Boniface, qui à l'origine s'appelait Winfrith, est né en l'an 675 près d'Exeter, dans le Wessex, en Angleterre.

† L'enfant, dont la vocation fut précoce, a été élevé comme un oblat bénédictin. À Nursling, il compléta si bien son instruction qu'il devint maître dans le monastère de l'endroit.

† Il est ordonné prêtre à l'âge de 30 ans. En 711, il part avec quelques compagnons aux Pays-Bas. L'année suivante, il se rend à Rome où le pape Grégoire II change son nom en celui de Boniface qui signifie «Porteur de bonnes nouvelles». C'est aussi là qu'il reçoit sa mission d'évangélisation auprès des tribus germaniques, en Thuringe et en Hesse.

† En 722, le pape le rappelle à Rome pour l'ordonner évêque. Revenu dans son pays de mission, il commence son évangélisation de façon plutôt spectaculaire: il abat, près de Fritzlar, le chêne vénéré par les païens, consacré au dieu Thor.

† En réponse au compte-rendu de son travail, le nouveau pape Grégoire III lui envoie le «pallium», c'est-à-dire qu'il lui confère la dignité d'archevêque.



Boniface sacre Pépin le Bref, premier roi caroligien.

† Il se tourne par la suite vers la Bavière où il installe éventuellement quatre évêques et s'adonne plus tard à la réforme de l'Église franque.

† En 744, à l'âge de 60 ans, il fonde le monastère de Fulda. En 748, il devient archevêque de Mayence.

† Malgré son âge, Boniface pense continuellement à l'évangélisation des païens. Il retourne aux Pays-Bas, premier théâtre de ses missions, où il est massacré avec ses compagnons le 5 juin 754. Son corps est ramené à Fulda.

† Fulda est demeuré le centre religieux de l'Allemagne catholique.

Saviez-vous que le patron et titulaire de la paroisse épiscopale de Saint-Boniface est bien saint Boniface, mais que la patronne de l'archidiocèse est l'Immaculée-Conception?

Information tirée du dépliant publié par le diocèse de Saint-Boniface à l'occasion de son 150e anniversaire.

Fondation du diocèse

Une histoire qui commence bien avant 1847

C'est à Joseph-Norbert Provencher qu'on doit la fondation du diocèse de Saint-Boniface. Mais quand le jeune abbé est arrivé à la Rivière-Rouge, on y trouvait déjà les fondements de la société qu'allait devenir cette jeune colonie. Voici un rappel des principaux événements qui ont précédé la venue de Provencher.

Lorsque Mgr Plessis est devenu évêque de Québec, il était le seul évêque de tout le territoire britannique en Amérique du Nord. Les autorités britanniques ne lui permettaient pas d'utiliser le titre d'évêque; on le désignait comme surintendant de l'Église catholique au Canada. À l'époque, en 1806, on tolérait à peine l'Église catholique. Les lois britanniques empêchaient l'expansion de l'église et interdisaient l'établissement d'une hiérarchie en territoire britannique. Il lui fallut être patient et persévérant mais on donna enfin à Mgr Plessis la reconnaissance qui lui revenait.

En 1817, la Nouvelle-Écosse reçut le titre de vicariat apostolique, un titre qui n'existe plus dans le vocabulaire du Vatican. Il désignait un évêché dans un pays étranger ou dans une mission. L'Église créait ce genre de vicariat quand elle doutait que l'organisation survive. En 1818, on envoya à Kingston et à Charlottetown des évêques auxiliaires à l'évêque de Québec. Mgr Plessis voulut également désigner un évêque pour Montréal et, plus tard, pour le Nord-Ouest. Il n'y avait pas encore de prêtre catholique dans la région à cette époque, mais ce n'était pas par manque de volonté de la part de l'Église.

En 1812, un premier contingent de colons écossais et irlandais étaient arrivés à York Factory. Ils étaient accompagnés d'un prêtre catholique, le père Charles Bourke. En raison de leur arrivée tardive en sol canadien, les colons passèrent l'hiver à York Factory. Le climat ne réussit pas au père Bourke et il reprit le bateau pour l'Angleterre à l'été 1813.

En 1815, lorsque Lord Selkirk arriva à Montréal, il entendit parler des problèmes survenus à la Fourche entre des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des employés de la Compagnie du Nord-Ouest, et de l'expulsion de certains colons. À la fin de 1815, Jean-Baptiste Lagimodière partit pour Montréal à pied, aidé d'un guide amérindien pour une partie du trajet. Il arriva à Montréal quatre mois plus tard pour avertir Selkirk des problèmes à la Fourche.

Quand Selkirk lui demanda ce qu'il voulait comme récompense pour un effort aussi valeureux, Lagimodière répondit : «Des prêtres, des prêtres». Selkirk demanda donc à Miles McDonnell, catholique, d'écrire à Mgr Plessis. Fait à signaler, quand plus tard McDonnell fut fait prisonnier par la Compagnie du Nord-Ouest, il fut emmené à Montréal où il rencontra Plessis. Il lui réitéra alors la demande de Lagimodière.

Mgr Plessis répondit à cette demande en mendatant le père Pierre-Antoine Tabeau de se rendre à la Fourche et d'étudier la possibilité d'y établir une mission. Tabeau ne se rendit pas plus loin que Rainy River parce qu'il entendit parler des problèmes à Seven Oaks et décida de rebrousser chemin.



L'église catholique de Saint-Boniface en 1823. Dessin de Kempt. (APM)

Lord Selkirk engagea donc des mercenaires suisses venant des régiments des Meurons et de Watteville. Accompagnés des soldats, Selkirk reconquit le fort William, où le groupe s'arrêta pour l'hiver. Le 10 janvier 1817, le capitaine d'Orsonnens et quelque 30 soldats se rendirent à la Fourche et reprirent le fort Douglas. À la fin de juin, Lord Selkirk les rejoignit. Pendant son séjour de quatre mois, il encouragea les colons à préparer une pétition et à la faire parvenir à Mgr Plessis. Le document fut signé par 22 personnes.

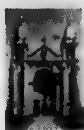
Mgr Plessis réagit rapidement. Il envoya le père Joseph-Norbert Provencher, le père Sévère Dumoulin et le séminariste William Edge. Ils quittèrent Lachine le 19 mai 1818 et, au bout d'un voyage de deux mois et quatre jours en canot et à pied, ils arrivèrent enfin à la Fourche, le 16 juillet 1818.

Selkirk avait donné 22 acres de terre à l'Église. Le Collège de Saint-Boniface est d'ailleurs construit sur cette terre. Par la suite, il donna 10 000 autres acres qui furent plus tard désignés comme la mission catholique de la paroisse de Saint-Boniface. Ainsi, l'Église devint propriétaire de la plus grande étendue de terre franche dans l'Ouest, après Selkirk lui-même et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

À son arrivée à la Fourche en 1818, Joseph-Norbert Provencher y trouva 222 colons en plus de quelques Amérindiens et Métis et de plusieurs employés à la retraite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, installés à White Horse Plain. Les 222 personnes comprenaient 151 Écossais, 45 soldats des Meurons et 26 Canadiens français. Ils occupaient 57 résidences.

Extrait d'un discours prononcé par Alfred Monnin

Adaptation et de Karine Beaudette



La modestie d'un évêque

Comment se sent-on quand on devient évêque à 33 ans et qu'en plus, on est le fondateur d'une colonie reconnue? Mgr Provencher, lui, voyait les choses avec modestie. Voici un extrait d'une biographie d'auteur inconnu retrouvée à la Société historique de Saint-Boniface:

«Lorsqu'en 1818, Mgr Plessis (archevêque de Québec) a fait part à Provencher de ses intentions concernant son éventuelle accession à la dignité épiscopale, ce dernier lui a écrit qu'il s'estimait à la fois indigne et incapable d'occuper une telle fonction, en ne manquant pas de préciser que, de toute façon, la chose lui semblait prématurée.

«Ce manque d'enthousiasme n'ébranla cependant pas la détermination de Mgr Plessis. Datées du 1er février 1820, les bulles instituant Joseph-Norbert Provencher évêque titulaire de Juliopolis lui furent présentées sans délais (alors qu'il était en voyage au Québec).

«Refusant d'accepter immédiatement une dignité qui l'attacherait pour la vie à la Rivière-Rouge, Provencher demanda un temps de réflexion. [...] Reconnaissant qu'il était plus opposé à sa propre nomination qu'au projet d'établir un évêque à la Rivière-Rouge, Provencher finit par céder aux instances de son supérieur et consentit à accepter la charge de l'épiscopat.»



L'Évangile en saulteux

Peu après s'être installé à la Rivière-Rouge, l'abbé Provencher s'est mis à donner des leçons de français et de latin à quelques enfants métis de la région. Ce n'était pas facile puisque ces enfants partaient souvent à la chasse au bison avec leur famille. Il a aussi tenté d'évangéliser les Amérindiens comme Mgr Plessis le lui avait explicitement demandé. Son plus grand obstacle était la langue. Pour réussir, ses prêtres devaient pouvoir communiquer dans la langue des autochtones. L'évangélisation n'a vraiment commencé qu'avec le père Georges Belcourt. Ce dernier a appris les langues autochtones et pris le temps d'enseigner le saulteux à ses confrères. Il a écrit à la main le premier dictionnaire saulteux-français. Ses deux volumes sont encore aujourd'hui à l'archevêché. Le novice Taché et le père Pierre Aubert, arrivés en 1845, ont également commencé à maîtriser le saulteux. Mgr Provencher, quant à lui, n'a jamais parlé ces langues couramment.

A.M.



Il était une Foi...

Le diocèse de Saint-Boniface a connu, en 150 ans, des changements profonds. De Mgr Provencher à Mgr Hacault, des premières colonies métisses aux paroisses d'aujourd'hui, la vie, les normes et les valeurs des catholiques ont considérablement évolué.

Cependant, quand on y regarde de plus près, on se rend compte que l'histoire du diocèse, c'est beaucoup plus qu'une série de transformations. Cette histoire, c'est celle de la dévotion d'hommes et de femmes, clergé ou laïcs, au développement d'un coin de pays encore inexploré à l'époque et parfois mal connu aujourd'hui. Mais l'histoire du diocèse de Saint-Boniface, c'est avant et par-dessus tout celle de francophones qui ont dû mener un combat constant pour conserver leur langue et leur foi... Voici, en 4 chapitres, un aperçu de ces 150 ans d'histoire..

CHAPITRE 1

L'établissement d'une colonie

Nous sommes le 16 juillet 1818. Un bois-brûlé aperçoit une équipée peu commune remonter la rivière Rouge. Alertée, la population entière se rend au Fort Douglas pour accueillir les nouveaux arrivants. Quand les hommes, femmes et enfants voient enfin les robes noires que portent les hommes dans les canots, c'est l'explosion de joie. Ils se précipitent jusqu'au bord de l'eau pour serrer la main et toucher ceux qu'ils attendent depuis des années...

C'est à Mgr Joseph-Norbert Provencher qu'on doit les premiers balbutiements et l'établissement solide d'une foi catholique vivante dans l'Ouest. À son arrivée à la Rivière-Rouge, la colonie compte environ 200 âmes, principalement des Métis et des Canadiens français travaillant pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest.

Homme de haute stature (6 pieds 4 pouces!) et de belle apparence, Mgr Provencher s'est fait bâtisseur de la foi catholique mais aussi défricheur de terres, éducateur d'enfants, éleveur de bestiaux, bûcheron, équarrisseur, agriculteur ainsi que constructeur d'église et d'écoles. «Mrg Provencher était un fils de paysan, raconte Lucien Chaput, auteur du livre *Histoire de Saint-Boniface, Tome 1*. C'était une personne qui n'avait pas peur de retrousser ses manches!»

En ces temps difficiles, le jeune prêtre a le mandat de fonder une mission permanente et autosuffisante. Il doit sortir de la barbarie les «sauvages», les convaincre des bienfaits du sédentarisme, les convertir et tenter de recruter, parmi les jeunes, de futurs écclésiastiques. Les nombreuses disettes et le style de vie nomade des Métis ont contrecarré ses plans, à tel point que la mission de Pembina a longtemps été plus prospère que celle de la Rouge. Seul le désir des loyalistes de demeurer sous l'empire britannique a causé la migration des colons de Pembina vers Saint-François-Xaxier et Saint-Boniface lors de la délimitation de la frontière canado-américaine.

Lucien Chaput souligne que le futur évêque n'a sûrement pas eu la vie facile puisqu'il a été celui qui a dû instituer les bases mêmes de la colonie. «À partir de la conquête briannique en 1760 jusqu'à la rébellion des patriotes en 1837, le clergé catholique n'était même pas reconnu au Canada, explique l'historien. Dans ce contexte, il y avait un manque de prêtres même au Québec et ils recevaient peu d'aide. Contrairement à ceux qui lui ont succédé, Mgr Provencher n'avait aucune infrastructure de base pour l'aider dans son œuvre. Les Sœurs Grises n'étaient pas encore là pour s'occuper des écoles, la population n'était pas encore nombreuse, il n'y avait pas d'église et il y avait peu de confrères religieux qui venaient l'appuyer dans sa tâche.»

Il faut dire cependant qu'au jour de la création du diocèse du Nord-Ouest en 1847, Mgr Provencher avait accompli avec succès la plus grande partie de sa mission. La colonie compte alors environ 1 000 personnes: elle est stable, autosuffisante et se maintient en nombre de façon naturelle. Les franco-catholiques et les anglo-protestants demeurent dans les mêmes proportions et l'ensemble du diocèse est appelé à prospérer avec la fondation des premières paroisses et des missions plus à l'ouest.

Ce n'est qu'en 1852, un an avant la mort du premier évêque, que le diocèse de Saint-Boniface reçoit du pape Pie IX la permission de porter ce nom.

Mgr Joseph-Norbert Provencher



1787 - 1853
Nicolet (Qc) - Saint-Boniface

- † Neuvième enfant d'une modeste famille d'agriculteurs.
- † Ordonné prêtre en 1811.
- † Arrivé à la Rivière-Rouge en 1818, à l'âge de 31 ans, avec l'abbé Joseph-Nicolas-Sévère Dumoulin.
- † Élu évêque de Juliopolis et auxiliaire de Québec pour le Nord-Ouest en 1820.
- † Fonde le collège Saint-Boniface en 1823.
- † Fonde une école de filles gérée par Angélique et Marguerite Nolin.
- † Fonde l'école d'industrie en 1938 avec l'aide de deux tisserandes, Ursule Grenier et Marguerite Lapalice.
- † Nommé vicaire apostolique du vicariat du Nord-Ouest en 1844.
- † Devient évêque en titre du diocèse du Nord-Ouest en 1847, diocèse qui prend officiellement le nom de Saint-Boniface en 1852.
- † Recrute les deux premières communautés religieuses à s'installer à la Rivière-Rouge: les Sœurs Grises (1844) et les Oblats de Marie Immaculée (1845).



Mgr Louis-Phillippe-Adélard Langevin



1855 - 1915
Saint-Isidore de Laprairie (Qc) - Montréal (Qc)

- Fils de notaire.
- Oblat de Marie-Immaculée.
- Ordonné prêtre le 30 juillet 1882.
- Supérieur du Grand séminaire d'Ottawa de 1882-1885.
- Envoyé à Winnipeg en 1893 en qualité de vicaire des missions oblates au diocèse de Saint-Boniface jusqu'en 1900.
- Curé de la paroisse St. Mary's (1893-1895).
- Nommé archevêque de Saint-Boniface le 8 janvier 1895.
- En 1903, sa juridiction s'étendait de l'Ontario à la Colombie-Britannique.
- Reconnu comme étant un grand orateur.
- A fait construire la grande cathédrale, la plus grande église du Nord-Ouest (1906-1908).
- A vu l'érection de plus de 80 paroisses.
- A fondé les Cloches de Saint-boniface (1902) et La Liberté (1913).
- A fondé les Sœurs oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée ainsi que la Société historique de Saint-Boniface.
- A fait venir les Sœurs du Sauveur (1895), les Franciscaines Missionnaires de Marie (1897), les Sœurs de Saint-Joseph (1901), les Clercs de Saint-Viateur (1904), les Filles de la Croix (1905), l'Institut de Notre-Dame des Missions, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1912), les Sœurs Bénédictines (1912), et les Ursulines (1914).

Entre exil et patrie

Mgr Langevin est reconnu pour sa grande lutte pour les écoles catholiques et protestantes, lutte amorcée par son prédécesseur, Mgr Taché. Cette lutte lui donne une âme meurtrie et le fait surnommer le Grand blessé.

Un jour, il a confié à un intime: «Dieu seul sait ce que j'ai souffert au Manitoba. Ma vie en sera probablement abrégée de vingt ans. Et cependant, à certains égards, je ne regrette pas d'avoir été transplanté dans l'Ouest. Si j'étais resté au Québec, mes horizons seraient restés bornés, comme le sont ceux de tant de nos compatriotes. Je n'aurais pas appris à connaître la patrie canadienne tout entière, qui est pourtant bien la nôtre, la seule.»

Une question de frontière



Il a fallu attendre la signature du Traité de 1848 pour que la frontière canado-américaine soit clairement établie au 49e parallèle. Auparavant, l'usage voulait que le bassin Columbia appartienne au Canada, tout comme le fort Daer à Pembina. Entre 1818 et 1823, beaucoup de colons avaient d'ailleurs pris l'habitude d'aller passer l'hiver à Pembina. On pouvait s'y procurer du bois plus facilement qu'à la Rivière-Rouge, le climat y était un peu plus clément et la prairie regorgeait de bisons. Mais Mgr Plessis, qui n'aimait pas cette pratique, demanda que l'église et la résidence de Pembina soient fermées. En désaccord avec son évêque sur ce point, le père Belcourt partit pour Pembina. Il y a fondé une congrégation de religieuses, associée au diocèse de Dubuque, en Iowa. Plus tard, il s'est installé à l'Île-du-Prince-Édouard.

A.M.



CHAPITRE 2

Des changements démographiques perturbateurs

En 1845 arrive celui qui succédera à Mgr Provencher. Âgé de 22 ans, Alexandre-Antonin Taché est le premier Oblat de Marie-Immaculée dans l'Ouest canadien. Déjà, à cette époque, le jeune auxiliaire pressent le besoin de renforcer les bases de la foi catholique. Il consacre d'ailleurs ses premières années de travail à sillonner l'Ouest où il établit les missions de l'Île-à-la-Crosse, du lac Caribou et du lac Athabasca.

Mais c'est pendant son épiscopat que le diocèse de Saint-Boniface, élevé à titre d'archidiocèse en 1871, commence à décliner. Raison première: les anglo-protestants commencent à se faire plus nombreux lors de l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne. «Sous Taché, il y a eu des changements démographiques radicaux, explique l'archiviste de la Société historique de Saint-Boniface, Gilles Lesage. Il n'y avait plus seulement des catholiques et des protestants. Il y a eu aussi une forte immigration en provenance de l'Europe de l'Est. Ç'a a considérablement changé la carte du diocèse.»

Comme l'explique Lucien Chaput, cette croissance de population, jumelée à une émigration des Métis plus à l'ouest, commence déjà à favoriser le morcellement du territoire. «Taché était dans une situation bien différente que Mgr Provencher, indique-t-il. Il avait des infrastructures solides mais il a vu la population catholique devenir minoritaire.»

Mais Mgr Taché s'est toujours fait l'ardent défenseur des francophones catholiques. Il décide d'abord de faire venir des colons québécois et des francophones des États-Unis pour contrer la vague d'immigration. Il fait aussi ressortir ses talents de politicien et de polémiste en faveur des francophones pendant les troubles de 1869-1870 alors qu'il tente de négocier une amnistie pour les Métis; amnistie qui n'a cependant jamais été respectée par le gouvernement canadien.

Cette épreuve n'est toutefois pas la dernière pour Mgr Taché qui assiste, en 1890, à la proclamation de la loi interdisant l'utilisation du français à la Législature et l'enseignement religieux dans les écoles. L'archevêque crie encore une fois à l'injustice et tente de défendre les francophones catholiques. Usé par ses luttes, Mgr Taché s'éteint 1894, après 41 ans d'épiscopat. Le nombre de fidèles dans le diocèse de Saint-Boniface se chiffre alors à 20 000.

C'est à Mgr Langevin, arrivé à Saint-Boniface en 1893, que revient la tâche de poursuivre la bataille sur la question des écoles. Brillant orateur, il continue les pressions auprès des gouvernements. En 1896, il a la joie d'être témoin de l'Accord Laurier-Greenway qui donne aux éducateurs le droit d'enseigner la religion après les heures de classe ainsi que d'enseigner une deuxième langue autre que l'anglais.

«Une fois l'accord signé, explique Lucien Chaput, Mgr Langevin a pris les moyens pour le mettre en application. Sans le crier sur les toits, mais quand même à la vue du ministère, on voyait de plus en plus de religion pendant les heures de classe, surtout dans les écoles de campagne.»

D'autre part, celui qu'on surnommait le «grand blessé» (voir encadré *Entre exil et patrie* en page 6) a tenté de se faire rassembleur de la foi catholique sans pour autant y parvenir complètement. «Il voyait que les francophones ne pourraient plus jamais être majoritaires, relate Lucien Chaput, mais il se disait qu'il était peut-être encore possible que les catholiques le soient. À cette époque, il était l'archevêque de tous les catholiques mais il était aussi critiqué de tous: les Canadiens français voulaient qu'on leur parle dans leur langue, tout comme les Irlandais; les Ukrainiens étaient catholiques mais avec un rite oriental...»

Cette rivalité entre catholiques, particulièrement entre francophones et Irlandais, a mené à un morcellement encore plus dramatique du territoire. En 1916, un an après la mort de Mgr Langevin, le Vatican ordonne la création de l'archidiocèse de Winnipeg. «Le territoire du diocèse de Saint-Boniface était rendu à l'équivalent d'un quart du Manitoba, précise Gilles Lesage. Il faut dire que c'est une situation assez rare que de voir deux archidiocèses un à côté de l'autre. Tout ça faisait que l'évêque perdait de l'influence.»

Lucien Chaput ajoute qu'en plus de réduire considérablement le territoire, la création de l'archidiocèse de Winnipeg a aussi morcelé la population francophone, selon que certaines paroisses se retrouvaient sur un territoire ou l'autre. «Symboliquement, renchérit-il, ça représente la "minorisation" des francophones. Ils étaient plus nombreux mais le pourcentage par rapport au reste de la population diminuait tout le temps.»

T'es parent avec qui, toi?

Alexandre-Antoine Taché était le frère d'Étienne, un des pères de la Confédération. Sa grand-mère était la petite-fille de Joliette, celui qui a découvert le Mississippi. Du côté de sa mère, Louise Henriette de LaBroquerie (celle qui a prêté son nom au village et à la municipalité rurale de La Broquerie), Mgr Taché était un descendant de Pierre Boucher. Il était donc en parenté avec La Vérendrye et Marguerite d'Youville. Habile orateur et écrivain prolifique, il se débrouillait fort bien dans les langues autochtones. C'est lui qui imagina l'écusson de la ville de Saint-Boniface et celui du Collège.

A.M.

Mgr Alexandre-Antonin Taché



1823 - 1894
Rivière-du-Loup (Qc) - Saint-Boniface

- † Né de parents bourgeois; troisième d'une famille de cinq enfants.
- † Arrivé à Saint-Boniface le 1er août 1845 à l'âge de 22 ans; ordonné prêtre le 12 octobre 1845. Premier Oblat de Marie Immaculée dans l'Ouest canadien.
- † Fonde les missions de l'Île-à-la-Crosse, du lac Caribou et du lac Athabasca.
- † Nommé à son insu évêque d'Arath et coadjuteur de Mrg Provencher avec droit de succession, le 14 juin 1850.
- † Sacré évêque en 1851.
- † Devient deuxième évêque de Saint-Boniface en 1853.
- † Initiateur du premier Concile provincial en 1855.
- † Considéré comme l'un des premiers auteurs franco-manitobains, il a écrit les livres suivants: *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique* (1866), *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* (1869).
- † Saint-Boniface est élevé au rang d'archidiocèse en 1871 avec comme suffrageants le diocèse de Saint-Albert, le vicariat apostolique de la Colombie-Britannique et celui d'Athabasca-Mackenzie.
- † Dicte le projet de loi sur les écoles catholiques et protestantes, 1871.
- † C'est sous sa guidance que les Sœurs Grises fondent l'Hôpital de Saint-Boniface en 1871.
- † Fonde l'Université du Manitoba en 1877.
- † Il voit l'arrivée des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1874), des Pères de la Société de Marie (1880), des Jésuites (1885), et des pères Trappistes (1892).




La photo montre des membres du clergé à l'époque de Mgr Langevin, qu'on reconnaît sur la première rangée, en compagnie du père Dandurand (à gauche), du père Ritchot et de l'abbé Dugas (toux deux à droite de Mgr Langevin). Les prêtres de la deuxième rangée ne sont pas identifiés.

Un étrange hasard

Saviez-vous que Mgr Béliveau a été élevé à la prêtrise par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières? Sans s'en douter Mgr Laflèche ordonnait le futur archevêque de Saint-Boniface. Mgr Laflèche n'était autre que l'ancien compagnon et l'ami constant de Mgr Taché et celui que Mgr Provencher avait d'abord choisi comme coadjuteur et successeur!

Les rares vocations

Aucun membre du clergé ne fut recruté localement jusqu'en 1890. Cette année-là a vu l'ordination d'Alphonse LaRivière et d'Élie Rocan, suivis du père Louis de Gonzague Bélanger en 1903. Entre 1818 et le décès de Provencher en 1853, dix prêtres sont venus du Québec au Manitoba. La plupart sont retournés au Bas-Canada, sauf Provencher, Laflèche, Belcourt et Taché.

A.M.



Mgr Émile Yelle

1893 - 1947
Saint-Rémi de Napierville (Qc) - Saint-Boniface

- † Fils de cultivateurs.
- † Sulpicien.
- † Ordonné prêtre le 15 juillet 1917.
- † Nommé Supérieur du Grand Séminaire de Montréal en 1929.
- † Sacré évêque d'Arcadiopolis et nommé coadjuteur avec succession de Mgr Béliveau en 1933.
- † Victime de maladie et incapable de poursuivre ses fonctions comme coadjuteur, il démissionne en 1941.



Mgr Georges Cabana

1894 - 1986
Granby (Qc) - Sherbrooke (Qc)

- † Ordonné prêtre en octobre 1918.
- † Élu archevêque d'Anchialo et coadjuteur de Saint-Boniface en mai 1941.
- † Délogé en 1952 pour aller occuper une fonction semblable à l'archidiocèse de Sherbrooke.

Les photos d'archives de ce cahier-souvenir sont une gracieuseté de la Société historique de Saint-Boniface.



CHAPITRE 3

Un repliement bénéfique

Premier évêque de Saint-Boniface a avoir complété ses études au Collège de Saint-Boniface, Mgr Béliveau est nommé à la tête du diocèse à la fin de 1915. Loin d'être à l'abri des épreuves, il doit plutôt y faire face dès le début de son épiscopat en 1916, lors de l'adoption de la loi Thornton qui abolit l'utilisation du français dans les écoles publiques.

Conscient que les méthodes politiques utilisées par ses prédécesseurs n'ont plus le même poids, il décide d'adopter une nouvelle approche pour riposter et ce, à l'intérieur même du système scolaire manitobain. «Il utilise une mentalité de repliement, explique Lucien Chaput. Il se dit, "c'est notre territoire, ce sont nos paroisses; occupons-nous-en". Psychologiquement, tout va mal pour les francophones. Sa méthode a aidé à leur remonter le moral.»

De concert avec les laïcs, il fonde la bien connue Association d'éducation, un organisme voué à poursuivre l'enseignement du français et de la religion dans les écoles. Et pour stimuler la fierté des Canadiens français, Mgr Béliveau lance son mot d'ordre: «Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!».

Mgr Béliveau joue aussi un grand rôle dans la survie du Collège de Saint-Boniface en cédant la direction du Petit Séminaire aux Jésuites à la suite de l'incendie de 1922. Il sauve également le diocèse de grands troubles financiers et même de la faillite en vendant, pour des raisons de taxes trop onéreuses, les terres données par Lord Selkirk.



Le premier Collège de Saint-Boniface.

C'est aussi pendant cette période que naissent les Mouvements d'action catholiques et d'autres regroupements qui incitent les paroissiens à jouer un rôle plus actif. «La vie associative se fait beaucoup plus au niveau des paroisses, explique Lucien Chaput. C'est une période où il se développe un vrai partenariat entre le clergé et les laïcs. En général, ils partagent les mêmes valeurs morales, sociales et culturelles.»

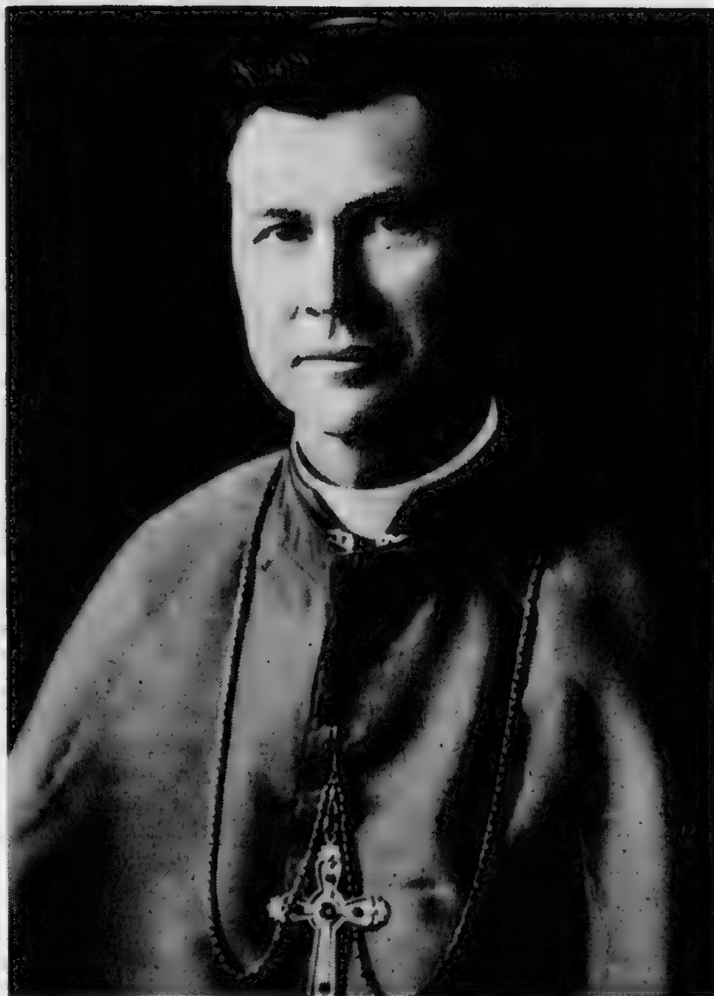
La création des caisses populaires et la mise sur pied de la station de radio CKSB, que l'on doit aux revendications acharnées de Mgr Baudoux, sont certainement les meilleurs exemples de ce travail concerté entre l'Église et les francophones.

Mgr Béliveau est terrassé par une crise d'apoplexie en mai 1931. Cloué au lit, il se voit dans l'obligation de confier successivement l'administration du diocèse à trois évêques-coadjuteurs. Mgrs Yelle, Cabana et Baudoux agiront chacun leur tour en son nom pendant les 24 années suivantes, tandis que Mgr Béliveau demeure à la tête du diocèse jusqu'en 1955.

1894 en chiffres

En 1894, le diocèse de Saint-Boniface comptait 45 paroisses, 21 clergés diocésains, 26 oblats, 11 frères et 75 religieuses. Au total, la population catholique se montait à 20 751 personnes.

A.M.



Mgr Arthur Béliveau

1870 - 1955
Mont-Carmel (Qc) - Saint-Boniface

† Fils de Jean-Baptiste et Apolline Béliveau, de descendance acadienne.
† Ordonné prêtre le 24 septembre 1893.
† Procureur diocésain de 1905 à 1913.
† Nommé évêque de Domitianopolis et auxiliaire de Mgr Langevin le 24 mai 1913. A aussi été curé de la cathédrale.
† Sacré archevêque de Saint-Boniface en décembre 1915.
† Participe à la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (1916).
† Terrassé par une crise d'apoplexie en 1931.
† Fondateur du Grand Séminaire de Saint-Boniface (1946).
† Voit l'arrivée des Rédemptoristes (1916), des pères Capucins (1928), des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang (1918), des pères Blancs d'Afrique (1946).



Mgr Antoine Hacault

1926 -
Bruxelles (Mb) -


Le 8 septembre 1964, Mgr Antoine Hacault est ordonné évêque, entouré de sa famille.

- † Cinquième d'une famille de 18 enfants.
- † Ordonné prêtre en 1951.
- † Sacré évêque en 1964.
- † Participe à Vatican II comme théologien personnel de Mgr Baudoux.
- † Recteur du Collège de Saint-Boniface de 1966 à 1969.
- † Devient sixième évêque et cinquième archevêque de Saint-Boniface en 1974.
- † Accueille le pape Jean-Paul II, ici à Saint-Boniface, en 1984.
- † Voit la fondation de Nathanaël (1988) et de l'École d'évangélisation (1992).

Un territoire changeant

Quand les diocèses de Winnipeg et de Regina ont vu le jour, en 1915, la division du territoire a fait en sorte que toutes les paroisses, françaises et autres, au sud de la rivière Assiniboine, ont été attribuées au nouveau diocèse de Winnipeg. Mgr Béliveau, accompagné du juge Prud'homme, s'est alors rendu à Rome pour plaider la cause des francophones et a obtenu réparation. Pour ce faire, il a dû traverser l'océan deux fois en pleine guerre, au moment où les U-boots allemands faisaient leurs ravages.

Dès lors, le diocèse englobait toutes les terres à l'est de la rivière Rouge, de la frontière américaine jusqu'au Grand Nord, ainsi qu'une étendue de terre au sud de l'Assiniboine, à partir de campus Fort Garry de l'Université du Manitoba vers l'ouest, incluant Mariapolis, Bruxelles et Saint-Alphonse.

Le nord-ouest de l'Ontario est demeuré dans le diocèse de Saint-Boniface jusqu'à la création des nouveaux diocèses de Fort William et de Thunder Bay dans les années 1950. Le territoire au nord du 53e parallèle est devenu le diocèse de Keewatin. Par conséquent, le diocèse de Saint-Boniface a été réduit à une fraction de sa taille originale.

A.M.

CHAPITRE 4

Les laïcs au front

Belge d'origine, Mgr Baudoux est néanmoins considéré comme «un produit» de l'Ouest canadien puisqu'il grandit à Prud'Homme en Saskatchewan, fait ses études au Collège de Saint-Boniface et au Grand Séminaire d'Edmonton. Lors de sa nomination comme archevêque de Saint-Boniface en 1955, le diocèse compte plus de 50 000 fidèles.

Également très attaché à la dimension francophone de son diocèse, il doit toutefois faire face à de grands bouleversements de société et de valeurs. Il prend d'ailleurs part au Concile Vatican II, de 1962 à 1965, qui revoit les fondements de l'Église catholique moderne.

Selon Lucien Chaput et Gilles Lesage, c'est à partir des années 1960 que l'église commence à connaître des problèmes d'adaptation. «Il y a un nouveau questionnement, fait remarquer Lucien Chaput. Les jeunes se demande ce qu'ils font dans cette galère. Les gens ont plus d'argent, il y a le cinéma, les voitures, la télévision. Les écoles sont plus grandes et elles sont de moins en moins homogènes...»

À cela, s'ajoute la diminution du nombre de prêtres et le retrait des communautés religieuses dans les différentes sphères d'activités. «Les gouvernements commencent à s'infiltrer là où le clergé dirigeait, renchérit Gilles Lesage. Les écoles, le collège, les hôpitaux... On se réfère de moins en moins à la foi comme croyance pour asseoir les institutions.»

C'est donc à cette époque que débute l'engagement des laïcs dans la vie paroissiale et diocésaine. Depuis les 30 dernières années, ils sont de plus en plus appelés à participer aux activités pastorales. «L'implication des laïcs est devenue presque essentielle, fait observer Lucien Chaput. Mais bien avant Vatican II, Mgr Baudoux avait vu l'importance de laisser agir les laïcs.»

C'est d'ailleurs sur cette tangente que son successeur, Mgr Antoine Hacault, dirige le diocèse depuis sa nomination en tant qu'archevêque de Saint-Boniface en 1974. De concert avec l'archidiocèse de Winnipeg, il a entre autres encouragé la création du mouvement Nathanaël qui forme les laïcs. «Il est très tourné sur le développement spirituel et pastoral», explique Gilles Lesage.

Selon les deux historiens, il est difficile pour le moment de prédire l'avenir du diocèse de Saint-Boniface. Comme pour l'ensemble de l'Église catholique dans le monde, il est ou sera bientôt à une croisée des chemins qui pourrait grandement forcer une redéfinition des rôles. «Mgr Hacault est profondément francophone, affirme Lucien Chaput. Mais contrairement aux autres évêques avant lui, il n'a pas d'ennemis comme tel. Il vit plutôt une remise en question de l'avenir du diocèse. Ça ne doit pas être facile et c'est quelque chose que les autres n'ont pas eu à confronter.»

Mais qu'en pense le principal intéressé? «Je trouve que le diocèse a beaucoup de potentiel, assure Mgr Hacault. Sans nécessairement comparer avec d'autres, on a ce qu'il faut ici pour être bien vivant et donner les services qui sont requis. On a besoin d'aide de l'extérieur de temps en temps mais on peut aussi en fournir (prêt de prêtres, etc.). C'est très sain.

«Moi, je souhaite que nos catholiques puissent mieux connaître leur foi et être plus sûrs d'eux-mêmes sans être orgueilleux, mais en ayant une fierté et en étant capable d'apporter une richesse.

«Je pense que les luttes qu'on a eues à soutenir nous ont marqués. On est peut-être plus conscients de la nécessité de prendre des initiatives et d'être là sur les lieux pour ne pas se faire manger la laine sur le dos. Je prends l'exemple des Sœurs Grises avec les hôpitaux. Ce sont elles, à Saint-Boniface, qui ont pris l'initiative de négocier avec le gouvernement (lors du virage ambulatoire en 1996). C'est un peu la même chose avec les écoles. On a gagné mais ç'a pris du temps!»

Carole THIBEAULT

Mgr Maurice Baudoux



1902 - 1988
La Louvrière (Belgique) - Saint-Boniface

- † Arrivé au Canada en 1911 avec sa famille.
- † Ordonné prêtre en juillet 1929.
- † Élu premier évêque de Saint-Paul (Alberta) en août 1948.
- † Élu archevêque coadjuteur de Saint-Boniface avec droit de succession en mars 1952.
- † Devient cinquième évêque et quatrième archevêque de Saint-Boniface en 1955.
- † A participé activement au Concile Vatican II.
- † Surnommé le «père de la radio française dans l'Ouest».
- † Démissionne de poste en septembre 1974.
- † Témoin de l'arrivée des Sulpiciens (1954) et des Sœurs de Sainte-Croix (1974).



La paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface

« Au désert, les pâturages ruissellent »

Avec ses 179 ans d'histoire, la paroisse de Saint-Boniface, la plus vieille de l'Ouest canadien, est le berceau de l'Église catholique dans l'Ouest canadien. Portrait d'une histoire qui se confond avec celle du diocèse.

La paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface existe depuis si longtemps, et elle a été si intimement liée à la fondation du diocèse de Saint-Boniface, que bien des gens confondent diocèse et paroisse. Pourtant, la paroisse est une entité bien à part du diocèse.

Quand les abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin arrivèrent à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine le 16 juillet 1818, c'était à la requête du gouverneur Lord Selkirk et des habitants du lieu: des Métis et quelques blancs. Lord Selkirk désirait donner le secours de la religion et d'une morale aux colons qui vivaient alors dans un pays désorganisé et en proie aux avidités des traiteurs de fourrures de deux compagnies rivales: la compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce fut donc d'abord pour les colons de la Rivière-Rouge que venaient ces deux prêtres, et dès le 19 juillet une première messe fut célébrée sur les bords de la rivière Rouge. Ainsi prenait racine la paroisse de Saint-Boniface, l'Église-mère de tout l'Ouest et du grand Nord canadien.

La paroisse de Saint-Boniface est donc la plus ancienne de tout l'Ouest, et dans les débuts elle s'étendait sur des centaines de kilomètres. Au cours des ans et au fur et à mesure que les colons s'établissaient un peu partout, on la morcela pour créer de nouvelles paroisses. Mais « Saint-Boniface est et restera, dans l'histoire de l'Église, le berceau de l'Église de l'Ouest canadien » (1)

Fondée comme une Église au service des pauvres et des démunis, la paroisse de Saint-Boniface reste aujourd'hui encore fidèle à cet engagement. En 1993, année qui marquait le 175e anniversaire de l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin à la Fourche, la paroisse définissait ainsi sa mission :

« Nous sommes l'Église qui rend Jésus présent par la fraternité, la liturgie, l'éducation de la foi et le service. Nous nous engageons à continuer le long processus de restructuration de la paroisse en petites communautées chrétiennes (P.C.C.) et à poursuivre les visites de voisinage et à domicile. » (2)

Cette mission engage le laïcat, les nombreux religieux et religieuses et les prêtres de toute la paroisse dans des œuvres d'éducation de la foi et de justice sociale.

Une mission et une communauté engagée

Dans le domaine de l'éducation de la foi, la paroisse est très active. Il y a un service de liturgie avec enfants, des sessions bibliques (par l'organisme diocésain Mess'AJE), des gens au programme Nathanaël et plus d'une douzaine de petites communautés chrétiennes (les P.C.C.). De plus, les sœurs Oblates ont ouvert un centre où elles reçoivent des groupes pour du ressourcement spirituel et les sœurs Grises s'occupent d'une pastorale auprès de jeunes adultes.

Les comités de Développement et Paix et de Pro-vie, ainsi que les Chevaliers de Colomb font, chacun à leur manière, de l'éducation au sujet de questions sociales.

Les œuvres des sœurs Grises auprès des plus démunis sont très présentes dans la paroisse: l'Hôpital général Saint-Boniface et le Centre Taché pour soins prolongés en sont les plus visibles, mais les sœurs rendent d'innombrables services moins connus, comme par exemple les chambres qu'elles mettent à la disposition des personnes qui doivent se loger à Saint-Boniface, pour se faire soigner ou pour accompagner des malades.

Les Oblats et les sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie, ainsi que d'autres communautés religieuses — trop nombreuses pour les nommer — ont largement contribué aux œuvres d'éducation des jeunes et aux œuvres sociales depuis 150 ans.



Une vue de l'intérieur de la quatrième cathédrale incendiée le 22 juillet 1968.

Mais la paroisse de Saint-Boniface est francophone depuis toujours et, récemment surtout, il y a eu des initiatives paroissiales très particulières qui ont leur source même dans son caractère francophone.

La paroisse compte beaucoup de personnes âgées. Or il y a quelques années, il n'y avait aucun lieu de résidence francophone pour elles. Les Chevaliers de Colomb ont donc voulu combler ce besoin. Le résultat: trois résidences, Chez-Nous, l'Accueil Colombien et Place desMeurons, pour accueillir les aînés et les desservir en français. De plus, quand l'Accueil a été fondé, on a conçu le projet pour y inclure les malades et handicapés mentaux francophones. Il y a maintenant deux foyers pour eux: la Villa Vita pour les malades qui ont besoin d'accompagnement et de surveillance minimale, et Le Coin Amitié pour les handicapés mentaux. Ces personnes viennent à la Cathédrale, servent aux offices, se mêlent aux autres paroissiens et paroissiennes. On a ainsi intégré à la paroisse des personnes trop souvent laissées pour compte dans la société.

La dernière-née des œuvres francophones, c'est Habitat Chez-Soi, un sous-groupe de Habitat Winnipeg (Habitat pout l'Humanité). Depuis quelques années, plusieurs personnes de la paroisse participaient à la corvée de Habitat Winnipeg, afin de bâtir des maisons pour les personnes moins bien nanties. Graduellement, on se rendit à l'évidence du besoin de placer les francophones dans un milieu francophone. De là est né Habitat Chez-Soi, une initiative de paroissiens et paroissiennes mais ouverte à tous. Habitat Chez-Soi a bâti sa première maison à l'été 1996 à Saint-Boniface, pour une mère monoparentale et ses cinq enfants. La joie indescriptible de cette famille reflétait bien la joie des plus de cent bénévoles qui leur avaient construit une maison. L'impact de ce geste fut énorme, tant dans la communauté que dans la paroisse. Cette année, vu l'inondation massive de la Rouge, Habitat Chez-Soi aide la famille Tellier de Sant-Adolphe à rebâtir sa maison après l'inondation.

Toujours à cause de l'inondation, la paroisse a voulu venir en aide aux personnes évacuées en leur procurant des services en français, tant du point de vue d'accompagnement dans l'épreuve que celui d'aide quotidienne (hébergement, repas, courses, etc.).

Enfin, la paroisse-cathédrale a une vocation à la prière. Dans cette cathédrale, il y a souvent des célébrations diocésaines, et depuis plus de deux ans on y a repris la récitation des laudes et des vêpres aux temps forts de l'année, soit pendant l'Avent et le Carême, ainsi qu'au cours des mois de mai et d'octobre.

Après 179 ans, la paroisse de Saint-Boniface est bien vivante. Les nouveaux développements résidentiels dans le nord de Saint-Boniface ont apporté un rajeunissement de la paroisse autant que du quartier. L'Église de Saint-Boniface, aujourd'hui comme hier, est fière de faire partie du diocèse de Saint- Boniface et c'est avec joie qu'elle vient fêter les 150 ans du diocèse de Saint-Boniface, le deuxième plus ancien diocèse du Canada avec celui de Montréal, et le plus ancien diocèse de l'Ouest canadien.

Gilberte Proteau

(1) Extrait d'une homélie de Mgr Giovanni Panico, nonce apostolique, à Saiont-Boniface, févrer 1957, dans Les Cloches de Saint-Boniface, 1957, p. 264.

(2) Lettre de Mgr Antoine Hacault, dans 175 ans d'accueil, cahier-souvenir de la paroisse-cathédrale de Saint-Boniface, 1993, p. 3.



À Saint-Boniface

Les cathédrales se suivent et ne se ressemblent pas

La cathédrale de Saint-Boniface a toujours été un repaire et un emblème de l'Église catholique dans tous l'Ouest canadien. Ravagée à plusieurs reprises par des incendies, elle est aussi le symbole de l'évolution de la religion catholique. Sans nécessairement le vouloir, les diocésains ont eu à différentes époques, une maison de prière à leur image...

1818 - 1823 Première chapelle et maison tout usages

Lors de leur arrivée à la Rivière-Rouge en juillet 1818, l'abbé Provencher et ses deux compagnons, l'abbé Dumoulin et le séminariste Edge, sont accueillis au Fort Douglas par le gouverneur Miles McDonnell. Au nom de Lord Selkirk, il met à leur disposition une salle pour les offices religieux et le catéchisme.

À la fin du mois d'octobre, les trois hommes de Dieu déménagent dans la partie finie de la maison qu'ils ont fait construire. C'est une maison de chêne mesurant 20 par 50 pieds qui leur servira à la fois de résidence, de chapelle et d'école.



Troisième église et deuxième cathédrale.

La première messe est célébrée le 1er novembre. Parrainés par Marie-Anne Gaboury, plusieurs enfants se font baptisés. De plus trois personnes y font leur première communion: Reine et Jean-Baptiste Lagimodière ainsi que Josette Houle. La construction de cette première chapelle fut terminée en 1823.



Le feu du 22 juillet 1968.

1819 - 1839 Deuxième chapelle et première cathédrale

Déjà, en 1819, l'abbé Provencher entreprend de faire bâtir une vraie église. Cependant, la rareté des matériaux et le manque d'argent pour payer les ouvriers (qui étaient d'ailleurs en train de construire un presbytère à Pembina) retardent considérablement les travaux. Il n'y célèbre la messe par intermittence qu'à partir de 1823 et il faudra attendre jusqu'en 1825 pour y être à l'abri des intempéries.

Une fois terminée, la première cathédrale reçoit dans son clocher en flèche la petite cloche que Mgr Provencher avait reçue des mains de Lord Selkirk. L'église mesure 35 par 80 pieds et, selon les caculs, elle aurait été construite à l'emplacement du cimetière actuel.

1832 - 1860 L'église aux deux tours

La population augmentant rapidement après la fusion des Compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, on songe déjà, en 1821, à une nouvelle église. On pose la première pierreen 1832 et elle est ouverte au culte en 1839. C'est la fameuse cathédrale aux deux tours, chantée par le poète américain John Grennleaf Whittier en 1859.

Elle mesure 60 par 100 pieds, avec des murs en pierre hauts de 40 pieds et deux clochers qui s'élèvent à 108 pieds dans les airs. Elle était située, semble-t-il, dans le cimetière actuel, près de l'avenue Taché.

Troisième église et deuxième cathédrale, elle est détruite par le feu le 14 décembre 1860. Avec elle disparaissent des documents précieux, dont la presque totalité des registres paroissiaux, un historique de la mission, des contrats de terre, etc.

1862 - 1908 La cathédrale de Mgr Taché

En 1862, Mgr Taché entreprend la construction d'une église à un clocher et y accueille ses fidèles dès 1863. Mesurant 60 par 155 pieds, elle se trouvait exactement en face de celle qui lui succédera en 1908.

Elle fut détruite en 1909 et, quand le gazon commence à souffrir sous un soleil trop ardent, on voit encore distinctement la ligne de ses murs, dont les fondations subsistent encore sous la surface du sol. Quatrième église et troisième cathédrale, on l'appelle communément la cathédrale de Mgr Taché.

1905 - 1968 La cathédrale de Mgr Langevin



Cathédrale Taché.

Au début du siècle, Mgr Langevin songe à construire une nouvelle église correspondant à l'accroissement du nombre de fidèles. Commencée en 1905, la cinquième église et quatrième cathédrale est terminée en 1908. Elle mesure 312 pieds de longueur en incluant le porche et la sacristie et 88 pieds de largeur à l'extérieur des murs et 100 pied au bas des tours. Avec ses deux coupoles s'élevant à 155 pieds dans les airs et une capacité de 1 600 places, c'était le plus grand et le plus beau monument de tout l'Ouest canadien.

Le 10 juin 1949, la cathédrale de Mgr Langevin reçoit de Rome le titre de basilique mineure. Le 22 juillet 1968, six jours après les célébrations du 150e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires dans l'Ouest, cette grande fierté des diosécains s'effrondre dans un immense brasier.

1971 - La cathédrale des fidèles

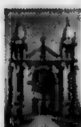
Sans plus tarder, le clergé entreprend la construction d'un nouveau lieu de culte. On rebâtira donc, mais avec les exigences des temps nouveaux ordonnés par Vatican II. Après bien des sondages et des consultations, on signe un contrat sur le seuil de la basilique-cathédrale disparue le 17 mai 1971.

C'est à l'architecte Étienne Gaboury que reviendra la lourde tâche de reconstruire le temple de Dieu où les fidèles se sentiront chez eux. Elle abrite un ensemble communautaire, on y cherche un meilleur contact visuel, une abondance de lumière naturelle et une disposition générale qui facilite les déplacements et la participation des fidèles au culte. Elle a été bénie le 17 juillet 1972 par Mgr Baudoux.

La sixième église et cinquième cathédrale a aujourd'hui 25 ans.

Texte inspiré de notes lues à CKSB lors de la bénédiction de la nouvelle cathédrale en 1972.

Carole THIBEAULT



Ces paroisses qui font le diocèse



Voici le nom des paroisses francophones du diocèse de Saint-Boniface et les années de leur fondation:

Saint-Boniface	1818
Saint-François-Xavier	1824
Saint-Norbert	1857
Saint-Laurent	1876
Sainte-Agathe	1876
Sainte-Anne-des-Chênes	1876



Saint-Pierre-Jolys	1877
Saint-Jean-Baptiste	1877
Saint-Pie-V de Letellier	1879
Saint-Alphonse	1884
Saint-Joachim de La Broquerie	1884
Saint-Léon	1890
Saint-Hyacinthe de La Salle	1890



Notre-Dame-de-Lourdes	1890
Saint-Gérard de Bruxelles	1892
Saint-Claude	1895
Saint-Adolphe	1896
Saint-Georges	1903
Saint-Alexandre de Woodridge	1905
Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Île-des-Chênes	1905



Saint-Malo	1909
Sacré-Cœur de Jésus de Fannystelle	1909
Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset	1909
Enfant Jésus de Richer	1909
Sainte-Élizabeth	1909
Saint-Joseph	1910
Saint-Antoine d'Aubigny	1913
Notre-Dame-de-Lorette	1916
Sainte-Geneviève	1916
Saint-Lupicin	1921
Saint-Viateur d'Otterburne	1934
Sacré-Coeur-de-Jésus de Vassar	1938
Sainte-Jeanne-d'Arc de South Junction	1938
Saint-Eugène de Saint-Vital	1945
Saint-Denis de Haywood	1946
Saints-Martyrs-canadiens	1972



Mgr Hacault raconte...

Une journée dans la vie d'un archevêque



photo: Carole Thibeault

Mgr Antoine Hacault: Je pense qu'il faut mettre tout son amour dans la mission qu'il s'est confiée et aimer le monde qui est le nôtre. Et je n'ai pas de difficulté à faire ça. Je suis très heureux.

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Hacault, est un homme très occupé. Pourtant, même s'ils lui témoignent beaucoup de respect, les fidèles ne savent pas toujours en quoi consiste la tâche réelle de leur directeur spirituel. Pour nous éclairer sur son travail, Mgr Hacault a bien voulu se prêter à l'entrevue suivante:

À quoi ressemble une journée typique dans la vie de monseigneur?

Ma vie, chaque jour, est pénétrée de temps de prière, de temps de rencontre avec d'autres personnes et d'un peu de détente, réflexion, méditation. Dans l'ensemble, j'ai quelques contacts avec l'extérieur de la maison évidemment: soit des sessions avec les prêtres, des rencontres avec les chefs des autres églises, les autres évêques du Manitoba ou du Canada. Une journée typique commence à 7 h le matin et ça va jusqu'à 10 ou 11 h le soir. Ce sont des grandes journées mais j'essaie toujours de prendre au moins une heure pour moi-même.

Je ne suis pas un homme de bureau dans le sens que je préfère rencontrer les gens, visiter les écoles, rencontrer les jeunes qui se préparent à la confirmation, les Chevaliers de Colomb, les visites de paroisses. Ma tâche première, ce sont les visites et les rencontres avec le monde.

En tant que représentant de l'Église catholique, quelle est votre mission exacte?

Je me sens en communion avec l'ensemble des 100 000 catholiques de mon diocèse. Ce sont mes frères et mes sœurs. En un sens, j'ai une responsabilité envers chacun, mais j'ai surtout une responsabilité envers la communauté. Ma responsabilité première est de rester en contact avec ces 100 000 catholiques. Un peu comme un chef de famille, je dois voir à ce que chacun soit bien servi, qu'il soit aimé et qu'ils soient en bonnes relations les uns avec les autres. C'est un ensemble de responsabilités qui peuvent sembler générales mais qui sont quand même importantes. Et une fête comme le 150e m'aide encore plus à penser plus globalement. Tous ensemble, nous fêtons une histoire qui nous concerne tous, qui nous a forgés.

J'ai un rôle d'animation, de soutien, d'encouragement, de faire vivre l'espérance aux gens qui sont parfois un peu écrasés.

Alors vous n'êtes pas celui qui s'occupe de l'administration du diocèse?

Pas beaucoup. J'ai trois prêtres responsables de trois secteurs: 1) le chancellier, qui s'occupe des contacts officiels et canoniques; 2) l'économe diocésain, responsable du domaine administratif; et 3) le centre de pastorale, liturgie, catéchèse.

Je n'ai pas à m'occuper des détails comme tel mais souvent c'est sur leurs recommandations que je vais agir. Et chacun a des laïcs ou des religieux qui travaillent avec lui.

Être archevêque en 1997, ça représente quels défis?

Je trouve que la plupart des défis se rattachent à l'application du concile Vatican II. Il y a là une source de réflexions et de défis qui porte sur notre identité comme catholique, comme Église dans ce monde.

Comment interpréter les vues de la foi dans un monde qui souvent passe à côté? Les défis sont d'un ordre de communication: communication de la foi mais aussi communication de valeurs qu'on chérit beaucoup mais qui souvent ont besoin d'être réinterprétées et redites. Si on pense par exemple à la famille... Comment peut-on refaire le lien avec ces valeurs profondes?

Le domaine de l'œcuménisme est aussi un défi. Comment peut-on donner un témoignage à travers Jésus-Christ quand on est séparé entre nous?

Vous disiez que vous rencontrez régulièrement les chefs des autres églises. Pourquoi?

C'est une chose que l'on fait régulièrement depuis le Concile Vatican II. On a commencé avec Mgr Baudoux. On a des réunions régulières, quatre fois par année, avec les anglicans, les orthodoxes, etc. Ensemble, ils voient les besoins et les possibilités de collaborations. Le domaine de l'œcuménisme est important pour vivre pleinement notre foi mais aussi pour témoigner que, même s'il y a des divisions et des séparations entre nous, il y a quand même beaucoup plus de choses qui nous unissent. On communique régulièrement. On sent qu'il y a une amitié de base qui fait qu'on est à l'aise les uns avec les autres.

Quelle est la relation du diocèse de Saint-Boniface avec la minorité francophone du Manitoba?

C'est une priorité, il n'y a pas de doute, pour le diocèse et pour moi-même personnellement. Je tâche de leur donner une attention prioritaire. Par exemple, si on m'invite à deux endroits en même temps, c'est certain que je vais choisir l'événement francophone. Ils sont minoritaires doublement, comme catholiques et comme francophones. Alors, ils ont besoin d'une attention et d'un soutien particulier. Par contre, je trouve que, depuis quelques années, ils prennent vraiment en main leur destinée. J'essaie d'être présent, de comprendre leurs questions et leurs décisions.

Vous vous assurez donc que les francophones puissent vivre leur foi dans leur langue?

Oui, vivre leur foi en tenant compte de leur culture. La culture et la foi, c'est très proche. On pourrait dire qu'une culture qui n'est pas évangélisée n'est pas complète, comme il manque quelque chose à une foi qui n'est pas ancrée dans une culture.

Il y a un souci constant d'avoir des prêtres de langue française. Je demande à tous les séminaristes qui veulent devenir prêtre de faire un effort pour apprendre le français. Je ne vais pas au point de les obliger mais on facilite les choses de façon à ce que plus de la moitié réussissent.

On parle souvent de la pénurie de prêtres. Ça représente quoi comme défi pour le diocèse de Saint-Boniface?

On a 70 prêtres actifs dans le diocèse présentement. D'une certaine façon, c'est un nombre suffisant, si tout le monde avait la capacité d'être un peu partout n'importe quand. On a un bon nombre de prêtres mais plusieurs sont d'un certain âge et leur santé diminue. S'ils étaient tous assez jeunes et en bonne santé, on desservirait facilement le diocèse. C'est pourquoi on doit faire des jumelages.

Au niveau du recrutement de nouveaux prêtres comme tel, comment ça se passe?

Il y a huit jeunes qui sont présentement en préparation formelle. Mais à long terme, il faut bien voir que le nombre va diminuer un peu.

Il y a maintenant beaucoup de laïcs qui prennent des responsabilités. On a beaucoup d'équipe pastorales dans les paroisses, etc. Mais ça prend quand même un prêtre car ils n'ont pas de formation théologique très poussée.

Pensez-vous que les femmes devraient avoir accès au sacerdoce?

Pas au sacerdoce comme tel mais plutôt à des responsabilités pastorales. Même là, elles sont déjà plus nombreuses que les hommes. Elles ont un temps à elles ou un goût spirituel qui a peut-être été plus développé à cause de leur service familial... Parfois, elles sont mieux équipées pour offrir certains services mais ce n'est pas nécessaire qu'elles soient prêtres pour ça.

Avec la pénurie de prêtres, ne pensez-vous pas qu'éventuellement les femmes devraient pouvoir avoir accès au sacerdoce?

La position de l'Église est d'un autre ordre, c'est-à-dire qu'on ne se sent pas la capacité ou l'autorité de changer cela. Ça nous vient de Jésus et nous voulons demeurer fidèles à sa pensée et à son action concrète. C'est la position qu'a prise le pape Jean-Paul II et je respecte très bien cela. Je ne crois pas que, ça seulement, ce soit une réponse au problème du nombre de prêtres.

On parle aussi du droit au mariage des prêtres...

Pas du mariage des prêtres mais plutôt de l'ordination d'hommes mariés. On a ordonné diacre les hommes mariés, ce qui est une nouveauté dans l'Église de notre temps. On vit cette expérience depuis une vingtaine d'année. Ça n'a pas toujours été facile mais c'est normal qu'il y ait des difficultés de temps en temps. Je ne crois pas cependant que ce fait tende vers l'ordination d'hommes mariés pour devenir prêtre.

Je pense que l'intensité de la vie chrétienne et la qualité de vie d'une communauté sont beaucoup plus à l'origine de vocations que le fait de changer des choses. Quand vous avez des communautés ferventes, il y a des vocations.

Est-ce que ça veut dire que les fidèles manquent un peu à leur devoir?

Pas seulement les fidèles, moi le premier. On ne vit pas la foi d'une façon suffisamment forte peut-être... On est humain et on a besoin de se sanctifier tel qu'on est. On peut-être pris par les attraits du monde et finir par être très déçu. En profondeur, qu'est-ce que veut le cœur humain? Première chose, il veut être en bonne relation avec Dieu... et en bonne relation avec les autres. Alors, qu'est-ce qu'il faut pour ça? Il faut être capable de s'imposer des sacrifices, il faut être capable de choisir les valeurs les plus fortes qui nous soutiennent à la longue et pas seulement dans l'immédiat.

Entrevue réalisée par Carole THIBEAULT

Trente ans après la Commission Dumont

Un instantané de la vie diocésaine de 1970

Au début des années 1970, la Commission Dumont a permis de connaître les inquiétudes et les attentes des laïcs canadiens, après Vativan II et à uneépoque delibéralisation des mœurs. Cette commission s'était aussi rendue à Saint-Boniface, en 1970 et nombreux sont ceux qui y ont exprimé leur vision d'une église moderne.

En 1968, les évêques du Canada créaient la **Commission d'Étude sur les laïcs et l'Église**, présidée par Fernand Dumont alors qu'il était aussi directeur de l'Institut supérieur des Sciences humaines de l'Université Laval. D'autres figures connues ont aussi siégé à cette commission, dont Claude Ryan, Mgr Paul-Émile Charbonneau et Jacques Grand'maison. (1)

La Commission donnait suite à la crise des mouvements d'action catholique, au mouvement de sécularisation, à la Révolution tranquille et au Concile Vatican II. Un comité de liaison fut créé dans chaque diocèse pour informer la population, «de façon à susciter une expression d'opinions large et diversifiée sur tout ce qui a trait à la participation des laïcs à la vie et à la mission de l'Église», comme l'explique les commissaires dans leur rapport, intitulé *L'Église du Québec: un héritage, un projet.* (2)

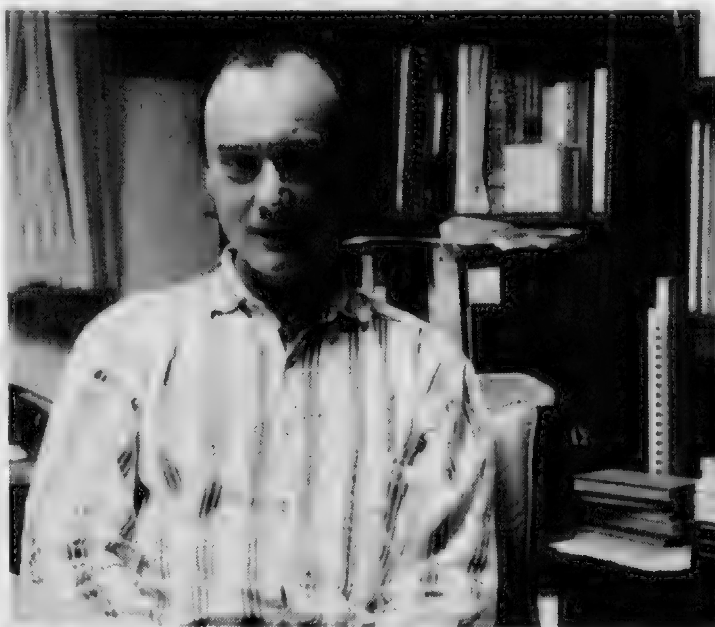
Au cours des audiences publiques, tenues de janvier à septembre 1970, la Commission a reçu environ 800 mémoires de 23 diocèses, qui selon les commissaires ont révélé «la plus déconcertante variété». La Commission reçut 78 mémoires du diocèse de Saint-Boniface. (voir encadré)

L'étude qui en résulta n'a pas eu pour but de confronter les affirmations, doléances, inquiétudes et aspirations des fidèles à une doctrine toute faite, mais plutôt de scruter le sens de la diversité des perspectives et des témoignages des fidèles, de saisir en situation historique la vie de l'Église dans le Canada français, d'en saisir son cheminement.

La Commission publia un rapport, un rapport synthèse et quatre annexes. Les rapports se sont limités au Québec «à cause des profondes différences entre l'ensemble des communautés francophones du Québec et les autres communautés francophones du Canada». Les annexes toutefois tiennent compte des mémoires manitobains.

Au Québec, quatre thèmes sont apparents: le déclin de la pratique religieuse, l'abandon du sacerdoce par plusieurs prêtres, l'indifférence de la jeunesse et l'éclatement de la communauté chrétienne.

Plusieurs thèmes sont présentés dans les mémoires parvenant du diocèse de Saint-Boniface. Voici des extraits des témoignages des diocésains:



Gilles Lesage.

Sur l'éducation religieuse

«Je me sens responsable de l'éducation de mes enfants. Si j'ai un choix à faire, l'école ne fera pas l'éducation religieuse de mes enfants avant qu'elle ne soit prête à leur présenter des philosophies de religions différentes. ... Enseigner la religion aux enfants quand ils sont trop jeunes, c'est faire du "brain storming".»

Sur l'eucharistie

«Cent dix-sept élèves sentent qu'ils devraient avoir la liberté d'assister à la messe du dimanche sans obligation imposée par l'Église tandis que 46 optent pour l'obligation. Dans le premier cas, l'amour de Dieu et la reconnaissance qu'on lui doit motiveraient notre assistance à la messe et cette démarche serait vraiment sincère.»

Sur la confession individuelle

«Je pense que c'est ridicule d'aller se confesser à un prêtre quand on peut se confesser à Dieu.»

Sur les prêtres et l'«homme moderne»

«Les prêtres me semblent ne pas comprendre les problèmes de l'homme moderne; parfois aussi ils veulent aider mais leur manière de faire n'est pas acceptée parce qu'elle est démodée et ne répond pas aux exigences des jeunes et des moins jeunes.»

Sur une religion du peuple par le peuple

«Les laïcs dans l'Église de Saint-Boniface ont plus souvent une place de consommateur qu'un rôle actif de participation.»

Sur les structures administratives diocésaines

«Pour atteindre ce but (favoriser l'émergence de petites communautés chrétiennes), nous suggérons que les structures soient changées et qu'elles évolulent dans le sens suivant:

† la décentralisation et l'autodétermination locale dans la mesure du possible;

† l'intégration de l'Église dans les groupes homogènes de la communauté qui sont basés sur la vie et les relations de tous les jours;

† des changements de frontières pour permettre à l'individu d'appartenir à l'Église selon son choix;

† l'union des groupes homogènes dans la communauté par des représentants élus au Conseil pastoral.»

«À long terme, l'Évêque du diocèse ne devrait-il pas être élu par le peuple de Dieu (prêtres et laïcs)?»

«Une façon plus démocratique de choisir et de nommer les curés de paroisse est nécessaire. Les conseils au niveau local doivent prendre part à cette décision.»

«Que l'administration financière soit remise aux laïcs pour leur permettre plus de participations et libérer le prêtre.»

Sur l'engagement social

«Que l'Épiscopat canadien, de concert avec les autres Églises canadiennes fasse pression auprès du gouvernement fédéral canadien dans le but de faire accroître à 1 % de notre produit national brut la contribution canadienne aux pays en voie de développement. Que l'enseignement de l'Église catholique canadienne reflète une préoccupation prioritaire pour les problèmes de la pauvreté, tant au pays qu'à l'étranger.»

Sur le service de préparation au mariage

«... en plusieurs endroits, on n'a pas tenu suffisamment compte des situations nouvelles qui affectent aujourd'hui la vie des époux: l'augmentation des mariages mixtes, le nouveau climat œcuménique, la culture constituée par la société-jeunesse et certains autres problèmes sociaux qui touchent profondément la vie familiale dans son ensemble.»

Il n'y a là qu'un bref aperçu de ce que contient l'ensemble des mémoires. Les archives de la Commission sont déposées au Service des archives de l'Université de Montréal. Les mémoires du diocèse de Saint-Boniface en font partie et sont aussi disponibles sur microfilm. La Société historique de Saint-Boniface a fait l'acquisition de ces microfilms, qui sont maintenant disponibles à la consultation du public.

Gilles Lesage, archiviste
Société historique de Saint-Boniface

(1) La Commission comptait également Hélène Chenier, Janine Dalaire, Anne-Marie Frenette, Jean-Paul Hétu, Jean-Marie Lafontaine, Jean-Marie Poitras, Rolande Vigneault et Jacques Champagne.

(2) Publié chez Fides en 1971.

Les mémoires du diocèse

Parmi les mémoires provenant du diocèse déposés à la Commission Dumont, on en trouve qui ont été présentés par des individus, des étudiants de 16 à 23 ans, un groupe de 20 à 32 ans de Saint-Léon, des élèves des Belles-Lettres du Collège de Saint-Boniface, des gens de la Villa Youville, des membres de l'Action catholique diocésaine, des étudiants de la 10e année de Saint-Pierre, de résidants de la réserve du Roseau et des étudiants du St-Joseph's College de Otterburne. On trouve aussi des mémoires provenant des paroisses Sainte-Bernadette, Sainte-Marie de Saint-Vital, Saint-Gérard, St. Alphonseus, Pinawa, Somerset, Sainte-Anne, Saint-Boniface, Saint-Norbert, Saint-Émile, Powerview, Pine Falls, Great Falls, Lac-du-Bonnet, Saint-Georges, Sacred Heart Parish, Saint-Malo, St-John The Evangelist, Christ the King, St-Thomas More, Beauséjour, Saint-Jean-Baptiste et Manitou.

35 recommandations du comité d'évaluation de la pastorale diocésaine

Pour mieux répondre aux besoins des paroissiens

Coordonner les ressources des paroisses du diocèse, offrir des ateliers de formation aux laïcs, faire la promotion de leur engagement dans la paroisse, rétablir le conseil diocésain de pastorale et mettre sur pied un synode diocésain ayant pour thème le rôle des laïcs dans l'Église du XXIe siècle: voilà quelques-unes des 35 recommandations émises par le comité d'évaluation de la pastorale diocésaine.

Mené par les abbés Gilbert Gariépy et Robert Campeau et Réal Gingras, aidés des laïcs Carmen Joyal, Thérèse Carrière, Raymond Arès et Monique Fontaine, le comité a mis trois ans avant de soumettre son rapport au conseil presbytéral. (1)

Cette étude est la plus ambitieuse du genre menée par le diocèse de Saint-Boniface. Fruit d'un long travail de cueillette de données, elle a nécessité l'analyse de plus de 260 questionnaires distribués dans 32 paroisses.

Une première consultation menée en 1995 auprès des différentes paroisses du diocèse a permis au comité d'évaluation de dégager trois domaines d'étude: 1) le ministère auprès des jeunes; 2) la formation des parents pour la préparation aux sacrements de leurs enfants; et 3) la participation des laïcs à la vie de l'Église. Une seconde consultation, tenue l'année suivante, a permis au comité d'élaborer un plan d'action composé de 35 recommandations qui tentent de répondre aux trois inquiétudes exprimées par les paroissiens.

Le rapport du comité d'évaluation de la pastorale diocésaine, qui est l'aboutissement de cette étude, a été rendu public le 22 septembre. Il a pour but premier «de rendre les paroissiens plus conscients et plus libres de décider de leur engagement dans la vie de l'Église, a indiqué Mgr Antoine Hacault à cette occasion. Il est temps pour eux de devenir plus adultes dans leur foi. Nous passons d'une Église de bâtiments à une Église de personnes.»



Remis au conseil presbytéral en mars dernier, le rapport du Comité d'évaluation de la pastorale diocésaine a été rendu public le 22 septembre.

L'héritage de Vatican II

Première inquiétude soulevée par le comité: le délaissement de la religion par les jeunes. Ce manque d'intérêt des jeunes, surtout ceux âgés de 18 à 30 ans, s'explique de différentes façons. Les changements sociaux, l'influence des pairs, la baisse du nombre de religieuses dans les écoles, le peu de formation des enseignants de catéchèse, le manque d'engagement des parents dans le cheminement spirituel de leurs enfants et un manque de souplesse de la part de l'Église envers les idées des jeunes ne sont que quelques-unes des causes de cet exode.

«Nous devons aller vers les jeunes et pas seulement attendre qu'ils viennent à nous», indique Mgr Hacault. La situation n'est pas sans appel, croient aussi les membres du comité. Ils recommandent, entre autres, une plus grande ouverture de l'Église face aux différentes façons qu'ont les jeunes d'exprimer leur foi et la promotion des célébrations liturgiques adaptées aux jeunes. Car, loin d'être des brebis perdues, beaucoup de ces adolescents tenteront à l'âge adulte de réintégrer leur communauté de foi.

La situation se produit déjà chez leurs aînés qui ont délaissé l'Église dans les années 1970. Aujourd'hui parents, il souhaitent transmettre à leur progéniture les valeurs chrétiennes qu'ils ont reçues. Dans le passé, l'enseignement catéchistique était administré par les religieuses. Leur absence des salles de classe exige une plus grande participation de la famille dans la formation spirituelle de l'enfant. Mais les parents, révèle le rapport, souffrent d'un manque de formation et de connaissances pour préparer leurs enfants aux sacrements.

«Il y a eu de gros changements dans l'enseignement de la catéchèse dans les 30 dernières années, indique Thérèse Carrière, membre du comité. Dans ma jeunesse, l'enseignement de la religion était une affaire de par cœur. On apprenait les Dix Commandements et on récitait le Notre Père. On ne questionnait rien de ce que nous disaient les religieuses. C'était facile. Mais dans les années 1970, la catéchèse a mis l'accent sur l'amour de Dieu et la vie spirituelle. C'était un changement pour le mieux, mais ça a soulevé toutes sortes de questions et créé plusieurs défis. Pas étonnant que les parents soient angoissés de devoir prendre part à la préparation aux sacrements de leurs enfants!»

L'Église catholique a en effet beaucoup évolué en 30 ans, fait remarquer l'abbé Gilbert Gariépy, un des principaux meneurs de l'étude. «On est passé d'une foi qui mettait l'accent sur le péché et la peur de Dieu, à une relation avec Dieu et une solidarité humaine.» Le concile Vatican II a changé de façon fondamentale le rapport entre le croyant et son Dieu. De spectateur passif, le catholique est, depuis 1962, appelé à prendre part activement à la bonne marche de l'Église.

Les laïcs et l'Église

Mais cette réforme aurait bien pu terminer ses jours sur les étagères théologiques s'il n'avait été de la chute alarmante du nombre de prêtres qui a accéléré le changement. Plusieurs petites paroisses n'auraient pu survivre sans l'implication des laïcs, fait remarquer Robert Campeau. «Nous avions beaucoup de talents dormants qui ont été réveillés par le manque de prêtres», souligne pour sa par Mgr Hacault.

«Avant Vatican II, rappelle Thérèse Carrière, les laïcs aidaient le curé, et faisaient la lecture. Mais là, on veut aller plus loin. On veut administrer la paroisse, décider où va l'argent de la quête et gérer notre église au jour le jour.»

Paradoxalement, les principes de Vatican II rencontrent toujours, 35 ans après leur adoption, une opposition de la part de certains paroissiens qui souhaiteraient ramener la pratique religieuse au chapelet et aux interdits, souligne Robert Campeau. Comme le fait remarquer Gilbert Gariépy: «Il y en a qui veulent le changement, mais seulement en autant que ça soit l'autre qui change.»

Les laïcs ne sont pas seuls en cause et un changement de mentalité doit également s'opérer auprès des évêques. Bien que les principes de Vatican II s'appliquent à tous les catholiques, les laïcs qui désirent jouer un rôle actif dans l'Église rencontrent souvent plus de difficultés dans les régions du monde où les prêtres sont encore en position de force, soutien Gilbert Gariépy.

Plus près de nous, certains curés éprouvent de la difficulté à abandonner la gestion des affaires de l'église. «Les curés qui font preuve de trop de zèle dans le sens inverse se font souvent taper dessus par leurs supérieurs, prévient Gilbert Gariépy. N'est-ce pas Jean-Paul II qui a dit que l'Église n'était pas une démocratie?»

Conscients des frictions que peut susciter leur rapport, les membres du comité n'entendent pas moins tout mettre en œuvre pour le faire connaître. Mais comme l'indique Robert Campeau, «même dans le meilleur des cas, le diocèse en a pour dix ans à implanter certaines de ces recommandations.»

Anie CLOUTIER

(1) Le conseil presbytéral est un organisme consultatif composé de prêtres qui a pour fonction de conseiller l'archevêque sur diverses questions concernant la vie de l'Église diocésaine.



Laïcs d'aujourd'hui et de demain

«Le laïc est l'Église. Son rôle n'est pas seulement d'absorber les paroles du clergé, mais de sensibiliser l'Église aux problèmes du monde a fin qu'on ne s'égare pas dans une spiritualité qui n'a pas d'emprise sur la réalité.»

Abbé Jean-Claude Éthier. Membre de la commission de l'éducation chrétienne de la Conférence des évêques du Canada, il participait les 14,15 et 16 août dernier au troisième Congrès des intervenants de la foi tenu à Saint-Norbert.

Trente cinq ans après Vatican II, le laïc fait aujourd'hui partie intégrante de la vie de l'Église. Son engagement s'étend à toutes les sphères d'activités, de la lecture de textes bibliques aux adaces en passant par l'administration de la paroisse, l'enseignement de la catéchèse et le réconfort des malades.

Mais l'accroissement du nombre de laïcs engagés n'arrive pas à compenser pour la baisse importante des vocations ecclésiastiques. Les curés de petites paroisses rurales sont souvent mutés vers les plus grands centres, laissant derrière eux les laïcs pour porter le flambeau. Mais ces derniers, pleins de bonne volonté, se sentent rarement outillés pour remplir cette lourde tâche.

Sainte-Geneviève est une de ces paroisses qui, à cause du manque de prêtres, a dû s'amalgamer avec la paroisse voisine de Sainte-Anne. «J'ai toujours été engagée dans ma paroisse, indique Dora Fiola, qui participait au Congrès des intervenants de la foi. Mais quand je me suis retrouvée à Sainte-Anne, je n'avais plus ma place et je ne me sentais pas comme faisant partie de la communauté. Ça m'a pris du temps, mais c'est revenu petit à petit et aujourd'hui, je suis aussi dévouée qu'avant. Mais j'aimerais faire plus, aller plus loin. Ce n'est pas toujours facile de convaincre le curé. Il y en a certains qui tiennent encore très fort à leur supériorité, ils sont comme des dictateurs avec leurs paroissiens.»

«Je me souviens quand Vatican II est arrivé, souligne une autre participante au congrès, Doris Fillion de Saint-Vital. Ça a créé tout un branle-bas de combat. C'était pas mal révolutionnaire et excitant. On se disait qu'enfin, les femmes pourraient jouer un rôle dans l'Église sans pour autant devenir religieuses. Mais ça ne s'est pas passé comme ça. Ça a pris pas mal longtemps avant que les femmes puissent lire les textes à l'église.»

En effet, l'engouement des paroissiens s'est souvent buté à la vieille garde cléricale réticente à cette «démocratisation» de l'Église. «Vatican II a été bien reçu par la majorité des paroissiens, rappelle Marie Labossière de Saint-Léon. On est devenu des participants et plus juste des spectateurs. Les jeunes surtout aimaient ça. C'était la chance pour nous de travailler à l'Église et de faire quelque chose pour la communauté. Certains prêtres cependant étaient pas mal mal à l'aise avec ça, mais ils savaient qu'ils avaient besoin des laïcs pour prendre la place des religieux qui étaient de moins en moins nombreux.»

Dora Fiola, et d'autres paroissiens de Sainte-Geneviève, travaillent activement à la réorganisation des ressources bénévoles pour prendre en main la visite des malades, le réconfort des familles et les autres besoins spirituels et matériels des paroissiens de Sainte-Geneviève. «Ce n'est pas facile à faire quand tu n'as pas de formation et pas de ressources à portée de main. Par "boutte", ça peut même être lourd à porter.»

Fondé en 1988 par les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, Nathanaël offre une formation aux laïcs qui désirent jouer un plus grand rôle dans leur communauté. D'une durée de trois ans à raison d'un week-end par mois, le programme vise à «habiliter les laïcs à l'exercice du ministère», explique le responsable, l'abbé Robert Campeau.



photo: Anie Cloutier

Le comité organisateur du Congrès des intervenants de la foi (dans le désordre): Michèle Sala Pastora, Éloise Lord, Lucie Kirouac, Orietta Dion, Céline Vermette, Réal Gingras, Marie Saint-Pierre, Jeannine Vermette, Guy Gagnon, Cécline Houde et Chantal Archambault.

«Notre société a énormément changé en 30 ans et on est tous un peu anxieux devant une situation inconnue, indique-t-il. On se demande toujours dans quoi on s'embarque. Nathanaël donne des outils pour répondre à ces questions. Mais on n'a pas réponse à tout.»

Les candidats, triés sur le volet, sont souvent des membres actifs des conseils paroissiaux. La formation qu'ils reçoivent à Nathanaël doit les armer afin de leur permettre de prendre plus de responsabilités dans leur communauté. D'autres, par contre, cherchent simplement à approfondir leur foi. C'est le cas d'Eveline Lagacé de La Salle.

«Avant Nathanaël, je n'aurais jamais pensé à aller voir les malades, souligne-t-elle. Dans mon temps, on laissait ça aux prêtres. On ne posait pas de questions. Je suis bien ouverte aux changements, mais je veux les comprendre. Nathanaël m'a fait voir les laïcs sous un meilleur jour. Le cours m'a permis d'explorer ma foi, m'a rendue capable de partager avec les autres et m'a fait rencontrer d'autres gens qui vivent les mêmes problèmes que moi. Maintenant, quand je vais voir les malades, je sais bien que je ne vais pas changer le monde, mais je vais leur apporter une présence et c'est ça qui est important.»

Jusqu'à tout récemment, l'étude approfondie des textes bibliques était un privilège réservé au clergé, fait remarquer un autre diplômé du cours Nathanaël, Gilles Bonin de Saint-Vital. «Vatican II a changé les choses, indique-t-il, mais encore aujourd'hui, très peu de gens se donnent la peine de fouiller les textes liturgiques. Il y a trop de laïcs qui ne comprennent pas ce qui se passe. L'Église est encore beaucoup trop la propriété des prêtres et ne laisse toujours pas assez de place aux laïcs. Nathanaël a été pour moi l'occasion de me situer dans l'Église, d'avoir un meilleur sens de où on s'en va. Ça m'a rassuré dans ce que je savais et ça m'a raffermi dans ma foi.»

L'évolution des mentalités, continue-t-il, se fait plus lentement que l'évolution des pratiques et des rites religieux. L'architecture réformée des églises modernes, par exemple, se veut le reflet d'une communication plus directe entre l'homme et Dieu. «Mais trop de gens ont l'impression de faire une grande découverte quand on leur parle du rôle de tous les baptisés dans l'Église. Ce n'est pas nouveau tout ça! Ça fait longtemps qu'on parle de réforme, mais on est seulement rendu là. Tant qu'à moi il y a encore beaucoup de chemin à faire.»

Anie CLOUTIER



Être prêtre et de son temps

La prêtrise, un emploi "le fun"

Il fut une époque, rappelle l'abbé Marcel Damphousse, où chaque famille comptait parmi ses membres une ou plusieurs vocations ecclésiastiques. Les choses ont bien changé, indique le curé de la paroisse de Somerset. «Aujourd'hui, les gens s'enthousiasment quand un jeune homme se tourne vers la prêtrise. Plus personne ne lui tord le bras. Peut-être que ça rend l'appel plus authentique?»

Âgé de 34 ans, Marcel Damphousse est un des plus jeune prêtres du diocèse de Saint-Boniface. «Quand j'ai décidé de devenir prêtre dans les années 1960, ce n'était pas exactement la chose à la mode, confie-t-il. Mais j'avais de bons amis qui m'ont encouragé à répondre à cet appel. Je connais cependant des cas où la famille n'a absolument pas accepté la décision du jeune. Ça rend la chose beaucoup plus difficile.»

Plus libres de fréquenter les restaurants, le cinéma ou les centres commerciaux, les prêtres d'aujourd'hui sont souvent mieux ancrés dans le monde que leurs aînés. «Mon jeune âge fait que je suis perçu comme moins autoritaire par mes paroissiens, poursuit Marcel Damphousse. Le fait de vivre comme toute bonne personne me permet de mieux comprendre les problèmes et les inquiétudes de mes paroissiens. Je suis aussi plus ouvert à leur façon de vivre leur foi qui est très différente de celle de leurs parents. Je tiens toujours aux enseignements de l'Église, mais mon approche est plus ouverte.»

Pour l'abbé Paul Campeau, curé de la paroisse St. Timothy, le travail des prêtres d'hier et d'aujourd'hui est le même, mais ce sont les modalités qui ont changé. Qu'il vive au temps de Jésus, au XVe siècle, ou en 1997, le pasteur aide le peuple à traverser les mêmes problèmes, souffrances, deuils, maladies et naissances.

«Mais on ne peut pas rester accroché à une époque par notre langage, nos vêtements ou nos attitudes. On est appelé à être de notre temps. Pour faire un ministère auprès des gens, il faut qu'ils sentent qu'on est sur la même longueur d'ondes», fait remarquer Paul Campeau.

Dans son bureau décoré à la mode des années soixante, portant jeans, t-shirt et moustache bien touffue, l'abbé Campeau, 42 ans, semble bien de son temps. «Les prêtres que j'ai connus au petit séminaire et qui m'ont impressionné ont toujours été des jeunes prêtres pleins d'énergie. Ils jouaient au hockey avec nous et on sentait une camaraderie entre eux et nous. Comme eux, je veux être proche des gens, pas au-dessus d'eux.

«Il fut un temps où le prêtre était mis sur un piédestal. Mais son rôle aujourd'hui est beaucoup plus d'encourager et de guider que de dire quoi faire. Je porte des jeans toute la semaine, mais je ne le fais pas pour scandaliser le monde. Ça fait partie de qui je suis. La personne hospitalisée à qui je rends visite ne s'inquiète pas des vêtements que je porte. C'est la présence qui est importante.»

Si la jeune génération semble accueillir à bras ouverts le vent de renouveau qui souffle sur la prêtrise, les changements ne sont pas bien reçus par tous les paroissiens, fait remarquer Marcel Damphousse. «L'idée, indique-t-il, c'est de s'adapter aux paroissiens. Il faut trouver un juste milieu et ne bousculer personne. C'est ça notre grand défi. Ça prend assez de jugement.»



Bénédiction d'une salle de quilles. Quand le clergé sait aussi s'amuser!

Cette opinion est partagée par l'abbé Campeau. «Plusieurs personnes sont nostalgiques, et je ne veux pas forcer quelqu'un à aller dans une direction où il ne veut pas aller, souligne-t-il. Parce que l'Église dans l'Ouest est moins vieille que celle du Québec, elle est aussi moins hiérarchisée et moins inflexible. Ça m'a d'ailleurs frappé, lorsque j'ai fait mes études au séminaire de Québec, de constater combien l'Église là-bas avait le contrôle de la population. Ici, les gens n'ont pas eu à faire la révolution contre l'Église comme ça a été le cas ailleurs. Les jeunes adultes qui ont délaissé l'Église à l'adolescence reviennent le plus souvent après la naissance du premier enfant et on ne leur fait pas vivre un gros "guilt trip" parce qu'ils ne sont pas venus se confesser depuis dix ans.»

L'Église, poursuit-il, est à la fois institution, mère, communion et peuple de Dieu. «Mais elle n'est pas pour autant démocratique! L'Église évolue très lentement. C'est sa faiblesse, mais c'est aussi sa force. Il peut se passer 100 ans avant qu'une nouvelle idée fasse son chemin. Mais cette lenteur nous empêche d'embarquer à pieds joints dans des modes passagères à l'américaine. Cette lenteur permet à l'institution de garder des normes élevées. De plus en plus, les laïcs prennent leur place. À preuve, ils ont eu leur mot à dire sur l'architecture de notre église.»

Très représentative des constructions post Vatican II, l'église St. Timothy symbolise bien le rapprochement du curé et de ses ouailles. La chaire, le balustre et les autres éléments architecturaux qui séparaient le peuple des ecclésiastes ont été abolis. «Les chaises sont disposées en cercle autour de l'autel et, lorsque je ne parle pas, je viens m'asseoir avec les autres», précise l'abbé Campeau.

«L'engagement croissant des laïcs dans l'Église rend mon travail encore plus intéressant. Je trouve ça bien dommage, poursuit l'abbé Campeau, que les jeunes d'aujourd'hui ne voient pas la prêtrise comme un emploi "le fun". C'est pourtant loin d'être monotone et, de plus, ça permet des heures de travail flexibles!»

Anie CLOUTIER



Les célébrations du 150e en photos

Lancées les 8 et 9 décembre 1996, les festivités entourant le 150e anniversaire du diocèse se sont poursuivies au cours de l'été, avec des pique-niques paroissiaux, des processions de la Fête-Dieu le 1er juin, une cérémonie religieuse le 4 juin et un grand spectacle *Son et Lumières* les 11 et 12 septembre. 800 fidèles ont assisté à la cérémonie du 4 juin, alors que Mgr Hacault a béni la tombe du fondateur du diocèse, Mgr Provencher. Plus de 4 000 personnes ont assisté au spectacle *Son et Lumières* du 11 septembre, devant la Cathédrale.

















Les Chevaliers de Colomb

75 ans au Manitoba

Saviez-vous que les Chevaliers de Colomb financent la télédiffusion trois fois par an des cérémonies papales? Qu'ils ont permis l'achat d'une unité de commande mobile de télévision pour le centre d'enregistrement du Vatican, défrayé les coûts des rénovations de la façade de la basilique Saint-Pierre de Rome et créé un fonds de 20 millions $ dont les intérêts sont versés annuellement aux œuvres du Pape?

Fondés en 1882 à New Haven aux États-Unis par Michael McGivney, les Chevaliers de Colomb comptent aujourd'hui 1,6 million de membres à travers le monde. En 1996, ils ont donné environ 48 millions d'heures en travail bénévole et distribué plus de 105 millions $ à différentes œuvres de charité.

Le premier conseil au Manitoba a vu le jour en 1906 à Winnipeg, suivi en 1909 de celui de Brandon. Il a fallu attendre le 1er avril 1923 pour voir apparaître le premier conseil francophone des Chevaliers de Colomb au Manitoba. Le conseil Provencher numéro 2450 a occupé les bureaux du 322, rue Main à Winnipeg jusqu'en 1969, date où il s'est rattaché à la paroisse Sainte-Famille sur la rue Archibald, avant d'aboutir à Saint-Adolphe en 1974 où il réside toujours. Il existe aujourd'hui 24 conseils francophones au Manitoba.

Longtemps considérés comme le bras droit de l'Église catholique, les Chevaliers de Colomb ont opéré depuis les 15 dernières années un réajustement de leurs priorités. «Naturellement, il a fallu évoluer avec la société, indique le député d'État pour le Manitoba, Normand Collette. On a su s'adapter et c'est peut-être pour ça qu'on est en si bonne forme aujourd'hui.»

Environ 7 500 Manitobains sont membres des Chevaliers de Colomb, continue Normand Collette. L'an dernier, ils ont versé plus de 581 000 $ à différentes œuvres de charité et donné l'équivalent de 596 000 heures de travail bénévole. Le Chevalier de Colomb du Manitoba verse en moyenne 75 $ par année à une œuvre de charité, soit 20 $ de plus que la moyenne des dons des membres au niveau mondial, qui se situe à 55 $ par an.



Archives La Liberté

Les Chevaliers en grand apparat pour célébrer l'histoire du diocèse.

Un rôle social important

Sans délaisser leurs obligations paroissiales, les Chevaliers de Colomb misent de plus en plus sur les activités familiales et communautaires. «La presque totalité des diacres au Manitoba sont des Chevaliers de Colomb, révèle l'ancien député d'État, Roger Degagné. On aide le prêtre de toutes sortes de façons. En ville on est gâtés parce qu'il y a encore des curés dans nos paroisses, mais en campagne c'est souvent à nos membres que revient le travail.»

Les Chevaliers de Colomb jouent également un rôle important dans la vie communautaire du village, explique Roger Degagné. Ce sont souvent eux qui conduisent au culte les paroissiens d'âge d'or, qui organisent les cliniques de don de sang, les soirées dansantes, les pique-niques et les cyclothons. Ce sont souvent eux aussi qui à titre individuel entraînent les équipes de hockey et se présentent comme pompiers volontaires.

À Saint-Adolphe, par exemple, ce sont les Chevaliers de Colomb qui ont rendu possible la construction par Habitat chez-soi d'une nouvelle maison pour la famille Tellier victime des inondations du printemps. À Sainte-Anne, les Chevaliers fabriquent chaque année environ 80 paniers de Noël distribués aux familles pauvres de la région. L'an dernier, ils ont mis sur pied une campagne de financement pour aider la famille de Jacinthe Blais, amputée des deux jambes.

Où sont passés les jeunes?

Mais le plus grand défi qu'auront à relever les Chevaliers de Colomb est sans aucun doute le manque de nouvelles recrues. «En 1959, quand je me suis joint aux Chevaliers, c'était le seul mouvement pour les hommes catholiques. C'est certain qu'il y avait un aspect communautaire et religieux. Mais le premier but était d'avoir du plaisir ensemble», explique Gérard Desrosiers du Conseil de Richer.

«Depuis que Saint-Adolphe est devenu un village dortoir, on est le seul organisme social ou communautaire qui marche encore. Alors on a beaucoup de demandes de la communauté pour organiser des activités sociales ou communautaires», fait remarquer Daniel Beaudette, grand Chevalier de Saint-Adolphe. À 41 ans, il est un des plus jeunes Chevaliers au Manitoba. «C'est vrai que la plupart des conseils sont composés de têtes grises, qu'on est moins actifs qu'aux États-Unis. Mais, continue-t-il, les Chevaliers de Saint-Adolphe sont quand même bien perçus par la jeunesse parce que c'est nous qui parrainons l'équipe de hockey junior.»

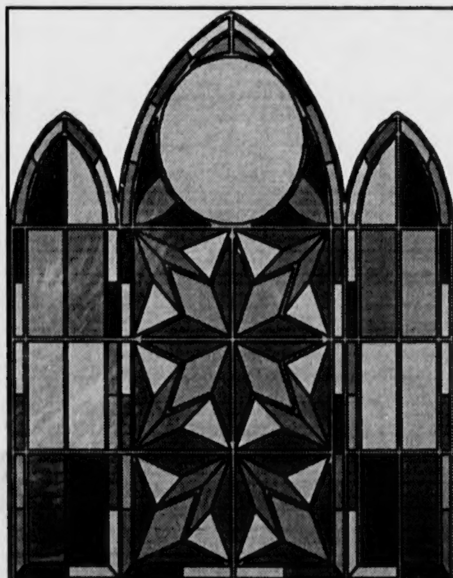
«Après les réunions, on va prendre un café ensemble et on se raconte nos histoires, indique pour sa part Gaby Collette de Saint-Malo. C'est comme ça que j'ai appris l'histoire de mon village. Les plus vieux membres ont un passé, une mémoire qu'ils veulent transmettre. Ils sont les racines de la communauté. Aujourd'hui, les jeunes ne connaissent plus leur histoire. Ils ne sont pas intéressés par les Chevaliers de Colomb.»

Cette dernière affirmation est contestée par Alain Laurencelle, fondateur du conseil étudiant des Chevaliers de Colomb au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Selon lui, les jeunes sont tout aussi intéressés à la spiritualité que leurs aînés. «Ils traversent simplement une période mouvementée de leur vie où les amis, le sport, les études et le travail d'été prennent temporairement la place de l'Église. Ils disparaissent de la circulation pendant quelques années, entre l'âge de 16 et 25 ans, mais ils reviennent éventuellement», indique-t-il.

Fondé en 1986, le conseil étudiant comptait alors une trentaine de membres. L'an dernier, environ 15 personnes ont assisté aux réunions et organisé des activités visant l'ensemble des étudiants du CUSB comme des collectes de sang et des spectacles musicaux. «On est plus axé sur l'entraide que la religion. Je me souviens que dans mon temps, on avait fait une cueillette de fonds pour acheter une chaise roulante motorisée à une des étudiantes du collège. On faisait aussi du prélèvement pour bâtir des écoles dans le tiers monde.

Le temps investit dans la sensibilisation des jeunes au mouvement des Chevaliers n'est pas perdu, croit Alain Laurencelles. «Ces gars-là, une fois mariés et pères de famille se sont tous joints à leur conseil de village. Ça prouve qu'il y a un avenir pour les Chevaliers de Colomb, mais il va falloir que le mouvement évolue. On suit tous les mêmes principes de *Charité, Unité, Fraternité*, mais on a des façons différentes de le montrer.

Anie CLOUTIER





La vie après les orientations linguistiques pastorales

En français, je t'en prie

«À Ile-des-Chênes, c'était la guerre chaque année quand venait le temps de préparer Noël ou Pâques, se souvient l'abbé Réal Lévesque. Le directeur de la chorale française trouvait que la directrice de la chorale anglaise empiétait un peu trop sur son terrain, et la directrice de la chorale anglaise disait la même chose de son côté!»

Ça, c'était l'époque des messes bilingues. L'enfer pour les curés qui devaient célébrer chaque messe dans les deux langues, car comme l'explique Réal Lévesque: «Il n'y avait jamais personne de content!» Une semaine, se souvient-il, «les francophones me disaient que j'avais parlé plus en anglais; et la semaine suivante, c'était les anglophones qui n'étaient pas satisfaits».

En émettant le 7 septembre 1995 une lettre circulaire annonçant les nouvelles *Orientations pastorales linguistiques* qui seraient dorénavant en vigueur dans son diocèse, Mgr Hacault a clarifié une situation bien souvent confuse dans plusieurs paroisses. Fruits d'un long processus de réflexion, ces orientations pastorales ont permis aux pasteurs et à leurs brebis de savoir comment communiquer entre eux. Finies les batailles de clocher autour du français et de l'anglais. «Quand c'est arrivé, se souvient Réal Lévesque, je leur ai dit: c'est fini! Tout le monde a maintenant un service égal, chacun dans sa langue!»

Membre du comité qui a travaillé à l'élaboration de ces orientations, l'abbé Marcel Chaput en résume les principaux objectifs: «Notre but, c'était de respecter à la fois les anglophones et les francophones. Et le moyen d'y arriver, c'était d'éviter les rassemblements bilingues.»

Élaborées en collaboration avec la Société franco-manitobaine (SFM), les orientations ont aussi répondu à des préoccupations des croyants francophones qui s'inquiétaient de l'effet assimilateur des messes bilingues.

Exprimées en 1976 lors d'une assemblée annuelle de la SFM, ces craintes ont été répétées lors des états généraux de 1987. En 1991, la SFM y répondait en mettant sur pied un comité conjoint SFM-archidiocèse, qui après deux ans de réflexion et de consultations, a proposé une politique linguistique et un plan de mise en œuvre, adopté en 1993.

Dans ses orientations pastorales linguistiques émises deux ans plus tard, l'archevêché reprend l'essentiel des recommandations du comité conjoint. C'est ainsi que les paroisses francophones sont encouragées à éviter les services liturgiques bilingues et à s'afficher comme paroisses francophones. Les conseils de pastorale et les syndics doivent fonctionner en français, et les procès-verbaux des réunions de ces organismes doivent être rédigés en français. Langue d'usage pour les communications, le français l'est tout autant pour l'affichage, les bannières, la littérature, les bulletins paroissiaux.



Archives La Liberté

Aux états généraux de 1987: des préoccupations sur le statut du français.

Certaines paroisses, comme Ile-des-Chênes, sont identifiées comme étant francophones avec services en anglais. Dans ces paroisses, il y aura donc des messes en français et d'autres en anglais, et chaque groupe linguistique aura ses organismes propres, qu'il s'agisse du conseil de pastorale ou de la chorale. Chaque groupe linguistique a également son bulletin paroissial.

Curé de Précieux-Sang, Marcel Chaput ne célèbre donc qu'en français. En ville, rappelle-t-il, les paroisses francophones n'ont pas besoin de desservir les catholiques anglophones, qui ont leurs propres églises. «Je fais des exceptions dans le cas des mariages, des funérailles et des baptêmes, précise-t-il. Dans ces cas-là, quand des membres des familles dans l'assistance sont unilingues anglais, je célèbre une partie de la liturgie en anglais, une lecture par exemple. Mais l'essentiel se déroule en français.»

Outils pour les francophones qui craignaient les effets de l'assimilation, les orientations linguistiques du diocèse sont aussi très utiles pour les prêtres, qui ont désormais des directives claires sur lesquelles s'appuyer, explique Marcel Chaput. «Quand on doit faire des célébrations dans des familles mixtes, ce sont souvent les francophones qui nous demandent d'accomoder les anglophones de la famille. Et parfois, ils nous disent: "mettez donc plus d'anglais que de français. Nous on est bilingue, on comprend l'anglais." Les orientations linguistiques me donnent des arguments pour garder au français une place prépondérante.»

À Ile-des-Chênes, Réal Lévesque fait tout en double: les messes dominicales, les messes de Noël.... «Il n'y a que deux exceptions, dit-il: le chemin de croix et la célébration de la réconciliation qui a lieu avant Noël et avant Pâques, parce que je dois déplacer huit ou neuf prêtres et je ne veux pas les déranger pour deux messes.»

Autrement, dit-il, tout est fait en français une fois et en anglais une autre fois... même la Vigile pascale. «Celle-là, elle me tue! lance Réal Lévesque. Ce soir-là, je commence vers 19 h et je finis vers minuit!» Mais si ce dédoublement est «plus fatiguant sur le plan physique, c'est beaucoup plus reposant psychologiquement! De ce point de vue là, ça double ma tâche, mais ça la facilite aussi.»

À Ile-des-Chênes, croit Réal Lévesque, après une période d'ajustement, les paroissiens se sont habitués à ce nouveau mode de fonctionnement. «Il n'y a pas eu de sentiment que si on avait une messe dans chacune des langues, ça diviserait le village. Et puis ceux qui disent ça, je leur réponds: vous êtes capable de venir à la messe sans votre ami! Vous le verrez après!»

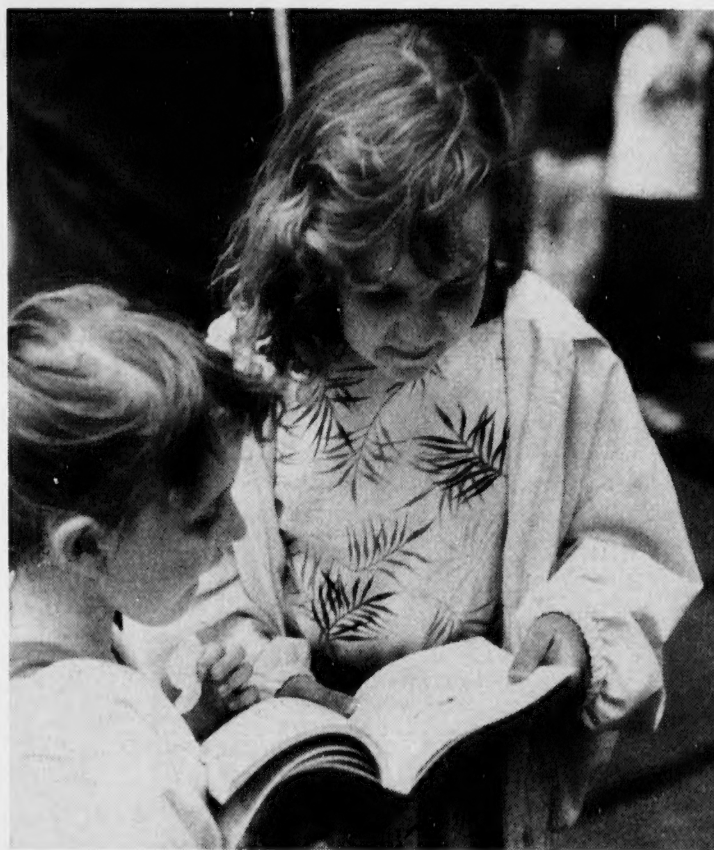
Beaucoup plus confortable en français, l'abbé Marcel Chaput appuie les directives de l'évêché. Mais ces orientations linguistiques, fait-il remarquer, n'ont pas tout réglé: «On perd encore des joueurs».

Dans les mariages exogames, les francophones choisissent encore de suivre leur conjoint dans les paroisses anglophones en ville, ou à la messe en anglais dans les campagnes, amenant leurs enfants avec eux. Là où cohabitent les deux groupes linguistiques, note-t-il, on verra même des francophones membres de la chorale anglaise ou du conseil de pastorale anglais... «Comme pasteur, on est bien obligés de respecter le choix des gens, dit-il. Mais parfois, c'est tentant de faire remarquer, dans une réunion du conseil anglais, qu'il y a bien des francophones présents...»

Sylviane LANTHIER

Enseignement de la catéchèse

Deux cultures deux programmes



La catéchèse est enseignée à l'école,

En anglais, ça se passe surtout dans les paroisses et ce sont des bénévoles qui enseignent la catéchèse aux petits catholiques.

En français, des enseignants professionnels se chargent de ces cours à l'intérieur des heures de classes.

Mais là ne s'arrêtent pas les différences dans les façons de faire des anglophones et des francophones, explique la coordonnatrice de la catéchèse pour le secteur francophone, Michèle Sala-Pastora.

«Ma collègue du secteur anglais a surtout comme rôle de coordonner les bénévoles dans les paroisses, dit-elle. Côté français, la clientèle est plus homogène, plus facile à réunir.» Et les parents sont encore largement majoritaires à vouloir que l'enseignement de la catéchèse ait lieu à l'école.

Mais, précise Michèle Sala-Pastora, les enseignants titulaires des classes ne sont pas obligés de donner eux-mêmes l'enseignement religieux. Quand ils préfèrent ne pas le faire, explique-t-elle, c'est un autre enseignant qui s'en chargera.

La clientèle de la catéchèse en français regroupe l'ensemble des élèves inscrits à la Division scolaire franco-manitobaine, y compris dans les écoles qui sont en dehors du territoire du diocèse, comme Saint-Laurent et Saint-Lazare.

S'y ajoutent quelques autres écoles, à Saint-Malo, Somerset, Saint-Pierre-Jolys, Letellier, Saint-Claude, etc. Cette année, précise Michèle Sala-Pastora, 130 enseignants assureront l'éducation religieuse d'environ 3 363 élèves.

Côté anglais, trois différents programmes pédagogiques sont à la disposition des enseignants bénévoles, selon que l'enseignement se fait à la maison, à l'école ou en paroisse. «De notre côté, si des parents préfèrent assurer eux-mêmes l'enseignement de la catéchèse à leurs enfants, ils doivent utiliser le programme conçu pour les professeurs, explique Michèle Sala-Pastora.

Le diocèse, précise-t-elle, utilise de la 1re à la 8e année les programmes élaborés par l'Office de la catéchèse du Québec, qu'il faut cependant adapter, «parce que le temps alloué à la catéchèse au Québec est plus grand, et parce que les programmes font parfois référence à des personnes qui ne sont pas connues des jeunes d'ici.»

En 7e, 9e, 10e et 11e années, les enseignants peuvent aussi employer, s'ils le préfèrent, un programme conçu en Ontario, qui présente sur son pendant québécois l'avantage d'être plus flexible.

Les adultes ont eux aussi des besoins différents selon leur langue. «Au bureau, mentionne Michèle Sala-Pastora, nous avons des outils dans les deux langues: une bibliothèque en français et une autre en anglais. Même chose pour les vidéothèques.

Souvent, à cause des différences culturelles, on s'est rendu compte qu'il fallait faire ça.

Par exemple, les catéchètes francophones avaient l'habitude d'assister au congrès des anglophones. Mais ça ne répondait pas vraiment aux besoins des francophones de l'Ouest.

C'est pour ça qu'on a commencé à organiser des congrès juste pour nous.» Le 3e congrès des intervenants de la foi avait d'ailleurs lieu à Saint-Norbert cet été.

Sylviane LANTHIER



Seigneur nous te rendons grâce pour les nombreuses années que nous les Petites Sœurs de la Sainte-Famille avons œuvré dans le diocèse de Saint-Boniface au service de tes ministres, nous te rendons grâce pour tous ces prêtres que nous avons côtoyés depuis 1912 ici à l'Archevêché.

Nous te prions pour tous ces jeunes que tu appelles à la vie religieuse afin qu'ils aient la force et le courage de répondre oui à cet appel.

LES PETITES SŒURS DE LA SAINTE-FAMILLE
par
sœur Aline Paquet

La Division scolaire

franco-manitobaine

offre ses meilleurs voeux

au diocèse de Saint-Boniface

à l'occasion de son 150e anniversaire.

Deo Gratias



Apprendre et grandir ensemble

«Jésus est toujours là au cœur de nos vies»

SINCÈRES FÉLICITATIONS

ARCHIDIOCÈSE de SAINT-BONIFACE

pour les

150 ANS D'APOSTOLAT.

Les Religieuses de Notre-Dame des Missions